

mini-loto

70082

0082

082

TIRAGE: VENDREDI,
7 JANVIER 1972

18 gagnants de \$5,000.

144 gagnants de \$ 500.

1458 gagnants de \$ 100.

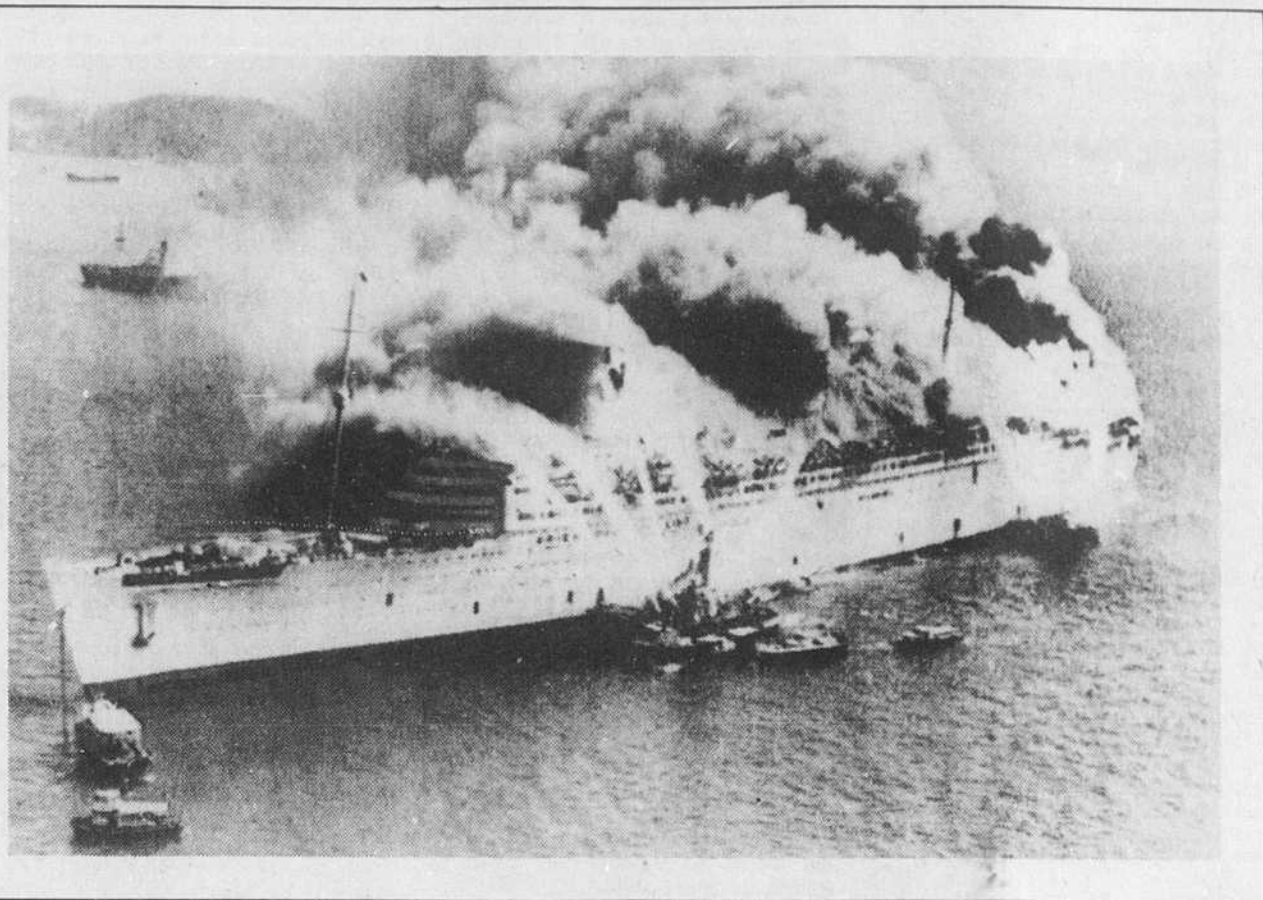
L'ancien Queen Elisabeth est détruit par un incendie

HONG KONG (AFP) — L'ancien paquebot Queen Elisabeth que le riche armateur C.Y. Tung avait acheté pour le transformer en "université flottante" a été ravagé par les flammes, hier, dans le port de Hong Kong.

Le sinistre, qui a commencé à 12h02 locales par une violente explosion d'un de ses réservoirs de carburant, a atteint en une heure et demie des proportions de désastre. Les superstructures du navire étaient en effet en bonne partie constituées de panneaux et de meubles en bois, de plastique et de moquettes de laine. Le navire, enveloppé de flammes, a pris rapidement une gîte de 17 degrés.

Pendant des heures, des hélicop-

Voir page 2: Queen Elisabeth



Pour la première fois à Ottawa

Un ministre des finances francophone?

par Dave McIntosh, de la PC

OTTAWA — C'est l'heure du remaniement ministériel sur la colline du Parlement. Toutes les conjectures sont bonnes et vous n'avez absolument pas besoin d'être "bien renseigné" pour en faire.

Un seul homme connaît en ce moment la vérité. C'est le premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau. Et, à l'heure qu'il est, il se cantonne dans le rôle de spectateur.

Avec ces quelques données élémentaires, tentons notre chance:

Première supposition: des élections générales auront lieu cette année.

Deuxième supposition: en vue de la prochaine campagne électorale, M. Trudeau voudra mettre le plus de chances de son côté en donnant à son gouvernement un lustre nouveau et plus trais. Il devra donc, dans les trois à quatre prochaines semaines, procéder à un vaste remaniement ministériel.

Ces deux suppositions sont peut-être erronées. Mais, nous n'en savons rien. Nous allons donc poursuivre le jeu.

M. Edgar Henson, ministre des finances, se trouve devant un dilemme cruel: va-t-il ou non solliciter un renouvellement de son mandat aux Communes dans les circonscriptions de Kingston-les-Îles?

S'il décide de se retirer, ce sera sans doute le ministre du commerce, M. Jean-Luc Pépin qui lui succédera, auquel cas le Canada aura, pour la première fois de son histoire, un ministre des finances francophone.

Cependant, M. Pépin, comme son col-

lègue de la défense, M. Donald MacDonald, relègue du côté des affaires extérieures.

Mais, il s'agit de savoir, en définitive, si M. Trudeau veut bien confier ce portefeuille à l'un des deux.

D'accord. Mais, où irait alors le ministre des affaires extérieures, M. Mitchell Sharp? Certains, notamment au ministère des transports, croient qu'il pourrait assumer ce portefeuille, puisqu'on prévoit que M. Don Jamies-

Voir page 2: Un ministre

Les Bengalis accueillent nombreux le 'libérateur'

DACCA (d'après l'AFP et AP) — Des milliers de Bengalis ont envahi hier soir l'hippodrome de Dacca où doit arriver à 11h ce matin environ (heure de Dacca) celui que les Pakistanais gardaient prisonnier depuis le 26 mars 1971: cheikh Mujibur Rahman, "père de la nation".

Le cheikh, après un bref séjour à Londres où il s'est entretenu avec M. Heath, chef du gouvernement, et M. Wilson, leader travailliste, devait gagner New Delhi et rallier Dacca où tout est mis en place pour une réception monstre au leader de la Ligue Awami. C'est aujourd'hui jour férié pour les Bengalis qui accueillent leur "libérateur".

C'est dans cette même enceinte que Mujibur Rahman, le 7 mars 1971, avait annoncé une campagne de désobéissance civile aux autorités pakistanaises qui devaient déclencher ensuite la répression, cause d'un exode de 10 millions de citoyens du Pakistan oriental, aujourd'hui connu sous le nom de Bangla Desh.

C'est également dans cet hippodrome que le chef des 93,000 soldats pakistanais signait la reddition de ses troupes, le 16 décembre dernier.

Le président par intérim du Bangla Desh, Nasrul Islam et Ahmed, a déclaré hier que le Bangla Desh est maintenant une réalité et que la reconnaissance de ce nouveau pays ne devrait pas tarder.

Nouvelle augmentation du prix de l'essence?

par Irving C. Whynot, de la PC

Avec les principaux pays importateurs de pétrole, le Canada porte un intérêt particulier aux entretiens qui débutent aujourd'hui, à Genève, entre les représentants des grandes sociétés internationales de pétrole et ceux des 11 pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole. (nos informations page 6.)

Il y a à peine un an, les deux parties avaient conclu un accord destiné à garantir une certaine stabilité des prix pour les cinq prochaines années.

Or, les membres de l'OPEP, qui produisent 90 pour cent du pétrole mondial, voudraient maintenant obtenir une hausse des prix, afin de compenser les pertes qu'ils subissent du fait de la dévaluation du dollar américain.

Ils voudraient également obtenir une plus large participation directe aux opérations d'extraction, dont les compagnies pétrolières se réservaient l'exclusivité moyennant des redevances versées aux gouvernements intéressés.

Au mieux, cependant, il faudrait s'attendre à ce que les compagnies consentent à payer davantage pour le pétrole qu'elles extraient de ces pays, quitte

Voir page 2: Prix de l'essence

pour l'ensemble des pays: "Nous voulons établir des relations avec tous les pays du monde", a-t-il dit. Et le Pakistan, lui a-t-on demandé? La réponse fut que le Pakistan a été le premier pays à reconnaître le nouveau pays en signant la reddition de 93,000 de ses soldats... qui peuvent témoigner de la robustesse de notre nation".

Après avoir été interné pendant plus de neuf mois au Pakistan Occidental, et risqué l'exécution à mort, le leader incontesté du Bangla Desh, Cheikh Mujibur Rahman, se trouvait depuis samedi à Londres alors qu'on l'attendait impatientement à Dacca.

Libéré sans condition depuis lundi dernier par M. Ali Bhutto, président du Pakistan, avec lequel il a eu plusieurs entretiens, Cheikh Mujib a quitté Rawalpindi par avion dans la nuit de vendredi à samedi pour une destination gardée plusieurs heures secrète et qui s'est révélée ensuite être la capitale britannique.

Dès son arrivée à Londres, et après quelques heures de flottement tant son arrivée à Londres était imprévue, Cheikh Mujib a pris contact avec des représentants du Foreign Office ainsi qu'avec des membres de la délégation officielle du Bangla Desh à Londres.

Dans une conférence de presse, devant quelque 200 journalistes, le leader du Bangla Desh n'a pas dissipé toutes les incertitudes. Il a cependant précisé quelques données de base. Ainsi il a affirmé que le Bangla Desh "République souveraine et démocratique" demandera immédiatement à être reconnu par les Nations unies, ce qui exclut toute idée d'entente ou de compromis entre lui et M. Ali Bhutto sur le sort de l'ancienne entité: Pakistan occidental et oriental.

Cheikh Mujibur Rahman a quitté Londres hier matin à l'issue d'une visite surprise de 24 heures pour regagner Dacca.

Il a pris place à bord d'un avion de la RAF, spécialement affrété à son intention qui devait faire escale quatre heures à New-Delhi avant de rallier le Bangla Desh.

Au cours de cette visite inopinée à Londres, le leader bengali s'est entretenu pendant près d'une heure avec M. Edward Heath, premier ministre britannique. Lors de cette entrevue, il a été surtout question de la reconnaissance du Bangla Desh par la Grande-Bretagne. On estime à ce sujet de source généralement informée que "étant donné les circonstances prévalant actuellement à l'intérieur comme à l'extérieur du Bangla Desh, il ne semble pas que Londres doive différer encore longtemps cette reconnaissance". La situation économique dramatique du Bangla Desh a été également examinée et le leader bengali a demandé une aide substantielle à la Grande-Bretagne. Outre cet entretien, Cheikh Mujibur Rahman a également rencontré M. Harold Wilson, chef de l'opposition travailliste et pris de nombreux contacts avec les dirigeants de la colonie bengali de Londres.

A son escale à New Delhi, celui qui y a quelques jours encore risquait à tout moment d'être exécuté, a été reçu

Voir page 2: Les Bengalis



Sheikh Mujibur Rahman, le leader du Bangla Desh, et M. Edward Heath, premier ministre britannique, se serrent la main devant la résidence officielle du premier ministre, à Londres, où les deux hommes d'Etat ont eu des entretiens samedi soir. (Téléphoto AP)

CHILI

Le spectre de la guerre civile s'estompe

par Philippe Gestin, de l'AFP

SANTIAGO (AFP) — Salvador Allende, de reste convaincu que la lutte opposition-gouvernement se maintiendra dans les limites de la légalité et ne dégènera pas en conflit armé.

Le président de la république chilienne, malgré le climat de tension qui règne depuis plusieurs semaines au Chili, a réaffirmé cette conviction quelques minutes après que la Chambre eut suspendu le ministre de l'intérieur, Jose

Toha, pour atteinte à la constitution, par 80 voix contre 59, le 6 janvier, à Santiago.

Les quelques milliers de manifestants qui avaient pratiquement assiégé le palais du Congrès pour appuyer Toha contre les parlementaires démocrates-chrétiens et conservateurs se sont rendus en masse sous le balcon du palais de la Moneda (résidence présidentielle) aussitôt après le vote. Allende leur a

dit, au cours d'une brève allocution improvisée: "Il n'y aura pas de guerre fratricide, le gouvernement l'empêchera... Nous ne sortirons pas du cadre de la légalité". La foule qui, quelques instants auparavant réclamait "des armes pour le peuple" et "main de fer" pour les contre-révolutionnaires, a vivement applaudi ce discours.

Il était temps de rassurer les Chiliens, estiment les observateurs. De-

puis plusieurs semaines, l'opinion publique a assisté à des démonstrations de force qui n'auraient rien de bon pour l'avenir de la paix civile.

Si les démocrates-chrétiens remplissaient le stade national pour célébrer la "lutte pour la démocratie", l'Union populaire répliquait le lendemain en rassemblant plusieurs dizaines de milliers de sympathisants sur l'avenue principale de Santiago. Aux cocktails molotov lancés sur des véhicules de la caravane du candidat de la gauche à un poste de sénateur en province, les partisans de l'Union populaire répondaient en attaquant des colliers d'affiche démocrates-chrétiens. Dans les rangs du parti socialiste on lançait: "A la violence contre-révolutionnaire nous répondrons par la violence révolutionnaire".

Tous les éléments d'un conflit violent semblaient réunis.

Pourtant, depuis le début de l'année, il semble que les responsables des deux partis (opposition et Union populaire) aient préféré changer de tactique. La lutte, désormais, s'oriente vers des joutes législatives et juridiques et à la rue, les antagonistes ont préféré les coulors feutrés du Congrès et les Etats majors politiques.

Les observateurs voient trois raisons essentielles à ce changement. D'abord,

Voir page 2: Le Chili

Le Québec sévira contre les abus des motoneigistes

Le sport de la motoneige au Québec sera régi par une réglementation sévère.

Quatre ministres du gouvernement de M. Bourassa donnent aujourd'hui une conférence de presse pour annoncer une série de mesures visant essentiellement à mettre un frein aux abus des motoneigistes.

Il s'agit d'une série d'arrêts ministériels décrétés à la lumière des recommandations d'une enquête de deux mois sur la pratique de ce sport. Les ministres Pinard, Kirkland-Casgrain, Goldbloom et Simard participeront à la conférence de presse, à 15 heures, à l'hôtel Reine-Elisabeth de Montréal.

L'enquête conduite par un comité interministériel a conclu que le code d'éthique et de sécurité actuel ne pouvait suffire à protéger efficacement aussi bien les adeptes de ce sport que la population.

Les nouvelles mesures gouvernementales concernent la signalisation, l'aménagement de nouvelles pistes, la protection de l'environnement, la sécurité et l'impact de cette industrie sur l'économie québécoise.

Il appert néanmoins que la nouvelle réglementation vise à parer au plus urgent et qu'une loi plus générale sera soumise à l'Assemblée nationale dès la reprise des travaux parlementaires.

Depuis le début de l'hiver, le Québec compte déjà une quinzaine de victimes de la motoneige. La plupart des pertes de vie résultent de collisions sur les routes entre automobiles et motoneigistes.

Partout au Québec, les postes de la Sûreté du Québec sont débordés de plaintes, concernant surtout les bruits et les dommages à la propriété.

Mais les risques que représente la

pratique de ce sport ne cesseront pas pour autant d'inquiéter les gouvernements. Cette fin de semaine seulement, quatre personnes sont mortes des suites d'accidents de motoneiges survenus au Québec.

Au cours de la seule année 1971, la motoneige a coûté la vie à plus d'une centaine de Canadiens. C'est d'ailleurs au terme de cette saison meurtrière que se sont multipliées les pressions pour obtenir une réglementation plus stricte.

Au Québec et en Ontario, plusieurs municipalités ont déjà pris les devants sur le gouvernement provincial et décrété leur propre réglementation. Pour l'instant, c'est en Ontario que les gouvernements se montrent plus sé-

Voir page 2: Les motoneigistes

Le MQF lance un appel au secteur des affaires

par Clément Trudel

Le secteur des affaires est absent du MQF (Mouvement Québec français), a déploré hier M. François-Albert Angers, qui a souhaité par la même occasion que tous les membres de la collectivité québécoise soient vraiment solidaires et que les hommes d'affaires ne tardent pas à y adhérer.

M. Angers, président de la SSJB de Montréal, a fait des vœux "sans complaisance" à ses compatriotes québécois, lors d'une réception donnée au Monument National.

Eroquant la Révolution tranquille qui depuis 12 ans environ a fait bouger bien des domaines où l'inaction était la règle, au Québec, le porte-parole de la SSJB de Montréal a dit ne pas se faire d'illusion sur l'unanimité qui pourrait se dessiner mais il place le rôle des vrais militants de la SSJB dans cette prise de conscience que l'unanimité est nécessaire sur un point fondamental: l'avenir de notre langue.

L'on constate pourtant l'absence inquiétante du milieu des affaires de ce MQF qui, pour une première fois au Québec, réunit toutes les centrales syndicales (M. Marcel Pepin, de la CSN, était présent hier) et les secteurs les plus représentatifs de la collectivité.

Quelques membres de la SSJB ont, privément, déploré l'absence du Centre des Dirigeants d'Entreprises (CDE) d'une initiative qui risque de devenir le pôle des discussions politiques pour les trois années qui viennent.

Outre l'appel aux associations d'hommes d'affaires, M. Angers a touché en passant le plan de campagne du MQF "qu'il ne m'appartient pas de dévoiler" et souhaité que la participation de la population soit plus forte et plus cohérente encore que lors de la crise du bill 63 (en fin d'année de 1969).

Le bureau du premier ministre Bourassa n'a pas encore répondu au télégramme envoyé par le MQF vendredi mais sitôt réalisée la rencontre entre

Voir page 2: Le MQF

suites
de la première
page

LE CHILI

Salvador Allende est un adversaire convaincu de la violence lorsqu'il estime que les transformations sociales peuvent être réalisées dans la paix et la légalité. Ensuite, l'Union populaire a besoin de calme pour mener à bien son programme économique et social qui connaît un grand nombre de difficultés. Enfin, l'opposition — maintenant que les forces armées ont jour après jour démontré qu'elles n'avaient pas l'intention de jouer un rôle politique — sait qu'en cas d'affrontement elle ne pourra résister aux masses organisées que la gauche peut rassembler en quelques heures dans n'importe quel quartier de la capitale.

On reconnaît là, prétendent les spécialistes, l'organisation rigoureuse des partis communiste et socialiste ainsi que celle de la "centrale unique des travailleurs". En bref, on estime à Santiago que la gauche dispose d'une force de dissuasion qui lui évitera de devoir intervenir l'arme à la main. Toutefois, ce nouveau climat ne signifie pas que la lutte opposition-gouvernement diminuera son rythme.

La constitution chilienne offre toutes sortes de recours aussi bien à l'opposition qu'au gouvernement. On l'a bien vu lorsque les démocrates-chrétiens et les conservateurs réussirent à destituer José Tola de son poste de ministre de l'Intérieur et que le président de la République, moins de 24 heures plus tard, l'eut remis en fonction au poste de ministre de la défense nationale.

La gauche et la droite ont donc décidé de lutter avec la loi à la main de préférence à la matraque. Cette nouvelle stratégie permet d'imaginer que le spectre de la guerre civile a disparu.

Néanmoins, les observateurs se posent la question de savoir ce qu'il adviendra de ces bonnes dispositions si d'aventure, l'opposition réussissait, légalement, à bloquer le fonctionnement normal de l'exécutif. Personne n'imaginait que les partisans de l'Union populaire se laisseront déposséder des avantages acquis en une année de gouvernement populaire. Le chef de l'Etat et ses collaborateurs ont expliqué à plusieurs reprises que le processus révolutionnaire était "irréversible" alors que sur la place du palais présidentiel, la foule réclamait "des armes pour le peuple". Dans ce contexte, l'année qui commence sera décisive pour l'avenir du pays, affirme-t-on dans les milieux spécialistes.

QUEEN ELISABETH

tères de la RAF des patrouilles de la marine et toute une flotte de bateaux — pompes se sont employées, en vain, à circonscrire l'incendie. Mais les 150 pompiers qui combattaient le sinistre ont reçu l'ordre de renoncer à la lutte quand il devint évident qu'il était impossible de remorquer le navire, qui jauge 83.000 tonnes, vers des eaux moins profondes pour l'y faire échouer et qu'il devenait impérieux de sauver les pompiers.

Des quelque 200 personnes qui se trouvaient à bord du Queen Elizabeth et qui se sont jetées à l'eau, neuf étaient blessées. Deux d'entre elles sérieusement atteintes, ont été hospitalisées. Les autres ont pu regagner leur domicile après avoir reçu les premiers soins.

Deux pompiers revêtus de scaaphandres spéciaux ont pénétré dans la salle des machines et ont constaté que nul ne s'y trouvait bloqué.

Un porte-parole du département des sapeurs-pompiers a indiqué qu'il était probable que le navire continuera de brûler encore pendant longtemps. C.T. Tung avait acheté le Queen Elizabeth pour trois millions de dollars au cours d'une vente aux enchères aux Etats-Unis et l'avait conduit à la mi-juillet 1971 à Hong Kong où il avait dépensé quatre millions de dollars pour en faire une "université flottante" mais cette somme se révéla rapidement insuffisante.

Les travaux n'ayant pas pu être achevés à temps, le groupe Tung avait décidé, l'année dernière, d'acquiescer l'ancien paquebot Atlantic pour trois millions de dollars et d'en faire un campus universitaire à l'intention d'étudiants américains désireux de faire leurs études en mer.

Des militants libéraux
partent en claquant la porte

TORONTO (CP) — Accusant le premier ministre Pierre Elliott Trudeau de faire preuve d'arrogance, des militants libéraux connus de l'Ontario ont annoncé avec fracas leur démission du parti.

Le président de l'association libérale du comté de Leeds, M. Tom Gossit, et plusieurs membres de l'exécutif ont décidé de quitter le Parti libéral parce qu'ils en ont assez "de l'attitude arrogante et dictatoriale de M. Trudeau".

Le groupe dissident croit que le premier ministre est abusé du pouvoir et des lourdes responsabilités de chef du gouvernement et ils craignent qu'une telle attitude conduise à la destruction du pays.

Selon le président Tom Gossit, le sentiment de plusieurs des militants libéraux de son association est que M. Trudeau favorise le Québec. "Mes supporters et moi, affirment-ils, croyons que le Québec reçoit une part trop considérable du trésor fédéral."

Le groupe dénonce en outre la politi-

UN MINISTRE

son, titulaire actuel des transports, est destiné à recevoir un portefeuille plus important, celui du commerce par exemple.

Quant à M. Greene, le ministre de l'énergie, on pense également qu'il va se retirer pour raisons de santé. Il pourrait être remplacé par le ministre de l'environnement, M. Jack Davis, ou celui des affaires du Nord, M. Jean Chrétien.

Cependant, quel qu'il soit, le successeur se verra confier la lourde tâche de négocier avec les Américains, dans les prochaines années, la question des richesses énergétiques, notamment l'eau.

Pour avoir réussi à faire voter aux Communes la réforme fiscale, M. Pat Mahoney, député de Calgary-Sud et secrétaire parlementaire de M. Benson, aura droit à une promotion ministérielle.

Avec un gouvernement qui compte une trentaine de ministres, y compris M. Trudeau, on peut multiplier les combinaisons à l'infini.

Le remaniement n'est pas tant destiné à renforcer le gouvernement, qu'à donner une impression de renforcement.

Une chose en tout cas demeure certaine: M. Trudeau gardera la direction du cabinet.

C'est pourquoi, on serait plus avisé de suivre de près l'évolution de la carrière politique des trois ministres susceptibles de recueillir un jour la succession de M. Trudeau. Nous avons nommé MM. Pépin, Macdonald et John Turner, le ministre de la justice.

LE MQF

le chef politique et les représentants des huit organismes membres, il est à prévoir que des MQF régionaux verront le jour et que les présidents des huit mouvements feront une tournée de la province pour expliquer la teneur des projets de loi proposés aux dirigeants québécois (portant notamment sur la langue d'enseignement, l'accueil aux immigrants, la langue de travail et la consolidation des droits de la majorité francophone).

Après 200 ans passés pour ainsi dire dans le désert, la nation québécoise (ou canadienne-française), a ajouté M. Angers, ne doit pas oublier qu'elle a déjà pu défaire les tentatives d'anglicisation dirigées contre elle. Cette nation québécoise ne peut compter ni sur le hasard, ni sur la chance ni sur la revanche des berceaux mais il faut lui assurer les institutions qui garantiront sa vie normale, son épanouissement.

Néanmoins, la crise et le débat autour du projet de loi 28 (sur la restructuration scolaire dans l'île de Montréal), le MQF était prêt à se mettre à l'oeuvre dès l'automne — la rédaction des projets de "bills" sur le français était alors passablement avancée et les huit organisations visées ont eu le temps depuis de faire approuver ces textes par les instances concernées avant de confirmer leur adhésion au MQF.

Pour M. Angers, 1972, plus que d'autres années tout aussi décisives dans l'histoire du Québec, est une année de rendez-vous avec le destin. Et ce rendez-vous a déjà été accepté par l'ensemble des groupes représentatifs des différentes couches (ou classes) de Québécois. Reste aux hommes d'affaires francophones à prendre maintenant part au débat qui affectera la collectivité qui les fait vivre, a-t-il dit.

PRIX DE L'ESSENCE

à reporter cette hausse sur le consommateur.

Au pire, on pourrait s'attendre à une désorganisation mondiale du ravitaillement en pétrole. En effet, ces pays, notamment ceux du Moyen-Orient, ont déjà eu l'occasion de brandir la menace d'un embargo sur leurs exportations pétrolières, et c'est là une perspective que les compagnies n'envisagent pas de gaïeté de coeur.

Pour le Canada, une telle éventualité serait susceptible d'accélérer les explorations dans l'Arctique canadien ou sur son plateau continental.

Sur le plan mondial certes, le Canada n'est pas un gros producteur de pétrole, bien que les 2,6 pour cent du pétrole mondial qu'il produit le classent au neuvième rang des pays producteurs.

Ce pays a, par contre, la particularité d'être à la fois importateur et exportateur de pétrole. Pour des considérations strictement économiques, il préfère utiliser, dans certaines de ses régions, du pétrole importé, tandis que, par ailleurs, il exporte une bonne partie de sa propre production.

Son principal fournisseur est le Venezuela où l'avenir, cependant, demeure problématique. L'heure fatidique sonnera en 1980, date à laquelle toutes les concessions pétrolières du Venezuela feront retour au gouvernement.

En effet, la vague nationaliste monte au Venezuela et le gouvernement de ce

pays a déjà augmenté les taxes qu'il perçoit des compagnies pétrolières internationales et a décidé que toutes les concessions, au fur et à mesure de leur expiration, lui feront retour.

Dans ce cas, le Canada et les Etats-Unis qui, ensemble, achètent les deux tiers de la production vénézuélienne, seraient sérieusement affectés.

Dans l'ensemble, près de la moitié du pétrole importé par le Canada provient des pays membres de l'OPEP. Toute hausse de prix qui résulterait donc des négociations de Genève, serait ressentie par le consommateur canadien.

Il n'en demeure pas moins que la question la plus importante reste celle de savoir ce qu'il en sera de la participation des pays de l'OPEP à l'exploitation de leurs propres ressources. Plusieurs d'entre eux ont fait savoir qu'ils étaient décidés à obtenir une part plus substantielle dans la gestion et le capital des sociétés d'exploitation.

LES BENGALIS

avec les honneurs dus à un chef d'état. Il y a été accueilli par le président indien M. V. Giri, par le premier ministre Mme Indira Gandhi et par les dirigeants du Bangla Desh actuellement dans la capitale indienne.

En fait et selon le "Sunday Times" le leader bengali ne doit la vie sauve qu'à son géolier qui a eu pitié de lui et l'a caché pendant quelques jours alors que sa tombe était déjà creusée et que des officiers, envoyés par le général Yahya Khan, avaient pour mission de le "liquider".

A New-Delhi le communiqué commun publié hier à l'issue des conversations que vient d'avoir avec les dirigeants indiens le ministre des affaires étrangères du Bangla-Desh, M. Abdus Samad, illustre nettement l'échec diplomatique que constitue, pour les Etats-Unis et pour la Chine Populaire, la naissance de la jeune république bengalaise, estimée-t-on dans les milieux politiques.

En premier lieu, observe-t-on, le communiqué semble décerner des récompenses à divers pays en fonction de leur comportement au cours de la récente crise et, en particulier, pendant les débats de l'ONU. A en juger par les termes chaleureux du texte officiel, l'Inde obtient un prix d'excellence tandis que l'Union Soviétique et certains des pays socialistes d'Europe-orientale sont couronnés d'un prix d'honneur.

Derrière ces lauréats prestigieux, la France et la Grande-Bretagne, dans cet ordre, se classent pour ce qui semble bien être un "accessit", grâce, apparemment, à leur décision de s'abstenir au cours du scrutin de l'assemblée générale de l'ONU visant à sommer les belligérants de déposer les armes et, donc, visant à placer sur un pied d'égalité le Pakistan, l'Inde et le Bangla-Desh.

Ce qui est dit et ce qui n'est pas dit dans le communiqué prouvent en effet que l'attitude des uns et des autres au cours de la récente guerre qui a ébranlé le sous-continent constituera, pendant une longue période, un facteur dominant dans les relations entre l'Inde et le Bangla-Desh, d'une part, et les autres pays, d'autre-part.

Les forces indiennes se retireront du Bengale oriental dès que le gouvernement de la République populaire du Bangla Desh le désirera, déclare ce communiqué commun publié hier à l'issue de la visite de quatre jours à New Delhi de M. Abdus Samad Azad, ministre bengali des affaires étrangères.

Le communiqué exprime aussi l'espoir des deux parties, que le gouvernement de Dacca soit reconnu par la "communauté internationale" et souligne que seuls ceux qui veulent introduire un élément d'instabilité dans la région et mettre en péril la paix mondiale, persisteront à ignorer la réalité du Bangla Desh. "Toute tentative pour enrayer le cours de l'histoire sera vouée à l'échec", soulignent les deux parties.

Le communiqué indique encore que les deux pays sont conviés de fonder leurs relations bilatérales sur les principes du respect de la souveraineté réciproque, de l'intégrité territoriale, et de non-ingérence dans les affaires de l'autre pays.

Au cours des conversations qu'il a eues à New Delhi, M. Azad a souligné que son gouvernement plaçait en priorité le retour et le reclassement des réfugiés bengalis actuellement en Inde, et assure New Delhi de la totale coopération du gouvernement de Dacca sur ce problème.

L'Inde et le Bangla Desh proclament également dans le communiqué leur ferme détermination d'œuvrer pour la stabilité, le progrès, la paix et la prospérité dans le sous-continent indien.

L'Inde affirme sa volonté d'appuyer le Bangla Desh dans "sa légitime aspiration" de devenir membre des Nations unies et de ses agences spécialisées.

M. Azad a notamment précisé que son gouvernement adhérerait aux principes et aux objectifs de la Charte des Nations unies.

LES MOTONEIGISTES

vères. Le casque protecteur est depuis longtemps devenu obligatoire. La motoneige est prohibée des trottoirs, des terrains de jeux, des parcs, et des abords de routes.

Les nombreuses plaintes concernant le bruit causé par la motoneige ont trouvé réponse dans une autre réglementation. Entre 22 heures et 8 heures du matin, l'usage de ces engins est interdit aux Ontariens. Pour le citoyen qui décide de passer outre un point ou l'autre de cette réglementation, les amendes se situent entre 20 et 300 dollars.

Au Québec, l'an dernier, 24 personnes sont mortes à la suite d'accidents de motoneiges. Depuis, le ministre Georges Tremblay n'a pas cessé de préconiser une plus grande fermeté de la part du gouvernement. Ayant remplacé M. Tremblay à la tête du ministère des transports, c'est M. Bernard Pinard qui participera à la conférence de presse.

Dès le 1er janvier 1971, le gouvernement fédéral annonçait les premiers éléments d'une politique de contrôle touchant la fabrication de la motoneige autant que son usage.

Depuis avril dernier, les motoneiges doivent être équipées de phares arrière et avant; sur tout nouveau véhicule, l'accélération doit cesser au moment même où l'opérateur enlève sa main; le bruit que produit l'engin doit se situer en-deçà de 80 décibels.

LA CIC

le Canada et la Pologne, elle n'a jamais pu obtenir des gouvernements intéressés en Indochine (sauf peut-être au Laos). Le soutien et le concours nécessaires à son travail. Le prince Sihanouk lui avait interdit de poursuivre sa tâche au Cambodge.

En dépit du caractère international — et théoriquement neutre — de l'organisation, ses trois membres, reflétant les positions de leurs gouvernements respectifs n'étaient jamais arrivés à se mettre d'accord.

Il était permis d'espérer, cependant, que son maintien, même dans l'inactivité, était nécessaire en prévision du rôle qu'elle aurait pu être appelée à jouer en cas de cessez-le-feu ou de règlement du conflit.

Sur le plan juridique international, seule la conférence de Genève de 1954 qui a créé la CIC peut en modifier sa composition ou mettre un terme à son existence. Les deux co-présidents de la conférence — l'Union soviétique et la Grande-Bretagne — devraient pour cela convoquer une nouvelle conférence de Genève avec les mêmes participants que celle de 1954.

Conscient de cette situation, le ministre des affaires étrangères du Sud-Vietnam a déclaré que la décision de son gouvernement ne visait pas la CIC mais seulement la participation de l'Inde qui, "n'appliquant plus une politique de non-alignement, a perdu son impartialité en reconnaissant le Nord-Vietnam et le gouvernement révolutionnaire provisoire du Sud-Vietnam".

Le ministre a également annoncé que son gouvernement allait adresser un message aux deux co-présidents de la conférence de Genève leur demandant de reconsidérer la composition de la commission en prenant en considération la partialité de l'Inde.

Mais le résultat des représailles sud-vietnamiennes est évident aux yeux de tous les observateurs: la CIC est bien morte. Le ministre des affaires étrangères sud-vietnamien l'a d'ailleurs reconnu implicitement en déclarant: "jusqu'à ce jour, nous avons ignoré les membres de la délégation polonaise, pro-communistes. Nous allons désormais ignorer ceux de la délégation indienne. Il ne restera plus que les Canadiens. Il ne sera plus possible dans ces conditions d'adresser nos protestations à la CIC".

Le gouvernement sud-vietnamien serait toutefois prêt à reconsidérer sa position au cas où l'Inde ouvrirait une ambassade à Saigon, c'est-à-dire établirait des relations diplomatiques avec le Sud-Vietnam au même niveau qu'avec le Nord.

Cette éventualité paraît peu probable selon les observateurs diplomatiques à Saigon. Interrogé à ce sujet, M. Medan Jeet Singh, consul général de l'Inde à Saigon, s'est contenté de déclarer que la décision de son gouvernement "n'exclut pas la possibilité qu'une action analogue puisse être prise éventuellement vis-à-vis de Saigon à un moment approprié". Il a tenu à souligner les mots "éventuellement" et "moment approprié", laissant ainsi entendre que les conditions étaient loin d'être actuellement réunies.

● PEKIN (AFP) — L'échange d'ambassadeurs entre le Nord-Vietnam et l'Inde met en relief l'originalité de la politique étrangère de Hanoï et son indépendance par rapport aux positions chinoises, estiment les observateurs à Pékin.

Contrairement à la Chine, qui, dès le début des hostilités entre l'Inde et le Pakistan, a constamment attaqué les "agresseurs" indiens dont elle a dénoncé "l'impérialisme et l'expansionnisme", le Nord-Vietnam s'est en effet gardé de prendre position pendant toute la durée du conflit.

L'argumentation chinoise, voulant que l'Inde ait attaqué le Pakistan-Orientale pour y installer un régime "fantoche", n'a pas trouvé d'écho à Hanoï.

Nouveau supersonique

WASHINGTON (AFP) — L'URSS présentera cette année à Hanovre et au salon américain des transports "transport 72", une version perfectionnée de son transport supersonique "Tupolev-144", annonce l'hebdomadaire américain "Aviation Week".

Cet avion amènera à cette occasion aux Etats-Unis une délégation officielle soviétique. Il comportera notamment 180 places — configuration qui se substituerait au prototype à 120 sièges.

Que faites-vous
CE SOIR ?QUE FAITES-VOUS POUR TROUVER
DES IDEES NOUVELLES ?

Que faites-vous aujourd'hui pour développer vos talents les plus importants :

- 1 - la confiance en vous !
- 2 - l'enthousiasme !
- 3 - l'esprit de décision !
- 4 - l'entregent !
- 5 - la persuasion par la parole !

Quels que soient votre âge, votre occupation, et votre scolarité, venez assister à une

DEMONSTRATION GRATUITE

ce soir ou demain soir, à 8 heures, au 2850 est, rue Sherbrooke (coin sud-est de Warfield)

527-8345

Vous pourrez vérifier concrètement vos progrès à l'aide d'un graphique préparé pour vous par un ordonnateur.

Jean-Guy Leboeuf
Auteur des volumes :
"Arrêtez d'avoir peur
et craquez au succès"
et "Grain de Sagesse"



l'institut
jean-guy leboeuf

Une filiale de L'Institut de Personnalité Inc.

Depuis 1954, près de 15.000 adultes ont appris à mieux se motiver grâce à ce PROGRAMME D'ÉPANOUISEMENT PERSONNEL conçu par un Québécois pour des Québécois !

Après le bill 28

M. Saint-Pierre consulte
les commissions scolaires

Le ministre de l'éducation, M. Guy Saint-Pierre, estime que devant l'obstruction inopinée du Parti québécois au projet de loi 28 sur la restructuration du système scolaire de l'île de Montréal, il y aurait lieu de modifier les règlements de l'Assemblée nationale pour faire en sorte qu'un groupe minoritaire ne puisse paralyser les travaux de la chambre.

M. Saint-Pierre, qui était interviewé sur les ondes d'un poste de radio, a toutefois reconnu qu'il suffirait de présenter une politique linguistique pour enlever au Parti québécois la possibilité de prétexte pour une obstruction future à la réforme scolaire préconisée par le bill 28.

Le ministre de l'éducation a par ailleurs indiqué qu'il procédait actuellement à des rencontres avec des représentants des commissions scolaires montréalaises afin de s'entendre sur des objectifs communs et des moyens nouveaux de régler les problèmes auxquels les commissions ont à faire face.

Selon M. Saint-Pierre, le Parti québécois a révélé ses racines bourgeoises en empêchant la population ouvrière de profiter de la réforme scolaire. En terminant, il a donné l'assurance que le bill 28 serait de nouveau débattu à la reprise des travaux sessionnels.

Touristes canadiens
bloqués à Londres

LONDRES (PC) — Les membres du haut-commissariat du Canada ont travaillé d'arrache-pied jusqu'aux premières heures de dimanche pour arranger le rapatriement des touristes canadiens bloqués par l'annulation de leurs vols charter à la suite de violations des règlements.

Venant la plupart de Toronto, les touristes ont été parmi les 189 voyageurs abandonnés à l'aéroport de Gatwick vendredi par la Donaldson Interna-

tional Airways qui avait été avisée par le gouvernement britannique qu'elle enfreignait le règlement des vols charter de clubs.

Ce vol-là avait été organisé par la Canadian Fellowship Club et c'est une publicité dans les journaux canadiens qui a mis la puce à l'oreille des autorités britanniques. L'avion nolisé devait mettre le cap sur Niagara Falls, N.Y.

La plupart des voyageurs avaient pu arranger leur propre départ sur une ligne régulière dès samedi, mais 27 d'entre eux se trouvaient toujours bloqués à Gatwick, à 26 milles de Londres, sans un sou pour payer leur billet-retour.

Le haut-commissariat a facilité le contact au Canada de ces malheureux touristes avec leurs parents et ceux-ci ont ainsi pu obtenir un billet d'Air Canada payé à l'arrivée à Toronto. Six autres, n'ayant personne pour payer à leur place, ont obtenu le crédit nécessaire pour enfin repartir.

Un peu plus tôt, Lloyd International Airways avait annoncé qu'elle refuserait désormais de louer ses appareils aux groupes canadiens ou américains, car elle craint qu'ils ne se conforment pas aux règlements britanniques.

De son côté, Donaldson International Airways avait déjà annulé vendredi un vol charter à destination de Niagara Falls, N.Y.

Guérilleros colombiens

SAN PABLO, Colombie (AFP) — La peur continue à régner dans la petite ville de San Pablo, en Colombie, qui a été vendredi le théâtre d'une violente attaque de guérilleros pro-castristes.

Les militaires ont libéré samedi six des prisonniers faits par les guérilleros — cinq propriétaires terriens et un jeune homme, mais un policier a été tué et deux autres blessés.

Six autres policiers, faits prisonniers et jugés par un tribunal révolutionnaire, ont été sauvés par le père Domingo Lain Salvara, un prêtre espagnol, membre du groupe des guérilleros qui prit leur défense.

Les guérilleros, qui étaient environ 150, ont harangué la foule et se sont emparés de vivres, d'argent, d'armes et de matériel radio.

Il semble que le chef de l'armée de libération nationale (ELN) Fabio Vasquez Castano, ait été à la tête des assaillants. En abandonnant la localité, les guérilleros ont coupé les communications, isolant San Pablo.

Samedi, les hélicoptères ont survolé la région pour tenter de repérer les maquisards tandis que des unités anti-guérilla se sont enfoncées dans les montagnes pour les poursuivre. Un affrontement avec ces guérilleros, selon l'armée, serait très dur car ils possèdent un armement moderne et abondant.

Peu avant l'occupation de San Pablo, trois chefs guérilleros avaient été tués par la troupe.

PAESANO

Le Restaurant Italien de Montréal - 731-8221

Conservatoire Lassalle

École Supérieure d'élocution française
fondée en 1908

SEMESTRE D'HIVER 1972

COURS POUR LES "15-17"

Classe mixte
15 à 17 ans
vendredi 17 h. 00

Dialogues - Expression corporelle
Phonétique - Lecture expressive
Technique de scène - Expression orale

Prospectus sur demande:

Secrétariat: 1290, rue St-Denis

Tél.: 861-4114 (jour)
523-2675 (soir)

Atteint d'une balle à la tête

Le présumé meurtrier du policier de Hull succombe à ses blessures

HULL (d'après la PC) — Le présumé meurtrier du policier Fernand Bertrand, Gilles Meloche, un récidiviste de 23 ans qui bénéficiait d'une libération conditionnelle, est décédé hier matin à l'hôpital général d'Ottawa. Il avait été atteint d'une balle à la tête.

Meloche a été arrêté vers 4 heures samedi matin par trois agents de la police municipale de Hull, alors qu'il s'apprêtait à effectuer un vol dans une station-service en compagnie d'un complice.

Les policiers ont fait monter Meloche dans un fourgon cellulaire. L'agent Fernand Bertrand a pris place au volant, pendant que ses deux confrères se lançaient à la poursuite du complice de Meloche.

Les policiers Alain Marion et Réal Bourgeois n'avaient pas fait cent pas qu'ils entendirent des coups de feu tirés du fourgon cellulaire, où se trouvaient l'agent Bertrand et Gilles Meloche.

Revenant près du fourgon, ils aperçurent l'agent Bertrand appuyé contre le volant. C'est alors que, ne prenant aucun risque, le policier Alain Marion a fait feu en direction de la caisse du fourgon. Il a tiré sept balles. L'une d'elles a grièvement blessé Gilles Meloche.

Quant au policier Bertrand, âgé de 32 ans et père de trois enfants, il baignait dans son sang, mortellement atteint de plusieurs balles à la tête.

Pour capturer Meloche et son complice, les policiers avaient dû agir avec une extrême rapidité. Le jeune récidiviste avait alors caché sur lui un revolver de calibre .38.

Une fois dans le fourgon cellulaire, il aura tué l'agent Bertrand en glissant son arme entre les grilles qui séparaient la caisse de la cabine du camion. Mais il ne devait pas échapper aux balles tirées par le policier qui s'était porté au secours de son confrère.

Le complice de Meloche, qui avait réussi à s'enfuir, a été capturé quelques heures plus tard.

Le policier Fernand Bertrand était de la police municipale de Hull depuis le 13 mars 1963. Il aura



La cabine du fourgon cellulaire où prenait place le policier Fernand Bertrand lorsqu'il a été tué d'une balle à la tête, samedi, à Hull. On aperçoit les traces de sang sur le siège. Le présumé meurtrier du policier Bertrand, Gilles Meloche, 23 ans, est mort hier matin.

(Téléphoto CP)

droit à des funérailles civiles.

Meloche était bien connu des policiers de Hull et de Montréal. En 1968, il avait été arrêté à Hull en rapport avec deux vols à main armée et en novembre 1970, il avait

été arrêté à Montréal alors qu'il distribuait des faux billets de \$10.

Meloche bénéficiait d'une libération conditionnelle et devait se présenter régulièrement aux bureaux de la police de Hull.

La motoneige a fait 4 morts

La motoneige a fait sa "marque" une autre fois, au cours de la dernière fin de semaine, alors que quatre adeptes de ce sport ont perdu la vie. Au moins six autres personnes ont trouvé la mort dans des accidents de la circulation.

Deux motoneigistes se sont noyés, samedi, dans la rivière Saint-François, à Pointe-à-la-Croix, comté de Drummond. MM. Fernand Grondin, âgé de 39 ans, du camping Fontainebleau, à Saint-Cyrille, et Gilles Bergeron, 43 ans, 990, rue Sainte-Thérèse, à Drummondville, étaient à la tête d'une filée de motoneiges lorsque leurs véhicules sont disparus sous les glaces. Hier soir, les corps n'avaient pas encore été repêchés.

M. Henri Stevens, 32 ans, de Wakefield, comté de Gatineau, a trouvé la mort, hier, lorsque sa motoneige s'est renversée dans une courbe, dans une route secondaire, près de chez lui.

A l'île Calumet, un homme de 34 ans, M. Lun Faght, de Pembroke, Ontario, est mort, samedi, quand sa motoneige a heurté une clôture sur une ferme.

Une femme a perdu la vie et sept autres personnes ont été blessées, vendredi soir, dans une collision frontale survenue route no 1, à Coleraine, comté de Mégantic. La victime a été identifiée comme étant Mme Ayser Oxenc, 34 ans, du 1201, rue Coleraine, à Thetford Mines.

Un adolescent de 15 ans, Jocelyn Boulanger, de la première avenue, à Saint-Nasaire, est mort lorsqu'il a été écrasé sous les roues arrière de camion après avoir fait une chute du véhicule. L'accident s'est produit, samedi, près de chez lui.

Deux jeunes gens ont trouvé la mort,

samedi, dans une collision frontale survenue, samedi, sur la route no 53, à Sainte-Claire, comté de Dorchester. Il s'agit de François Pichette, 20 ans, du 2395, rue Guimond, à Giffard, et Mme Michel Rheault, 23 ans, de Saint-Edouard, comté de Lotbinière.

M. Gérard Leclerc, 47 ans, de Arnagh, comté de Bellechasse, est mort, hier, dans une autre collision frontale. Cet accident est survenu sur la route no 25, à Arnagh.

A Hull, Diane Chénier, 16 ans, a été mortellement blessée par une automobile, samedi, alors qu'elle revenait chez elle.

Une intervention réussit sur deux sœurs siamoises

EDMONTON — Carlstine et Cynthia — nées le 28 octobre, ont été séparées hier avec succès à l'hôpital universitaire d'Edmonton au terme d'une intervention chirurgicale qui a duré deux heures et demie.

Un porte-parole de l'hôpital a annoncé que l'opération a pris fin vers midi (heure normale des Rocheuses) et que l'état général des deux fillettes — âgées chacune d'une dizaine de semaines — était bon.

Leurs parents, un jeune couple qui a demandé à garder l'anonymat, demeurent dans une localité située au nord d'Edmonton. En octobre, le médecin de famille qui craignait des complications, avait fait admettre la mère à l'hôpital, où l'on avait jugé nécessaire d'opérer une césarienne pour délivrer la mère.

L'accouchement eut donc lieu et la mère et les fillettes étaient alors en bonne santé. Le poids des deux fillettes qui était ensemble de 10 livres et six onces à la naissance, avait passé à 17 livres au moment de l'intervention chirurgicale d'hier.

Une membrane de 3 pouces de long, allant du sternum au nombril liait les deux enfants. Cependant, des tests effectués immédiatement après leur naissance, ont permis de constater que les deux enfants avaient des systèmes circulatoires, digestifs et urinaires distincts.

"Je ne crois pas qu'un seul d'entre nous, a dit le porte-parole, ne soit pas

heureux du déroulement de l'opération. Les jumelles se trouvent dans un excellent état post-opératoire."

L'opération a-t-elle ajoutée, a commencé à 9.30 a.m. Peu après on découvrait que le principal obstacle au succès de l'opération serait, "comme prévu" un joint de deux paires de demi entre les deux fœtus. Le porte-parole, les chirurgiens se sont assurés que chacune des deux fillettes avait bien son propre système de voies biliaires.

Une vingtaine de personnes ont pris part à l'opération. Deux équipes chirurgicales avaient été formées, comportant chacune deux médecins. Y assistaient également: un spécialiste de la chirurgie abdominale, un autre de la chirurgie esthétique, le Dr Reuben Weinberg, avait pratiqué la césarienne, deux anesthésistes, des infirmières et des laborantins.

Samedi une répétition générale de tout le processus opératoire avait eu lieu.

Les parents étaient à l'hôpital et ils ont pu voir leurs enfants avant et après l'intervention. En prévision d'éventuelles transfusions de sang on avait mobilisé des donneurs de sang régulièrement inscrits à la Croix-Rouge, qui se tenaient prêts à toute éventualité.

Il existe actuellement au Canada deux autres sœurs siamoises. Néanmoins à Toronto et qui avaient subi avec succès la même opération à l'âge de neuf mois et sont aussi bien portantes que n'importe quel autre bébé de cet âge.

Depuis 1949 on a enregistré au Canada huit naissances de sœurs siamoises. Il en est né une fois toutes les 80,000 naissances.

Pékin désigne le successeur de Huang Hua

OTTAWA (PC) — La Chine a informé le gouvernement canadien que son prochain ambassadeur à Ottawa sera M. Yao Kuang, qui était précédemment ambassadeur en Pologne.

M. Yao remplacera M. Huang Hua, qui a été nommé représentant permanent de la République populaire de Chine aux Nations unies.

M. Yao, 47 ans, a-t-on appris, fut conseiller à l'ambassade de Varsovie de 1958 à 1963, alors qu'il retourna à Pékin travailler au département des affaires asiatiques. Il retourna en Pologne à titre d'ambassadeur en août 1970.

On n'a pas précisé quand M. Yao arriverait à Ottawa.

Mackasey en Israël

Le ministre du travail du Canada, M. Bryce Mackasey, dirige un groupe de Canadiens à une conférence internationale du travail en Israël.

La réunion internationale sur les tendances des relations industrielles et ouvrières aura lieu à Tel Aviv jusqu'au 14 janvier.

Environ 600 représentants du salariat, du patronat, de l'éducation et des gouvernements de quelque 20 pays prennent part à la conférence.

Un comité canadien, présidé par la directrice du Centre des relations industrielles de l'université McGill, Mme Frances Bairstow, a pris son concours à l'organisation de la conférence, y compris tout ce qui relève du Canada et le degré de participation des Canadiens à la conférence.

Canyon sur Mars

PASADENA (AFP) — Les savants du "Jet Propulsion Laboratory" de Pasadena en Californie, ont découvert sur Mars une région semblable à celle du grand canyon du Colorado, présentant des failles larges de 9 à 19 kms et profondes de 500 à 2,000 mètres.

copies
XEROX
.02 à .10 ch.
SECRÉTARIAT MONT-ROYAL
4503 Saint-Denis - Montréal
- 843-8112 -

Un contrat FCAI

Les employés de Montréal Offset Printing, propriété de M. Pierre Pélaudeau, viennent de signer une nouvelle convention collective. Le syndicat est affilié à la Fédération canadienne des associations indépendantes (FCAI). La compagnie imprime notamment le Journal de Montréal ainsi que plusieurs périodiques rattachés au monde du spectacle. La FCAI est considérée par les grandes centrales syndicales comme une association de syndicat de boutique.

Cours de Fine Cuisine Familiale

de Base : en 9 semaines débutant les 3 fév. et 13 mars
de Perfectionnement : en 7 semaines, débutant le 9 mars.
en leçons de démonstrations avec bonnes dégustations et livrets de recettes, suivies de travaux pratiques facultatifs pour les cours de Base seulement - 1 fois par semaine, le jour ou le soir.

2015 de la Montagne, Mtl. 107

Fondé en 1951

Bell engage la bataille des tarifs

OTTAWA (CP) — Bell Canada donne aujourd'hui le signal de ce qui s'annonce comme une longue bataille. L'enjeu: une hausse des tarifs téléphoniques.

La compagnie soumet aujourd'hui sa cause à la Commission canadienne des transports dans l'espoir d'obtenir une hausse "temporaire" des tarifs. Si la Commission lui donnait raison, Bell Canada augmenterait ainsi ses revenus de \$24.6 millions, à la condition que cette hausse temporaire soit en vigueur pendant toute la présente année.

C'est en novembre que Bell a déposé

une requête auprès de la Commission pour obtenir une hausse "temporaire" de ses tarifs. Cette hausse, toutefois, fait partie d'un plan d'ensemble qui aurait comme résultat d'augmenter de 9.5% les tarifs résidentiels et les tarifs d'affaires. Si le plan global était accepté, la caisse de Bell Canada s'enrichirait de \$78.1 millions, si, encore une fois, les hausses étaient en vigueur pendant toute l'année.

La Commission canadienne du transport a reçu huit mémoires au sujet de cette requête de Bell, dont ceux des gouvernements de l'Ontario, de Terre-Neuve et de Québec. Le gouvernement québécois a fait savoir il y a quelque temps qu'il s'opposait aux hausses demandées par Bell.

L'augmentation temporaire recherchée par Bell est de 5% pour les tarifs résidentiels et de 5 à 20% pour les tarifs d'affaires.

La compagnie a demandé que ces tarifs entrent en vigueur le 1er janvier et a pressé la Commission canadienne du transport de le dépêcher à tenir des audiences à ce sujet.

Les audiences sur la hausse temporaire et les augmentations globales pourraient durer pendant des mois.

M. Robert Sorivener, président de Bell Canada, a déclaré en novembre que la compagnie était "victime de l'inflation" et qu'elle devait augmenter ses tarifs de façon à ce que le rendement sur le capital investi attire les investisseurs.

Dans sa requête présentée en novembre, la compagnie affirmait que la nouvelle échelle de tarifs ne pourrait entrer en vigueur au début de cette année, à cause du temps qu'il faudrait pour débattre la requête et mettre en application les nouveaux tarifs. Elle a demandé des hausses temporaires dans le but d'empêcher une baisse des revenus en 1972.

Bell Canada fera valoir aujourd'hui que pour maintenir ses services de télécommunications à un niveau d'efficacité suffisant, elle devra mettre en branle un programme de construction de \$500 millions.

C'est la troisième requête soumise par Bell depuis 1968. Vers la fin de 1970, elle a obtenu des hausses de tarifs de \$22.5 millions; la demande originale était de \$30 millions. En 1969, elle avait réussi à obtenir une hausse de \$27.5 millions alors qu'elle demandait \$83.6 millions.

Un journaliste raconte pourquoi il est 'pogné'

par Clément Trudel

Dans un témoignage d'une franchise parfois gênante, le journaliste François Béliveau raconte sa métamorphose — de journaliste petit-bourgeois en militant qui lutte contre la collusion du monde des affaires et de la politique.

C'est en fait de l'objectivité, dira-t-on. "Pogné", c'est le titre du livre, nous met en présence de policiers-robots et de détenus cherchant à percer les arcanes de notre justice. C'est une charge émoive contre un système où plusieurs ont l'impression de vieillir dans le vide.

François Béliveau était membre de la section sportive de la rédaction de La Presse, jusqu'au lock-out d'octobre. Il a la lucidité de reconnaître certains gestes précipités des dirigeants syndicaux mis à l'épreuve dans ce conflit (s'est-on préoccupé, par exemple, de consulter la base avant de lancer le "Quotidien Populaire"?)

L'essentiel du livre tient toutefois dans un constat de naïveté désarmante face à ces rouages de la société contemporaine. Béliveau n'a pas l'agreur durable et son texte tend plutôt à faire appel à l'humanité des hommes; lui qui en eut assez de "mastiquer la charogne" aux faits divers, a cru trouver dans le journalisme sportif un exutoire à son

penchant idéaliste, mais force lui fut de constater que l'on ne porte pas facilement atteinte à la réputation des dieux du Forum sans encourir les foudres des businessmen du sport. Reste le sport amateur et encore.

Vingt-trois heures de détention alors que l'on se sent "prisonnier encombrant" et qu'il faut ruser devant le service de "réception-inquisition", c'est pour François Béliveau l'occasion d'exercer avec plus d'acuité que de coutume son sens de l'observation. A preuve, ces "types" de détenus et les réflexes que déclenchent la possibilité d'une incarcération prolongée ou d'une libération trop rapide, suivant les cas: bookie, robeux et autres habitués des Cours municipales, ou encore manifestants sur lesquels la guigne s'acharne (la robeux du système pileux est souvent fonction de la célérité des forces de l'ordre à "faire circuler" un badaud qui ne s'expliquera qu'après coup le sens de cette arrestation).

Dans son mot de présentation, le confrère Gilles Gariépy avoue avoir éprouvé la tentation de suggérer quelques coupures à l'auteur — heureusement, un juste retour a mené à éliminer cette "attitude propa-

Suite à la page 2

AVIS

L'Association des
Infirmières et Infirmiers
de la Province de Québec

LES COURS DE
TAXONOMIE - DOCIMOLOGIE

domaine affectif, prévus pour le 10 au 14 janvier 1972 ont été annulés, du au manque d'inscriptions et que ces 20 cours, domaine cognitif, le seront si 20 inscriptions, au minimum, ne sont pas reçues avant le 13 janvier 1972.

Rita J. Lussier, Inf., M.S.
Consultante en Service de
soins infirmiers.



La Chambre
de commerce
de Montréal

Déjeuner-causerie hebdomadaire
LE MARDI, 11 JANVIER



M. JEAN-LOUIS BARRAULT
metteur en scène, comédien et
directeur du Théâtre des Nations de Paris
Le sujet: "Théâtre, répertoire et décou-

verte"
La causerie sera suivie d'une période de
questions avec l'auditoire

Hôtel Sheraton Mont-Royal
12 h.30

Le public est admis
Renseignements : 866-2861.

LECTEURS DES ANTIPROPOS

JEAN LÉVESQUE
parlera de

L'INFORMATION
AU QUÉBEC



jeudi,
13 janvier, 20 h.
Centre Social,
Salle B-2419
Université de Montréal
2332, boul. Édouard Montpetit
ENTRÉE LIBRE
Section Outremont-Côte-des-Neiges
S.S.J.B.

VOUS PAYEZ \$12.
AU LIEU DE \$20.

RÉDUCTION DE

40%

SUR \$20.

RÉDUCTION DE 40%
SUR CHAQUE ACHAT
D'AU MOINS \$20.
AU MAGASIN SEULEMENT

LIBRAIRIE
TRANQUILLE

67, Ste-Catherine ouest

éditorial

Où résidera la primauté réelle?

A ne s'en tenir qu'aux propos récents de M. Claude Castonguay, on serait enclin à croire qu'Ottawa résiste avec la dernière énergie à des concessions majeures que le Québec cherche à lui arracher. Il semblerait qu'après avoir occupé le premier le champ des allocations familiales, le pouvoir central ne s'apprêterait qu'avec la plus vive réticence à se départir de sa primauté dans ce domaine.

Or, il faut lire le projet de loi 286, déposé à l'Assemblée nationale à la fin de décembre par M. Castonguay, pour se rendre compte que ce n'est là qu'une illusion d'optique savamment entretenue par les hommes politiques. A moins que les textes ne veuillent plus rien dire, tout indique qu'au train où vont les choses, c'est Ottawa, non Québec, qui aura la primauté en matière d'allocations familiales.

Commençons par le plus simple, soit la part de chaque gouvernement dans les déboursés. Selon des chiffres fournis par Québec, les deux gouvernements déboursent présentement \$252 millions au titre des allocations familiales. De ce total, 60% est versé directement par Ottawa et 30% par Québec; l'autre dixième est versé par Québec (au titre des allocations scolaires) mais moyennant un accord de retrait facultatif assorti d'une compensation fiscale. Sous le régime actuel, la primauté penche, de toute évidence, en faveur du gouvernement qui fut le premier à verser des allocations familiales et qui débourse à cette fin les sommes les plus importantes.

Une lecture superficielle du bill 286 pourrait laisser croire à cet égard à un changement. L'article 5 du projet de loi stipule, en effet, que le gouvernement québécois versera \$15 par mois pour chaque enfant âgé de moins de 12 ans, \$20 pour chaque enfant âgé de 12 à 17 ans, et \$14 de plus pour chaque enfant au-delà du troisième.

Il suffit cependant de lire l'article 3 du projet de loi pour constater que le projet Castonguay ne fait qu'ajouter aux sommes accrues qu'Ottawa, en vertu du programme Munro, entend continuer de déboursier au chapitre des allocations familiales. Le texte dit, en effet, que sera déduite de l'allocation versée par Québec "toute prestation versée à l'égard d'un enfant en vertu d'un régime équivalent établi par une loi du Parlement du Canada".

Cela revient à dire que, de toute manière, le gouvernement central continuera à verser une proportion importante des sommes consacrées aux allocations familiales et que le rôle de Québec se bornera à transformer en allocations supplémentaires pour les enfants de familles nombreuses les allocations qu'il verse actuellement et à effec-

tuer une redistribution mitigée des sommes rendues disponibles par Ottawa. La part brute d'Ottawa dans les déboursés totaux était de 60%; elle sera demain plus proche de 70%.

Primauté de papier: voilà à quoi se résume la "concession" qu'Ottawa hésite tant à faire au Québec. Le vrai esprit du fédéralisme eût exigé, au contraire, que le Québec décidant d'occuper en priorité un champ qui lui revient, Ottawa libère à cette fin pour Québec les sommes qu'il s'approprie présentement par l'abus de la prépondérance fiscale.

Au gouvernement qui entend continuer de déboursier les plus fortes sommes, revient logiquement le droit non seulement de décider des sommes qu'il versera (c'est ce que reconnaît M. Castonguay en transcrivant dans le bill 286 les montants de \$15 et \$20, déjà prévus dans le bill C-264 de M. Munro), mais aussi d'administrer l'ensemble du programme. C'est précisément le cadeau que Québec s'apprête à faire à Ottawa. Et cela risque de se faire, si le bill 286 est adopté dans sa forme actuelle, par simple décision administrative.

En vertu de l'article 33 du projet Castonguay, le gouvernement québécois serait autorisé à conclure avec tout autre gouvernement ou organisme (lisez le gouvernement central ou l'une de ses agences) une entente relative "à l'administration par un autre gouvernement qui applique un régime équivalent profitant aux résidents du Québec des sommes requises pour l'application de la présente loi".

Qu'on songe à regrouper sous une même administration les deux programmes d'allocations familiales, cela est dicté par le plus élémentaire bon sens. Mais le regroupement devrait normalement se faire sous l'autorité du gouvernement qui a primauté en matière de pouvoir législatif. Comment expliquer qu'on veuille, dans le cas présent, effectuer la délégation en faveur du gouvernement dont Québec a si souvent contesté la primauté?

Déjà, le projet Castonguay, en introduisant la procédure de "l'income test" qu'avait rejetée la commission Castonguay, fait une concession majeure et fort discutée au ministre fédéral Munro qui a introduit ce concept dans son propre projet sans consulter le Québec. En concédant de plus la gestion du programme à Ottawa, Québec achèverait de reconnaître que son rôle dans le champ des allocations familiales n'est que complémentaire et secondaire. Le moins que Québec devrait exiger à défaut de "l'opting out", ce devrait être une gestion rigoureusement paritaire.

Il faudra également prévoir des mécanis-

mes administratifs et adjudicatifs par lesquels sera assuré le fonctionnement concret du programme Castonguay.

Selon le bill 286, l'administration du programme relèverait du ministre des affaires sociales et du lieutenant-gouverneur-en-conseil. Le second établirait par règlement les normes générales de fonctionnement; le premier appliquerait les règlements et jouirait de larges pouvoirs de décision pour assurer la bonne marche du programme par l'intermédiaire de ses fonctionnaires ou d'un organisme relevant de son autorité. De même, en matière d'appels, l'organisme compétent serait la Commission d'appel de l'aide et des allocations sociales, instituée par la loi de l'aide sociale (1969).

Qu'advient-il de ces dispositions dans l'hypothèse où serait conclue une entente confiant la gestion du programme à un organisme fédéral? Qui serait chargé des visites, inspections, vérifications nombreuses que nécessitera l'application de "l'income test"? Le tribunal chargé d'entendre les appels serait-il celui que prévoit le bill 286 ou celui qu'entend instituer M. Munro (of bill C-264, art. 11)? Comment se feraient, dans ce contexte, les échanges de renseignements entre les ministères fédéraux et provinciaux?

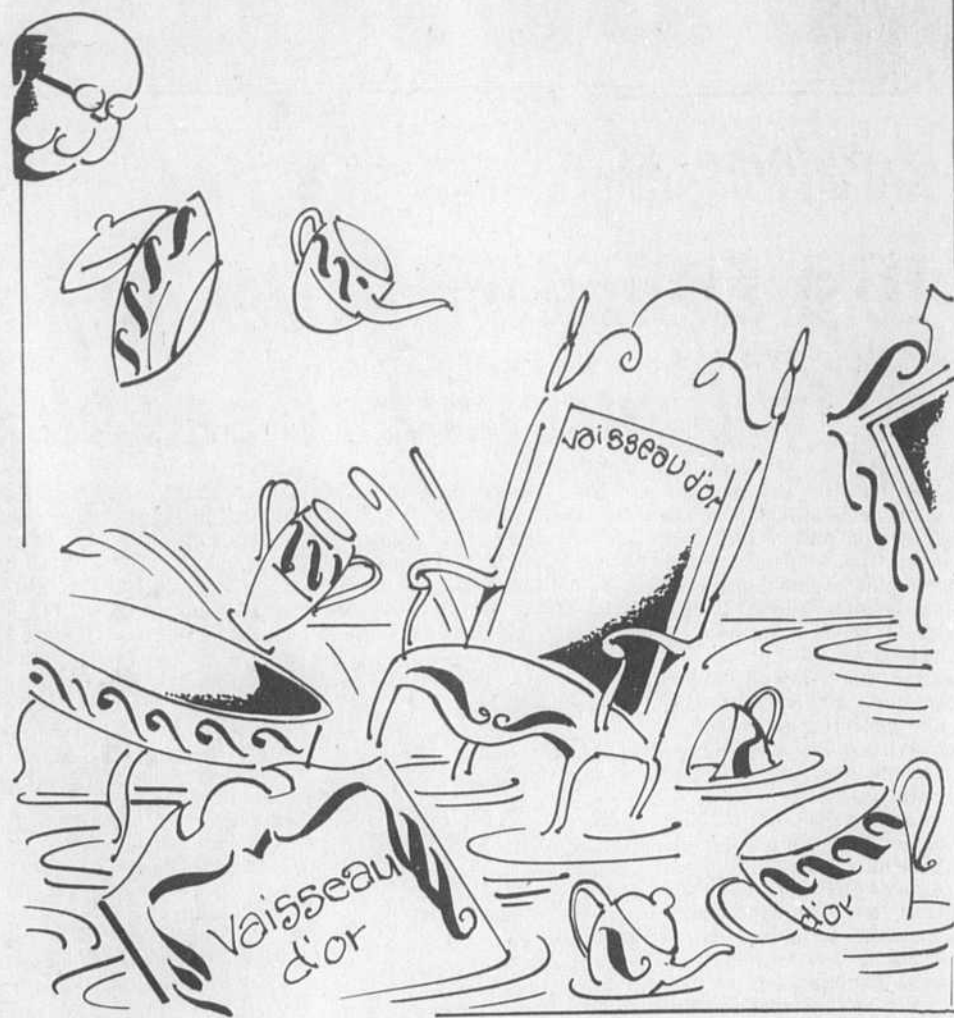
L'entente vers laquelle on semble s'acheminer remettrait vraisemblablement toutes ces responsabilités à Ottawa. Le tout pourrait se faire sur simple décision du lieutenant-gouverneur-en-conseil. Est-ce vraiment cela, la primauté que MM. Bourassa et Castonguay revendiquaient à Victoria?

Rien de plus instructif, pour se convaincre du gaspillage d'énergie qu'entraîne la pratique actuelle du fédéralisme, qu'une lecture comparée du bill C-264 (fédéral) et du bill 286 (québécois).

Les deux textes traitent littéralement des mêmes questions: cela trahit une confusion incroyable dans le partage des compétences. Ils s'ingénient de plus à trouver, pour répondre à des problèmes identiques, des solutions subtilement différentes: cela ne peut qu'ajouter à la confusion des contributeurs.

Il serait plus simple et efficace qu'Ottawa reconnaisse loyalement la primauté du Québec dans ce domaine si clairement relié à la primauté des provinces en matière de politique sociale. Il serait beaucoup plus sain, au point de vue politique, que cette primauté puisse s'exercer sans ombre. L'arrangement qu'annonce le bill 286 sera boiteux et décevant. Il faut réclamer avec la plus vive énergie qu'il ne puisse échapper, avant de prendre effet, à la sanction de l'Assemblée nationale.

Claude RYAN



— Pas de fluor dans l'eau, de la floriture !

Une déclaration de l'OFAQ

L'abolition des allocations familiales

Le gouvernement fédéral déposait en Chambre dernièrement, le projet de loi "Régime de revenu familial garanti" prévoyant le versement de prestations à l'égard des enfants. De son côté, le gouvernement provincial a préparé un projet de "Régime québécois d'allocations familiales".

Allocations d'assistance sociale

Les Organismes familiaux associés du Québec se sont penchés sur cette question qui touche directement les familles. Les régimes tant fédéral que provincial prévoient que les allocations seront versées en tenant compte de l'âge, du nombre d'enfants et des niveaux de revenus des parents. L'un ou l'autre des régimes fera éventuellement partie de l'ensemble des mesures prises pour combattre la pauvreté et sera un élément parmi d'autres visant à établir une politique de sécurité du revenu. Cependant, si on considère leurs répercussions familiales, ces régimes impliquent que deux familles sur cinq ne recevront plus leurs allocations familiales. Les deux projets sont donc des allocations sociales pour ne pas dire des prestations d'assistance sociale mais ne sont aucunement des allocations familiales.

Si on admet que c'est la présence de l'enfant parmi les adultes qui en ont la charge qui fait que le groupe devient une famille, et non pas toute sorte d'autres caractéristiques économiques, il est indéniable que les allocations familiales disparaissent tout simplement. Ces deux formules gouvernementales signifient pour les familles, la perte d'un droit acquis depuis au-delà de vingt-cinq ans.

Depuis une génération en effet, l'attribution des prestations reposait sur le statut de parents. N'était-ce pas le fait d'assumer la charge économique d'un enfant qui rendait éligible à recevoir les prestations? Les nouveaux régimes reposent sur des critères économiques qui ont comme conséquence directe de priver 41,9% des familles de leur prestation. La distinction entre ceux qui ont des enfants et ceux qui n'en ont pas disparaît également. La reconnaissance du statut de parents devient nulle.

Mesure décourageante

On trouve, encore aujourd'hui, plus de familles nombreuses dans les milieux économiquement faibles. Heureusement, les nouveaux régimes, comme l'ancien d'ailleurs, ne discriminent pas les familles nombreuses. Cependant, "cette différence de comportement entre les classes de revenus tend à s'atténuer ou parfois même à se renverser" (Henripin, Jacques, Socialisme 65, printemps 1965 no. 6 p. 38). Les nouveaux projets ne sont-ils pas de nature à freiner cette tendance et à contribuer à maintenir un haut taux de natalité dans des classes à revenus inférieurs? Ne sont-ils pas de nature à décourager des

Les Organismes familiaux associés du Québec regroupent le Christian Family Movement, la Fédération de la famille de Québec, l'Association féminine d'éducation et d'action sociale, l'Institut de la famille de Montréal, la Fédération nationale des services de préparation au mariage, la Fédération des organismes familiaux du Saguenay - Lac - Saint-Jean, Couples et familles FND.

familles qui ont développé le concept de paternité et de maternité responsables et qui assument justement le gros de la charge fiscale?

Nous reconnaissons que le problème de l'injustice sociale qui découle des disparités du revenu est réel et très important. Mais c'est toute la politique de sécurité du revenu qui doit être repensée. On est en droit de se demander s'il est efficace de multiplier des normes d'assistance et d'allocations sociales devenues si complexes, si difficiles d'application que les individus doivent recourir à l'aide spécialisée pour en bénéficier. Ce problème d'injustice sociale doit de toute évidence être réglé pour le bien de la société mais la solution ne doit pas porter atteinte aux droits des familles.

Notre principal souci n'est pas de favoriser l'augmentation du taux de natalité au Québec. Il n'est d'ailleurs pas prouvé que des allocations familiales provoquent nécessairement cette augmentation. Nous croyons que la famille est le milieu de socialisation le plus déterminant pour l'individu. Nous croyons que les perturbations sociales actuelles sont en grande partie dues à la faiblesse du milieu familial, à ses difficultés d'adaptation, à ses problèmes économiques, à l'absence de valorisation du rôle de parents, à l'ignorance généralisée de la société relativement à l'influence déterminante qu'a la famille sur la formation de l'individu.

Co-responsabilité

Nous croyons également que le gouvernement a la responsabilité sociale d'aider la famille et d'assumer sa part des charges financières occasionnées par la naissance de l'enfant. L'enfant est un apport pour la société beaucoup plus que pour la famille. Il n'est plus comme autrefois un apport

en main-d'œuvre gratuite ou en revenu économique pour la famille. Il demeure à la charge des parents très longtemps, souvent tout le temps de sa présence au sein de la famille. Le gouvernement et les parents sont co-responsables de la charge financière de l'enfant.

Au même titre que le gouvernement prend sa part de responsabilité financière dans le fardeau scolaire, il apparaît normal qu'il continue d'assumer et qu'il intensifie même sa part des naissances de l'enfant. Autrefois les parents défrayaient seuls le coût de la scolarisation des enfants, aujourd'hui le gouvernement y participe largement. Cette co-responsabilité des parents et du gouvernement doit se maintenir et se consolider. Des allocations familiales adéquates sont une mesure la favorisant. D'autres mesures devront être prises et des sommes représentant une partie déterminée du revenu national devraient être attribuées à ces fins.

En conséquence, nous voulons que le gouvernement maintienne et intensifie le partage de la responsabilité financière des enfants avec les familles. Les enfants étant un apport social plus que familial, la distinction entre le statut de parents et le statut de ceux qui ne le sont pas doit être socialement établie.

Des allocations dites "familiales" ne peuvent qu'être attachées à l'enfant dont la présence auprès des adultes, qui en ont la charge, permet de constituer une famille. Les prestations visant à combler les disparités économiques ne sont pas des allocations familiales.

Les parents d'un enfant ont droit à des avantages financiers à sa naissance sous forme de prime ou d'exemption d'impôt. Les allocations familiales ne devraient pas être imposées.

Nous nous opposons donc à la disparition des allocations familiales. Bien plus, nous voulons que les sommes attribuées à cette fin soient ajustées au coût de la vie et nous voulons voir se multiplier les mesures pour aider la famille dans son rôle primordial de socialisation des enfants.

propos d'actualité

La participation militaire du Canada aux opérations internationales de maintien de la paix contribue à prévenir le déclenchement ou la propagation des hostilités en d'autres points névralgiques du monde, afin de faciliter le règlement des problèmes politiques sous-jacents par voie de négociations ou par un processus de compromis, et de réduire ainsi au minimum la possibilité que les grandes puissances s'en mêlent.

Il est dans l'intérêt du Canada de prévenir toute guerre; mais si elle devenait inévitable, il faudrait y mettre un frein avant qu'elle n'atteigne des proportions telles qu'elle mettrait en danger la sécurité du Canada. Le Gouvernement vise donc à maintenir dans la mesure du possible un dispositif de combat polyvalent d'une haute qualité professionnelle dans les Forces armées, et compte se réserver le plus grand éventail de choix possibles s'il lui fallait réagir à des événements internationaux imprévus.

Livre blanc sur la politique de défense, août 1971.

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur et rédacteur en chef: Claude Ryan

Rédacteur en chef adjoint: Michel Roy

Directeur de l'information: Jean Francoeur

Troisième: Bernard Larocque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 434 est, rue Notre-Dame, Montréal 127. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: \$35 par année; six mois: \$19. A l'étranger: \$40 par année; six mois: \$22. Traitement: \$12. Édition du samedi: \$10 par année. Édition hebdomadaire, livrée à domicile par porteur: 75 cents par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Depot légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TELEPHONE: 844-3361 (lignes groupées)

LIBRE OPINION

Le réalisme loge-t-il chez Vallières ou chez Gagnon?

par LUC OUELLETTE, étudiant

Dans un récent article au Devoir, M. Pierre Vallières faisait part du résultat de sa longue cogitation, de son autocritique qui l'a amené à rejeter le FLQ, tant dans son action que dans son utilité comme mouvement révolutionnaire. Toute spectaculaire qu'est cette désaffection, elle n'en est pas moins extrêmement lucide et logique. Et l'on doit s'en réjouir: pour une fois, un de nos influents gauchistes militants pose ses pieds sur terre et regarde lucidement la situation au Québec, incomparable avec celle de la Chine, de Cuba, de la Russie lors de leur révolution.

A mon sens, on aurait tort de mésestimer les propos de M. Vallières sur le Parti québécois. La gauche militante aurait tort de balayer cette option comme l'a fait M. Charles Gagnon. Pourquoi? A cause de la position du PQ dans l'échiquier électoral et dans la colonne des masses. Dans son long article, M. Vallières s'attarde sur-

tout à démontrer que le FLQ est dépassé; cependant il s'attache aussi au fait que le PQ est le seul instrument de masse aux mains des Québécois pour renverser le régime actuel.

M. Gagnon a réfuté le PQ, lui préférant, semble-t-il, un parti des travailleurs. Cependant, comme l'a noté M. Vallières, et comme il est aussi important de noter, stratégiquement parlant et pour l'immédiat, c'est-à-dire à court terme, le PQ est le parti du changement désiré. Le PQ a de nets avantages sur un parti travailliste ou tout autre parti du genre. Le premier non négligeable, est que le PQ existe déjà; il a déjà ses bases, ses structures et il est déjà un instrument de réveil et de lutte des Québécois. Or, il n'existe aucun parti travailliste (ou du genre) au Québec, même si les centrales syndicales ont tant le terrain en ce sens. Il ne faudrait pas songer non plus à diviser les Québécois: le

PQ a déjà passé une élection, il est lancé et toujours vivant.

L'idée d'un parti travailliste est ambiguë pour la même raison qui fait que le Québec est ce qu'il est et qui est le deuxième avantage du PQ: les bourgeois.

Etonnant? Pas du tout: regardons simplement le Québec d'aujourd'hui. M. Gagnon parle de lutte des classes. Mais quelle est la classe la plus nombreuse au Québec: la bourgeoisie ou le prolétariat? D'abord, un peu de classification. Pour le gros bourgeois, pas de problème: on tombe tous d'accord pour dire que la haute bourgeoisie est l'exploiteur et c'est elle qui est visée par le changement prévu. Entre petit et moyen bourgeois, l'étiquetage devient plus difficile à établir. Et si on enlève le moyen bourgeois, c'est beaucoup de monde de parti, encore plus si on chasse le petit. Ce que je veux dire c'est que le groupe petit et moyen bourgeois constitue une im-

portante fraction de la population québécoise: c'est indéniable. Reste le prolétaire qui se confond souvent, ici, au chômage: il existe, il n'est pas marginal, mais il n'est pas seul. Je reproche à certains militants gauchistes de vouloir mener une révolution comme il en fut à Cuba, en Chine ou en Russie. Pourtant, la pyramide des classes au Québec n'est pas la même que lors de la révolution russe (ces pauvres Russes qui auraient bien besoin d'une autre révolution). Nier que la classe bourgeoise est importante au Québec, nier qu'elle forme une force de masse avec laquelle il faut compter, serait être aveugle, se plonger le doigt de chaque main dans l'oeil jusqu'à l'épaule, c'est vouer la révolution à l'échec.

On se prend à se demander si certains gauchistes veulent la révolution pour eux ou pour la grande majorité des Québécois. Il est important de noter également que beaucoup de travailleurs sont bourgeois et qu'il ne faut pas toujours associer travailleurs et prolétaires. Ceci est particulier au Québec qui, je le répète, n'est ni Cuba, ni la Russie, ni la Chine lors de leur révolution. En fait, former un parti travailliste serait aussi admettre que le petit bourgeois, au moins, est dans la lutte avec le prolétaire.

L'avantage du PQ? Il englobe une bonne partie de la petite et de la moyenne bourgeoisie. Et on ne saurait le lui reprocher, sous peine de se mettre à dos une partie importante et vitale de la population et la révolution, c'est pour tout le monde. On pourrait, a priori, lui reprocher de ne pas pencher suffisamment du côté des travailleurs. Mais en admettant que dans les comités de l'île de Montréal qui ont élu le PQ se trouvaient une grande partie de travailleurs, le reproche devient boiteux. Si l'on maintient que chez les travailleurs il existe de "bons" bourgeois, peut-être serait-il plus exact de reprocher au PQ de nier le prolétaire. L'hypothèse reste à prouver mais les centrales syndicales devraient rallier cette dernière classe, en fait il le faut.

Enfin, il faut remarquer que le PQ n'est pas éternel et, comme l'a dit M. Lévesque lui-même, que c'est un parti de transition, de transition entre le colonialisme et le capitalisme, et l'indépendance et le socialisme. Le PQ tend vers l'indépendance et par-delà vers la socialisation; il n'est pas nécessairement le parti qu'il faudra après l'indé-

Suite à la page 2

Le mot du silencieux

À PIED OU EN VOITURE

par ALBERT BRIE

Dans une ville comme Montréal, il y a deux classes de gens, à la fois confuses et distinctes. En d'autres mots, on trouve les automobilistes et les autres: ceux qui roulent et ceux qui marchent. Presque tous, sont les jouets d'une psychose commune, celle d'atteindre au plus pressé une destination qui ne commande que rarement cette précipitation.

Il est de convention universelle, dans notre siècle chaotique, de mimer les affaires pressantes. Les grandes villes sont pleines de feux-folets désœuvrés qui se catapultent vers des rendez-vous où l'on flâne.

Automobilistes et piétons sont ennemis mortels. Il est, d'autre part, remarquable que les deux espèces ne font qu'une. En effet, tout conducteur de véhicule marche à ses heures, le moins longtemps possible, va sans dire; quant au marcheur, il lui arrive à l'occasion de triompher au volant d'un mécanisme. L'homme est donc double, c'est-à-dire pédestre et véhiculaire. De nature, il est vite-capot.

Des deux sections de cet individu, celle qui roule est la plus barbare.

Elle a deux constantes: la grossièreté et l'égoïsme. La gente roulante ne compte pas seulement le piéton (vulgaire engance écrasante), comme ennemi. Même ses complices lui veulent du mal. L'homme à la voiture voit-il son pareil à ses côtés, devant ou derrière lui, il éprouve aussitôt un ennui, un agacement, une rage incoercible. Il se hâsse de toutes ses rétentions bilettes.

Il y a une morale automobiliste extrêmement primaire. C'est la loi du plus fort. L'homme actuel a mis dans sa voiture toutes ses complaisances, toutes ses impuissances, tout son bonheur contrarié autre part et toutes ses économies, y compris celles qu'il n'a pas.

Heureusement qu'il lui arrive de se dégarer de son monstre déformant. On pourrait croire alors que, convertie en piéton, la brute s'humaniserait. Hélas, non! Elle oublie l'agresseur qu'elle était l'instant d'avant pour entrer dans la peau d'un résistent, tout aussi mauvais coucheur que son prédécesseur.

Piéton, il devient têtard, inconscient, bête. Il regarde l'homme au volant

comme un assassin en puissance. Sa condition de marcheur, de démuné, lui fait une tête outrecuidante, fanfaronne.

Les affrontements "jambistes-motocyclistes" nous montrent l'homme dans l'apothéose de son ridicule, de son infantilisme et de sa bêtise d'instinct. Le climat des grandes villes est devenu insoutenable du fait de ce perpétuel antagonisme. Peut-être, est-ce notre façon à nous de conjurer les guerres civiles...

Pour une part, je confesse que ma voiture est beaucoup moins à mon service que je ne le suis au sien. Le temps qu'elle met à me déposséder de mes énergies est beaucoup plus long que celui qu'elle emploie à me les ménager. Au fond, nous nous dévalons plus vite que nos mécaniques.

Si un jour, pour mon malheur, l'en- vie me vient de faire l'éloge des nouveaux modèles de véhicules-moteur, j'ai dans ma tête une inscription toute prête que je peindrais sur d'immenses banderoles aux angles de toutes les rues: "Au volant des voitures neuves roulent des hommes d'occasion".

des idées

des événements

des hommes

Le malaise de la Communauté urbaine

Une ristourne de \$61 millions pour Montréal en trois ans

par YVES RYAN, maire de Montréal-Nord

Nous sommes au lendemain de l'assemblée spéciale convoquée par la Communauté urbaine de Montréal pour l'étude de son budget 1972 dont on sait, par contre, qu'il a été adopté "automatiquement" sur le coup de minuit, la veille du Jour de l'An selon la Loi. Cela ne devrait pas cependant nous empêcher de livrer quelques considérations sur le malaise très profond et compréhensible avec lequel les banlieues ont impitoyablement aux prises.

Disons tout de suite qu'il est regrettable que plus de représentants de la banlieue n'aient pas fait valoir le poids de certains chiffres accablants, dont la seule déclamation aurait permis à la vaste opinion publique touchée par la CUM de sûrement mieux comprendre les doléances des banlieues, qui se retranchent trop tôt, à mon humble point de vue, derrière l'insipide adoption automatique précédée d'une longue et improductive attente, au coût de plusieurs heures presque littéralement perdues.

Le soussigné, membre de l'exécutif de la CUM aura été l'un des rares maires de banlieue à voter en faveur du budget parce que son mandat commandait, après étude au comité, de présenter le budget préparé dans le cadre de la Loi et, il va sans dire, d'appuyer publiquement à l'assemblée, les recommandations arrêtées solidement et après discussion, à l'intérieur du comité. Le Président de l'exécutif ayant fourni pendant une heure et demie toutes les considérations et explications imaginables sur le contenu du budget, parlait en notre nom et il n'eût rien valu pour nous de renchérir ou répéter quoi que ce soit sur nos obligations budgétaires au sujet desquelles nous étions liés

par la Loi, même si aucun d'entre nous n'avait de raison d'être particulièrement enthousiaste sur leur application et leur effet probable. Nous avions fait notre devoir. En tant que membre du comité, il ne pouvait être question pour moi de rebroussement de chemin, après coup, pour simplement faire de la politique.

Le caractère déjà assez ambigu de la situation d'un maire de banlieue à l'exécutif de la CUM ne devrait pas nous réduire par surcroît à jouer la girouette ou l'inconscient, en plus de voir à assurer, dans un climat difficile, l'exercice des juridictions au sujet desquelles la Loi de la Communauté ne nous donne simplement pas le choix. Eussions-nous manqué à cet impérieux devoir que nous ne serions devenus que les dindons de la farce, d'une façon très évidente. Il n'est d'ailleurs pas plus acceptable en principe, pour un maire de banlieue à l'exécutif, de proposer de bonne foi des mesures puis d'aller ensuite trouver refuge à l'intérieur de la Conférence des maires de banlieue dans le but de les combattre.

Le fait que certains maires de banlieue aient eu recours à la démagogie pour faire porter encore plus de blâme par la CUM est indéniable et le tout est facilement prouvable. C'est d'autant plus regrettable que ce n'était pas nécessaire, la preuve qu'un trop lourd fardeau fiscal était placé sur les banlieues étant scientifiquement très facile à établir. Les chiffres concernant la police à eux seuls en constituent l'évidence (illustration). (1)

Personne non plus, n'essaiera de contredire la thèse de la nécessité d'appliquer une règle d'équité en prenant comme critère principal de répartition l'évaluation fon-

cière qui est encore le plus sûr barème à notre disposition pour nous indiquer les moyens de payer (relativement parlant) de nos concitoyens.

Déjà, l'on déceale chez certains de nos collègues de la banlieue représentant des villes assez peuplées, quoique pas tellement peuplées, une tentation de revenir au principe de faire payer selon la "population", qui, par hasard, est plus concentrée dans des villes où l'évaluation par tête est la plus basse comme c'est le cas à Montréal, Verdun, Montréal-Nord et quelques autres. Ils ne nous décideront jamais à contester sur une telle base, même si quelques-uns trouvent opportun d'orienter le dialogue



Yves Ryan

dans cette direction. A cet égard, nous sommes et devons rester au point de non retour et nous regrouper, contre les tenants d'un retour aux méthodes douteuses et injustes de taxation.

Les coûts des services policiers

Depuis l'intégration des coûts policiers en janvier 1970 jusqu'à la fin de la présente année budgétaire 1972, il en aura coûté au moins \$248 millions pour les services policiers; soit \$47,732,590 en dépenses autorisées par le Conseil de Sécurité pour la période du 1er janvier 1970 au 31 août 1970; \$115,579,401 pour les 16 mois du 1er septembre 1970 au 31 décembre 1971 et enfin, \$84,633,800 pour l'année en cours selon les prévisions établies dans le budget. Donc un grand total de \$247,945,791.

Aux termes des "dépenses autorisées" et selon le mode de répartition établi dans le Bill 75 en décembre 1969, en vertu duquel les villes paient proportionnellement à leur évaluation normalisée pour les fins de la CUM, Montréal n'aurait dû verser que \$24,311,617 alors qu'elle en avait effecti-

vement dépensé \$37,812,956 au cours des 8 premiers mois de 1970. Elle avait donc droit à un remboursement de \$13,501,341.

Pour la période de 16 mois du 1er septembre 1970 au 31 décembre 1971, Montréal selon le même système toujours en vigueur, n'aurait dû dépenser que \$54,158,199 alors qu'effectivement elle consacra plus de \$92 millions à la police, ce qui lui vaut cette fois, un remboursement de plus de \$38 millions: son budget pour l'année 1972 est établi à près de \$45 millions. Cela veut donc dire que les dépenses de police à Montréal pour les années 1970-1971 et 1972, auront été de l'ordre de \$123 millions par rapport au montant total de \$248 millions consacrés à la police durant ces trois ans.

Montréal par contre, aura effectivement dépensé d'elle-même (comme toutes les autres villes de la CUM qui opèrent leur propre service) des coûts élevés intégrés à la somme de plus de \$130 millions dans les deux premières années d'intégration des coûts, soit plus que le montant de sa participation totale pour les trois ans dont il est ici question. Cela revient à dire à toutes fins pratiques qu'il n'en coûte rien à Montréal en 1972 pour les fins de la police.

\$41 millions en remboursements pour 24 mois

En effet Montréal a reçu \$41 millions en ristourne par suite de "son trop dépensé" pour la seule période des 24 mois du 1er janvier 1970 au 31 décembre 1971. On ne déplace pas ainsi des dizaines de millions sans que certains contribuables quelque part n'écopent sérieusement et c'est précisément la principale cause et avec raison, du malaise des banlieues. D'où sont venus ces millions? Des sources suivantes: \$13 millions ronds en subventions de la part du gouvernement provincial à titre de contributions à l'établissement de la CUM, sommes versées intégralement et au fur et à mesure à Montréal pour soulager ses problèmes d'encasement; \$16 millions et quelques piastres provenant de la surtaxe de 40 cents du \$100 prélevée sur l'excédent de \$100,000 d'évaluation.

Montréal possédait déjà ce privilège avant la création de la CUM et en toute justice, précisons que la part ainsi abandonnée par elle s'élevait à \$10 millions qu'elle a tout de même recouvrée intégralement dans l'opération. Elle se l'est donc payée à elle-même via la CUM et c'est ce qui fait qu'au lieu de la dire bénéficiaire de remboursements de \$51 millions comme c'est le cas, il

faut soustraire ce montant et l'on obtient le chiffre réel de \$41 millions.

Enfin, les banlieues ont souscrit \$28 millions dont \$6 millions provenant de la surtaxe prélevée chez elle pour le compte de la CUM et \$22 millions en argent sonnant, en paiements rétroactifs pour les 8 mois de 1970 et les 16 mois de 1971 et 1972.

Comme il est loisible et juste de prétendre qu'en temps pré-communautaire Montréal aurait dépensé en 1972 pour sa police au moins \$65 millions au rythme où elle allait dans ce domaine et en tenant compte que son budget n'est établi qu'à près de \$45 millions par la CUM, l'on doit conclure que cette année, par suite de la participation des banlieues, elle épargnera un \$20 millions additionnels à la police seulement.

L'addition est simple: \$41 millions de remboursements et \$20 millions économisés cette année, font de Montréal le bénéficiaire de la CUM depuis janvier 1970 à la fin de 1972 d'une substantielle ristourne de \$61 millions, compte tenu de la surtaxe dont elle a empoché le \$6 millions provenant des banlieues en plus d'avoir conservé sa part originale de \$10 millions.

Dans ces considérations, nous faisons fi des autres sommes affectées par la CUM à l'intégration de quelques services comme l'assainissement de l'air et l'inspection des aliments, l'évaluation foncière, la planification et d'autres qui entraînent un considérable rapatriement de fonctionnaires d'autant de services dont Montréal n'assurera dorénavant qu'un peu plus de 60% des coûts plutôt qu'100% jusqu'à ces derniers temps. La CUM compte désormais 7,048 employés dont à peine 1,200 viennent des banlieues. Le montre se profile de façon non-équivoque.

Et le métro depuis 1967

Les économies réalisées par Montréal depuis l'intégration des coûts de la police dépassent en valeur, et ce n'est pas peu dire, les \$51 millions qu'elle a payés pour le métro depuis 1967. Et dire qu'en plus de lui effectuer de substantiels remboursements au chapitre de la police, les banlieues qui font partie du "club exclusif du transport en commun" auront contribué la somme de \$27 millions envers l'amortissement de la dette du métro et le coût des déficits de la Commission de transport. Sans ironie, le West-Island n'étant pas desservi, n'est même pas là-dessus.

Tout compte fait, les banlieues ont assumé l'énorme

somme de \$55 millions en cinq ans à peine. Pas surprenant qu'elles se sentent suffoquer. Elles ont un grand besoin d'oxygène. Leur douleur est lancinante et pour cause. L'application rétroactive du principe de justice distributive qui était à la base de la création de la CUM comportait des obligations plus en mesure de rencontrer parce qu'elles furent trop brusquement imposées sur une trop courte période. Cette rétroactivité aurait certes dû être plus modérée et graduée. Imaginons d'ici le succès d'un quelconque gouvernement qui décréterait une taxe pour 3 ans en arrière!

Les banlieues ont-elles toujours un avenir?

Devant l'énormité de ces obligations, la question de l'avenir des banlieues se pose. Les fusions s'annoncent certes et seront même précipitées dans plusieurs cas. Il est grand temps en effet de repenser et redéfinir les structures territoriales, politiques et surtout fiscales de l'Île de Montréal. Encore faudra-t-il y aller avec énormément de prudence afin précisément d'éviter, que la conséquence de certaines fusions, soit aussi douloureuse et de même type pour les contribuables que celle provenant de la mise en œuvre de la Communauté urbaine de Montréal. Les villes les plus importantes se trouvent à nouveau appelées à soulager d'autres villes dont l'image de la dette en particulier, attire l'attention et suscite les craintes. La fusion ne réside pas seulement à changer le nom de la Corporation sur la portière du camion de la voie publique.

Une fois les fusions opérées cependant, la population du Montréal métropolitain demeurera la même et sa capacité de payer ne sera pas nécessairement accrue du fait des fusions. Les fusions pourraient donc être une cause de malaise encore plus qu'un remède approprié. Notre accroissement économique régional qui a connu un ralentissement inquiétant depuis quelques années et dont on peut et doit espérer qu'il se revitalisera, doit peser lourd dans les cours des décisions qui seront prises et il importe d'éviter toute précipitation.

Ce n'est pas l'avenir des maires qui est en jeu mais bel et bien celui des populations qui devraient avoir le privilège de se prononcer sur des questions aussi importantes et vitales. Il importerait de marquer le pas durant les études qui seront entreprises afin justement de faciliter la digestion des conséquences des derniers changements.

Le gouvernement du Québec vers lequel on a trop facilement tendance à tendre les bras lorsqu'on est dans le besoin comme c'est présentement notre cas, n'est pas riche et doit aussi faire face à d'énormes problèmes dans tous les domaines. Pourtant, c'est lui qui préside à notre destinée municipale et lui seul doit et peut évaluer ses possibilités de nous aider dans le cas de transformations municipales à venir.

Il est maintenant prouvé que les subventions d'établissement à la Communauté urbaine de Montréal étaient nettement insuffisantes tout en ayant semblé raisonnables au début. La décision de fusionner les villes devra donc être prise en fonction surtout des moyens dont le gouvernement dispose pour nous venir en aide. A défaut, et à la lumière de l'expérience que nous vivons présentement

dans l'Île de Montréal au sein de la Communauté urbaine, la plus grande prudence sera de mise, car on ne gagnerait guère à fusionner l'impudence à l'insuffisance.

Les débats auxquels ces difficultés ont donné lieu à la Communauté ne partent de la mauvaise volonté de personne car bien au contraire, le principe d'une certaine mise en commun des ressources, dans le bien commun, a été admis et sauvegardé tout au long. Il vaut la peine de s'interroger cependant sur l'effet que les plaintes orchestrées peuvent avoir sur les investisseurs ou "développeurs" éventuels. Et nous devons tout mettre en œuvre pour ne rien perdre de ce côté. La modeste somme de \$460,000 budgétée par la CUM au chapitre de l'expansion économique littéralement abandonnée par Montréal, suffira à peine, peut-être, cette année, à racheter une confiance ébranlée dans on ne sait quelle mesure.

Souhaitons à l'aurora de cette nouvelle année de rendre ensemble notre souffrance communautaire afin de travailler résolument à la recherche ardue de solutions dynamiques et positives qui aideront à sauvegarder cette valeur historique et combien humanisante qu'est l'institution de notre gouvernement local, dont nous avons la garde. Elle n'a peut-être jamais été aussi dangereusement compromise. Montréal et ses satellites doivent rester unis dans notre plus grand bien collectif mais certes à d'autres conditions.

L'idée de fusion est très élégante et relativement nouvelle.

Mais dans notre système. Mais tous les efforts et la plus talentueuse et créatrice imagination doivent d'abord être employés à trouver d'autres modes et sources de financement plus adéquats pour nos villes, et la solution ne saurait être trouvée uniquement dans les fusions. Cette préliminaire convenablement satisfaite, l'autre phase suivra naturellement et sans les pleurs et grincements de dents que l'on a connus et risque d'expérimenter à nouveau.

Ce n'est qu'après, comme plusieurs le comprennent d'ailleurs très bien, que l'on pourra repenser la Communauté urbaine, sa charte, le caractère de la représentativité de ses administrateurs que d'aucuns souhaitent voir devenir directe, et le rôle en général de la CUM. Il nous faut d'abord se faire une idée sur l'avenir des villes puis ensuite sur celui de la Communauté urbaine.

Mais la seule façon d'y arriver sains et saufs requiert du gouvernement qu'il tente désespérément d'alléger ce fardeau qui est vraiment trop lourd et gêne dans le plus essentiel, l'administration des villes de la banlieue montréalaise.

(1) A titre d'exemple, Montréal-Nord aura versé \$870,000 de plus pour la police de janvier 1970 à décembre 1972 et elle compte parmi les villes les moins touchées. De plus, elle a retiré \$200,000 de moins en taxe de vente en 1971 et a connu comme toutes les autres, un important déficit à l'enlèvement de la neige. Notre taxe n'est cette année haussée que de 20 cents du \$100 et nous devons limiter le rendement de certains services.

UNIVERSITÉ
DU
QUÉBEC
à Montréal

COURS DU SOIR
POUR ADULTES
COURS DE LANGUES

Allemand
Anglais
Chinois
Espagnol
Français
Italien
Russe

DEBUT DES COURS
17 JANVIER 1972

DÉPLIANTS
SUR DEMANDE

1180, rue de Bleury
Montréal 111
Tél.: 876-3030

LA COMMISSION DES ÉCOLES
CATHOLIQUES DE MONTRÉAL

SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES

COURS DU SOIR - 2^e SESSION 1971-1972

FORMATION GÉNÉRALE

Éducation de base : 1^{re} à 4^e année - Présecondaire : 5^e à 7^e année - Secondaire I et II : 8^e et 9^e années - Secondaire III et IV : 10^e et 11^e années - Secondaire V : 12^e année.

CONVERSATION (langue seconde)
Anglais - Français - Espagnol - Italien

CULTURE POPULAIRE

Personnalité féminine I, II - Décoration intérieure - Art culinaire I, II - Couture, I, II, III - Tricot au crochet - Budget - Psychologie de l'enfant, de l'adolescent, du couple - Vie sexuelle - Famille d'aujourd'hui - Ce qui se passe en éducation - Citoyen face au pouvoir - Loi et vie courante - Économie québécoise - Relations humaines - Art de vivre - Comment parler en public - Musique I, II (Initiation) - Arts plastiques I, II - Botanique - Bricolage - Initiation à la photographie - Automobile pour tous I, II - Pays et voyages - Montréal, cette inconnue II - Les personnages de l'histoire - Les grands hommes du 20^e siècle.

FORMATION PROFESSIONNELLE

SECRÉTARIAT ET COMMERCE : commis-dactylo, commis-comptable, sténographie bilingue, sténographie française, vente, Dactylographie, seulement.

ADMINISTRATION DES PETITES ENTREPRISES : Comptabilité administrative, administration du commerce de détail, vente au détail, gestion du personnel, achat, financement et les impôts, marketing dans les entreprises de service, contrôle de gestion.

CHAUFFEURS DE TAXIS

COURS DE MÉTIERS (perfectionnement)

INSCRIPTION : 24-25-26-27-28 JANVIER 1972

entre 7h. p.m. et 9h. p.m.

Renseignements : 525-2531

de 9h. a.m. à 9h. p.m.

Dépliant envoyé sur demande

GAP

LITURGIE ET
AUDIO-VISUEL

Session de 40 heures

Du 7 au 11 février à Trois-Rivières

- Des expériences vécues mettront en évidence le sens de la célébration liturgique.
- Des ateliers feront expérimenter différentes utilisations possibles de l'audio-visuel en liturgie.
- Cinq animateurs du GAP seront à la disposition des participants pendant ces quarante heures.
- Cette session s'adresse à tous ceux (prêtres ou laïcs) qui oeuvrent en liturgie.

Pour renseignements supplémentaires et inscription, communiquez avec :

Le GAP,
296 Loranger,
Cap-de-la-Madeleine, Qué.
Tél. : (819) 378-1103

L'hôtesse de l'air de nos rêves.



Elle est célibataire, entre 19 et 25 ans.

Elle est jolie, coquette et élégante.

Elle mesure entre 5'2" et 5'10", sans souliers. Son poids est en harmonie avec sa taille et n'excède pas 145 lb.

Elle a 20/50 de vision pour chaque œil, sans lunettes. Mais elle peut porter des verres de contact (20/100 minimum dans ce cas).

Elle a reçu une bonne instruction de niveau secondaire ou collégial; s'exprime couramment en français et en anglais.

Air Canada lui offrira de \$450 à \$560 par mois après formation. De plus, elle bénéficiera de billets gratuits ou à tarif réduit pour visiter le monde entier.

Si vous pensez ressembler à cette hôtesse de l'air dont nous rêvons, contactez-nous sans tarder. Nous avons hâte de vous rencontrer.

Téléphonez simplement à
874-7900
entre 9 h et 16 h.

AIR CANADA

Les visages contradictoires de la politique linguistique

Je voudrais commenter deux articles récents qui donnent à réfléchir.

Le premier article paru dans presque tous les journaux annonce l'amélioration du cours de français dispensé aux fonctionnaires fédéraux anglophones. On y apprend que la Commission de la fonction publique du Canada, suivant en cela l'objectif du bilinguisme fixé par l'ancien premier ministre Pearson, a fondé en 1964 sa propre école de langues où on enseigne le français aux fonctionnaires fédéraux unilingues. Après sept ans, plus de 400 professeurs permanents dispensent des cours. L'an dernier 5,881 anglophones envoyés à l'école par leur ministère ont suivi des cours de français: 679 ont atteint le niveau avancé. Donc, au cours d'une année, 400 professeurs très bien payés ont fait suivre le cours élémentaire de français aux 679 fonctionnaires très bien payés, pour qu'ils puissent mériter une augmentation de salaire.

Le deuxième article parle du COFI (Centre d'orientation et de formation des immigrants) de La Prairie, créé en 1969, où 104 professeurs temporaires, qui travaillent sans contrat, sans aucune sécurité d'emploi et sans congés payés, accueillent plus de la moitié des 5,600 pauvres immigrants, qui prennent des cours de français pour pouvoir s'intégrer dans la communauté française et pouvoir gagner leur vie.

"Le Soleil" consacre aussi un article aux louanges adressées à l'école de langues d'Ottawa. En réalité il y a peu de raison de se réjouir si on analyse avec tant soit peu d'objectivité ce tour de main du gouvernement fédéral.

A l'école de langues outaouaise, les étudiants se composent de fonctionnaires fédéraux qui, pendant le temps passé à l'école, continuent à recevoir leur salaire. Ainsi, Madame la sous-ministre qui a bien voulu participer à un cours, ayant un professeur pour elle seule, a continué à recevoir son salaire de \$2,000 par mois durant tout le temps qu'elle a daigné consacrer à l'étude de la soi-disant deuxième langue officielle, pour appren-

dre que "Bonjour" n'est pas un mets chinois, ni une marque d'eau de cologne, mais une sorte de drôle d'habitude des Français qui le disent.

Faisant un calcul rapide du coût de la formation des 679 fonctionnaires qui sont arrivés par le "perfectionnement" à pouvoir dire quelques phrases en français, compte tenu du salaire des 400 professeurs, de l'immense appareil administratif, du coût des locaux, du matériel et du salaire des 5,881 fonctionnaires qui ont perdu leur temps à cette école ("perdu" puisque 6-9 seulement ont atteint le niveau avancé) on arrive à la somme approximative de 40 millions de dollars. Par année. Une bagatelle.

Les contribuables québécois canadiens-français en ont supporté une douzaine de millions et les Néo-Canadiens une autre douzaine de millions. Pourquoi pas? En même temps on a créé une école à l'intention des immigrants établis au Québec. On engage des professeurs, qui n'y viennent qu'en cas de chômage, car d'une part ils ne reçoivent que \$160 par semaine (moins les impôts dont est subventionnée l'école d'Ottawa), d'autre part ils n'ont ni sécurité d'emploi, ni congé, ni contribution de la partie patronale à l'assurance collective. Comparez leur situation avec celle des professeurs outaouais, qui bénéficient du statut assuré aux professionnels de la fonction publique.

Le travail au COFI est incomparablement plus difficile. Les conditions de travail sont pitoyables, voir misérables. Les classes petites ne sont pas faites pour accueillir les 12-15 étudiants qui ne reçoivent qu'une aide de \$40 pour les semaines qu'ils peuvent passer à l'école. Les résultats, bien qu'influencés par les conditions pitoyables, ne sont pas pires que ceux dont se vante l'école du fédéral. Les 104 professeurs (un quart de ceux employés par l'école d'Ottawa) ont formé environ 3,000 immigrants et le tout n'a coûté au fédéral que 3,6 millions par année. (Les anglophones ne sont pas très généreux). En échan-

ge de la contribution de \$25 millions qu'on a offerte à l'enseignement du français à ceux qui devraient le parler depuis leur enfance, on n'a donné que 1 million et demi pour l'enseignement du français aux futurs citoyens du pays. Qu'ils apprennent l'anglais, quoi!

Pendant ce temps la communauté française du Québec n'aura pas réussi à garder et à gagner à elle les immigrants. Les conditions extrêmement mauvaises de tous les points de vue qui leur sont offertes sont moins attrayantes que le luxe que recueillent ceux qui ont refusé de leur enfance la connaissance de cette "deuxième langue officielle". 20 semaines ne suffisent pas pour apprendre le français dans la mesure requise par la vie, qui est, elle, moins compréhensive à l'égard des immigrants que les ministères fédéraux à l'égard de leurs employés.

Voilà: d'un côté le luxe et la gaspillage du fédéral, de l'autre la gêne et la pénurie d'argent de la province. L'immigration joue contre le Québec - a-t-on établi depuis longtemps déjà. C'est vrai. Complétons la phrase: grâce au fédéral.

Le fédéral ne finira-t-il pas par comprendre que la situation est changée au Canada et que plus il persiste à s'accrocher à sa situation privilégiée du passé plus il précipite les événements qui pourraient encore être évités par tant soit peu de bonne volonté, d'honnêteté et surtout de lucidité?

CLAUDE BEAUFORT

APPRENEZ L'ITALIEN

Cours de conversation pour débutants
cours intermédiaire et avancé

Professeurs et ambiance italiens

à

L'INSTITUT CULTUREL ITALIEN

1200, rue McGregor

849-2368

DEBUT : 17 janvier 1972.

OPEP: la paix pétrolière n'aura-t-elle duré qu'un an?

par Jean-Claude Hazera, de l'AFP

PARIS (AFP) — Un an après les négociations à rebondissements de Téhéran, les représentants des compagnies pétrolières et les ministres du pétrole des pays producteurs se retrouvent aujourd'hui face à face à Genève. L'OPEP (organisation des pays exportateurs de pétrole) a convoqué les compagnies en terrain neutre pour leur demander à nouveau une augmentation des impôts qu'elles versent au trésor des pays exportateurs, augmentation destinée cette fois, dans l'esprit des producteurs, à compenser l'effet de la dévaluation du dollar sur leurs revenus.

La paix pétrolière n'aura-t-elle duré qu'un an? Les compagnies avaient pourtant obtenu une sorte de "contrat de programme" de cinq ans en échange de centaines de millions que les consommateurs européens et japonais ont payés par des hausses substantielles du prix

de l'essence, et surtout des produits lourds. Était-ce en pure perte et l'Europe va-t-elle devoir défilier toute la panoplie des revendications et des menaces de l'hiver dernier?

Sur ce point, tous les observateurs sont d'accord: les escarmouches de cette année n'ont aucune commune mesure avec la bataille rangée de l'année dernière.

En 1971, il s'agissait effectivement de rattraper en une seule fois la perte de revenus que les pays producteurs avaient subie pendant près de dix ans. De plus, le pétrole manquait et les compagnies se trouvaient en position d'infériorité. Cette année, le pétrole est abondant et les sommes en jeu sont de toute façon bien inférieures.

On pouvait craindre, il y a deux semaines, des réactions d'agacement des pays producteurs parce que les compa-

gnies comptaient, semble-t-il, employer une de leurs tactiques préférées: faire trainer les discussions et noyer le problème sous des heures et des heures de réunions d'experts. Leur attitude a changé depuis, semble-t-il. Elles préfèrent régler le problème avant qu'il ne s'envenime.

C'est pourquoi le "cartel" réuni jeudi et vendredi à Londres a décidé d'envoyer un comité de cinq négociateurs à Genève. Parmi ceux-ci on retrouve des habitués, puisque M. Georges Piercy, de Esso, qui a dirigé pendant un mois et demi les représentants du "Club de Londres" l'année dernière à Tripoli, fait à nouveau partie des négociateurs qui se rendront lundi à Genève.

C'est toujours le même élément qui sera au centre du débat: les prix "postes" ou "affiches" du pétrole brut, prix fictifs considérés par le trésor des

pays exportateurs comme la somme reçue par une compagnie chaque fois qu'elle exporte un baril de pétrole.

Ces prix — sur lesquels le fisc calcule les bénéfices imposables des sociétés — sont traditionnellement libellés en dollars et viennent donc d'être dévalués comme le dollar. Mais personne ne peut mesurer l'effet de cette dévaluation sur le montant des impôts pétroliers perçus par les pays exportateurs.

"Il faut compenser intégralement les 8,57 % de dévaluation du dollar", disait-il y a deux semaines le ministre du pétrole du Koweït. D'autres pays producteurs laissaient entendre qu'une petite rallonge suffirait.

En face, les compagnies pétrolières et les pays consommateurs eux-mêmes ne sont pas d'accord. Schématiquement, deux théories extrêmes s'affrontent.

Les tenants de la première affirment

que le pays exportateurs n'ont droit à aucune compensation. La dévaluation du dollar, disent-ils, ne fait qu'entériner la perte de pouvoir d'achat subie par cette monnaie en deux ou trois ans. Or, les accords quinquennaux signés l'année dernière comportent des augmentations annuelles destinées à compenser justement, tous les 1er janvier, cette perte de pouvoir d'achat.

A l'autre extrême, certains experts font valoir que personne n'imaginait une dévaluation du dollar, surtout aussi forte, au moment où les accords de Téhéran ou de Tripoli ont été signés l'année dernière, et qu'il ne serait donc pas équitable de ne pas faire bénéficier les pays producteurs d'une partie du bénéfice que les compagnies ou les pays consommateurs vont retirer de l'effet de la dévaluation du dollar sur les prix de leur approvisionnement en pétrole.

Dans la pratique, il semble que les pays producteurs représentés à Genève seront essentiellement, à part l'Algérie, des pays riverains du golfe persique. L'effet de la petite rallonge qu'ils pourraient espérer obtenir n'est rien à côté de l'augmentation de revenus qu'ils attendent d'un accroissement massif de la production de pétrole sur leur territoire au cours des années à venir.

Cette augmentation dépend bien entendu pour chaque pays, des décisions d'investissements que prendront les compagnies. Ce n'est donc pas le moment de susciter la méfiance de ces compagnies.

Certains observateurs estiment par conséquent que les ministres du pétrole de ces pays riverains du golfe affichent une certaine intransigence par politique, mais qu'ils se contenteront en fait d'une rallonge relativement symbolique.

ESPAGNE: le torchon brûle entre l'Eglise et l'Etat

MADRID (AFP) — Ce que l'Espagne doit à César et ce qu'elle réserve à Dieu est devenu en une seule tournée l'objet d'une polémique sans précédent dans ce pays franquiste et catholique.

Le torchon brûle entre l'Eglise espagnole et l'Etat. Et cela, paradoxalement quelques semaines seulement après un accord discret entre le Vatican et le

gouvernement pour nommer, dans des diocèses politiquement difficiles à pourvoir, sept évêques en une seule tournée, dont ceux de Madrid, Barcelone et Bilbao.

Dans son message de fin d'année, le général Franco avait appelé "au respect réciproque entre les libertés de chacune de ces sociétés souveraines que

sont l'Eglise et l'Etat". Mais avec une sévérité peu habituelle de sa part à l'endroit d'une Eglise qui, dans l'ensemble, a soutenu son régime pendant plusieurs décades, il avait "avertit" les ecclésiastiques qui assument des responsabilités de nature temporelle que l'Etat "ne demeurerait pas les bras croisés" et "s'imposerait à tout ce qui viendrait interférer avec sa souveraineté".

Et voilà que pendant ce week-end, pour la première fois dans l'histoire de l'Espagne contemporaine, un journal répond au chef de l'Etat: "Ecclesia", organe officiel de l'épiscopat, écrit dans un éditorial:

"Même en matière temporelle et politique, l'Eglise ne peut être taxée d'immixtion politique lorsqu'elle exerce en réalité, par sa volonté de Jésus-Christ, un magistère moral de sa compétence et qu'elle doit l'accomplir même au prix d'incompréhensions et de souffrances". Dans ce même numéro qui fait figure de manifeste, "Ecclesia" publie en première page la photo du nouvel archevêque de Madrid, le cardinal Enrique y Tarancón (qui a pris possession dimanche de son diocèse) et l'accompagnement d'une manchette signée Paul VI:

"L'injustice et la violence, opposées à l'Evangile".

De fait, ces derniers mois ont été riches en pastorales, lettres ou documents, émanant de prélats, de commissions ou de groupes de prêtres qui invitaient leurs fidèles ou leurs lecteurs à faire réflexion sur les structures économiques du pays et, indirectement sur la situation politique.

Depuis le concile Vatican II, lentement, l'Eglise espagnole a bougé. Cette inquiétude, qui s'est développée d'une façon peut homogène, au hasard des situations régionales ou d'enseignements théologiques particuliers, a fini par se communiquer aux organes de la hiérarchie. Aujourd'hui, une majorité d'évêques assume, sans trop d'arrière-pensées, des positions peu orthodoxes si on les rapporte aux canons en usage il y a seulement dix ans.

Tandis qu'avec le Vatican les négociations sur le renouvellement du concordat de 1953 sont au point mort, les déclarations de certains ecclésiastiques

et les commentaires de journaux catholiques sont, pour une bonne partie de la classe dirigeante espagnole, un objet d'étonnement ou de scandale.

"Certains, écrit samedi 'L'Alcazar' (phalangiste) veulent par mimétisme conduire la nation espagnole à des situations qui feraient peut-être le bonheur de ceux qui se regardent dans la démocratie chrétienne italienne comme dans un miroir magique avec ses vertus de politique, de coexistence et de représentation. A nous pourtant, comme à des millions d'Espagnols, voilà qui ne produit que répulsion spontanée et salutaire". Et le journal accompagne ces déclarations de paragraphes très gallicans sur ce qu'il appelle les ingérences du nonce apostolique dans la politique intérieure espagnole.

Plus inadmissible encore pour l'Etat a été au mois de décembre la publication par la commission "Justice et paix" de l'épiscopat espagnol d'un document qui affirmait qu'une véritable paix ne régnait pas encore en Espagne bien que le

fracas des armes s'y soit tu depuis longtemps" et qui distinguait "la paix officielle qui règne dans notre pays d'une véritable concorde".

Ce document, de 3.000 mots environ, dont l'évêque de Huelva, Mgr Gonzalez Moralejos, quoique président démissionnaire de la commission, avait pris la responsabilité, n'a pratiquement pas pu être diffusé en Espagne. Le quotidien catholique "Ya" n'y a fait allusion que très indirectement et seul l'hebdomadaire confessionnel "Vida Nueva" lui a consacré cette semaine un long article, sans toutefois en citer directement le texte.

"Vida Nueva", dont la distribution est restreinte, a pris malgré tout la liberté de révéler que l'envoi de ce document par Mgr Moralejos avait motivé une protestation du ministère des affaires étrangères auprès de la nonciature apostolique. La revue catholique ajoutait que les autorités envisageaient de poursuivre l'évêque responsable et que les membres de la commission et concluaient "la paix quelque fois déchaîne le conflit".

Energie atomique: accord avec l'Iran

OTTAWA (PC) — Le Canada et l'Iran ont signé, à Ottawa un accord de coopération concernant l'utilisation pacifique de l'énergie atomique.

Le Canada était représenté, au moment de la signature de l'entente, par le ministre des affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, alors que l'Iran l'était par son ambassadeur au Canada, M. Moham-

med Goodarsi.

L'accord prévoit l'échange de renseignements et de services en matière d'utilisation pacifique de l'énergie atomique, pour ce qui a trait particulièrement à la recherche, au développement et aux mesures de santé et de sécurité.

L'entente reflète en outre les obligations que les deux pays ont assumées aux termes du Traité sur la non prolifération des armes nucléaires l'année dernière.

Les Etats-Unis, l'Union soviétique et 80 autres pays avaient ratifié ce même traité.

Selon M. Sharp, ce traité démontre l'intensification des relations entre l'Iran et le Canada.

La CROIX-ROUGE
C'EST VOUS
C'EST MOI
C'EST NOUS TOUS



DÉCÈS

Noter s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 6.00 p.m. heure de tombée.

CREVIER. A Montréal, le 9 janvier 1972 à l'âge de 63 ans, 11 mois, est décédé Lionel Crevier, époux de Victoire Bellemare, père de Richard, Audette (Mme Claude Asselin), Danielle (Mme Jacques Canuel), Gilles époux de Lyse Morin, Yves et Louis. Les funérailles auront lieu mercredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des Salons Alfred Dallaire Inc., no. 2545 rue Henri-Bourassa est,

à 9 heures 45, pour se rendre à l'église St-Antoine Marie Claret où le service sera célébré à 10 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

CUILLERIER Odette. A Ville Dorion, le 6 janvier 1972 à l'âge de 47 ans, est décédée Dame Odette Lacombe, épouse du Docteur Jean F. Cuillerier, demeurant au 235 avenue Des Cèdres, Dorion. Les funérailles auront lieu lundi le 10 janvier. Le convoi funèbre partira du Salon Aubry & Trudeau no 12 rue St-Charles, Dorion à 2 heures 30, pour se rendre à l'église Ste-Trinité de Dorion où le service sera célébré à 3.00 heures. Et de là au cimetière de la paroisse St-Jean-Baptiste, lieu de sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Le Salon sera fermé entre 5-7 p.m.

DAIGNEAULT, Adrienne. A Longueuil, le 8 janvier 1972, à l'âge de 74 ans, est décédée Mlle Adrienne Daigneault, fille de feu Léon Daigneault et de feu Odila Philie. Elle laisse dans le deuil ses sœurs: Maximilienne et Germaine, ses frères: Roland, Raymond, époux de Cécile Daigneault (Gabrielle Labelle) ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mardi le 11 courant. Le convoi funèbre partira du Salon E. Darche et Fils, no 86 rue St-Charles O. Longueuil pour se rendre à l'église St-Antoine où le service sera célébré à 2 heures. Et de là au cimetière paroissial, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Français (section peinture) décoré des Palmes Académiques et de la Croix de Guerre (1914-1918). Outre son épouse il laisse dans le deuil ses belles-sœurs et beaux-frères: Mme Annette J. Brais, M. et Mme Louis-Philippe Julien, Soeur Cécile Julien, S.N.J.M., M. Charles H. Julien, M. et Mme Raymond Julien, C.R. et plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu lundi le 10 janvier. Le convoi funèbre partira du Salon Urgel Bourgie Limitée, angle Boul. Décarie et Avenue Notre-Dame de Grâce à 10.45 heures pour se rendre à l'église Notre-Dame de Grâce où le service sera célébré à 11.00 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOUGER Evalda. A Montréal, le 6 janvier 1972, est décédée Mme veuve Wilfrid Gouger, née Evalda Trempe, demeurant à 3275 Henri-de-Salaberry. Les funérailles auront lieu lundi le 10 janvier. Le convoi funèbre partira du Salon Alfred Dallaire Inc. no 3440 rue St-Denis, pour se rendre à l'église St-Donat où le service sera célébré à 10.00 heures. Et de là au cimetière de l'Est lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROCHETTE. A Kitchener, Ontario, le 7 janvier 1972 à l'âge de 70 ans, est décédé M. Emilien Rochette, président de Emilien Rochette et Fils Ltée, époux de dame Thérèse Simard. Il demeurait au 615 80ième rue ouest, Charlesbourg. Les funérailles auront lieu mardi 11 janvier. Le convoi funèbre partira du Salon Lépine Ltée No 7685 1ère avenue à 1 heure 45 pour se rendre à l'église St-Charles Borromée où le service sera célébré à 2 heures. Et de là au cimetière St-Charles, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Que vos offrandes se traduisent par un don à la Fédération des Œuvres du Québec, 600 Grande-Allée est, Québec.

DUPUIS. A Montréal, le 9 janvier 1972 à l'âge de 95 ans, est décédée Mme veuve Jean Dupuis, née Ovide Provost. Elle laisse dans le deuil ses deux filles: Soeur Jeanne, et soeur Claire S.N.J.M. Les funérailles auront lieu mercredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Dallaire Inc. et J. S. Vallée Ltée no 1111 rue Laurier O., à 8 heures 45 pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont où le service sera célébré à 9 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FELIX Maurice. A Montréal, le 6 janvier 1972, à l'âge de 76 ans est décédé à la suite d'une longue maladie, Maurice Félix, artiste-peintre. Epoux de Rachel Julien. Né à Paris en 1895, il est venu au Canada en 1925, engagé par le Gouvernement du Québec comme professeur à l'Ecole des Beaux Arts de Montréal et plus tard à l'Institut des Arts Appliqués. Il était lauréat de l'Ecole des Beaux-Arts de Paris, diplômé des Arts Décoratifs de Paris, lauréat de l'Académie des Beaux-Arts de France, médaillé au Salon des Artistes

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
SERVICE D'ÉDUCATION PERMANENTE
3333, Chemin de la Reine-Marie,
tél.: 343-6090 (jour),
343-6992 (soir)

ENSEIGNEMENT CULTUREL ET PROFESSIONNEL
TRIMESTRE D'HIVER 1972

ADMINISTRATION: Principes de l'administration et de l'organisation; Administration du personnel; Comptabilité industrielle.

ARTS ET LETTRES: Les femmes quand elles écrivent; Littérature et société; Initiation à la lecture de l'œuvre d'art.

CIVILISATIONS: L'Afrique et les Africains; Le Nigéria; Les Amérindiens (Indiens et Esquimaux); Le Chili: socialisme et démocratie; Le Québec d'hier, de 1867 à 1960.

COMMUNICATIONS: Presse parlée; Communication orale; Étude normative du français parlé et écrit; Relations humaines.

CRIMINOLOGIE: Sciences policières.

DROIT: Information juridique; Droit du travail.

LANGUES: Allemand; Anglais; Espagnol.

LECTURE ACCÉLÉRÉE

PHILOSOPHIE: Philosophie de l'éducation.

PSYCHOLOGIE: Psychologie sociale; Psychologie du travail.

RELATIONS INDUSTRIELLES: Éléments d'ergonomie; Droit du travail.

SCIENCES FAMILIALES: Les arts appliqués au foyer.

SCIENCES POLITIQUES: Le système politique québécois; Pour mieux comprendre la réalité québécoise.

SOCIOLOGIE: Éléments de sociologie; Littérature et société; Analyse comparée du loisir au Québec et dans le monde.

STATISTIQUE: Introduction à la statistique.

DÉBUT DU TRIMESTRE: 7 FÉVRIER

Conservatoire Lassalle
École Supérieure d'élocution
française fondée en 1908

SEMESTRE D'HIVER 1972
COURS POUR LES JEUNES

Adolescents 13 à 15 ans Vendredi 19h.
Enfants 6 à 12 ans samedi 9h. 30

Articulation - Prononciation
Lecture à haute voix
Expression orale - Textes dialogués

SECTEURS

Ahuntsic Cartierville
Centre-ville Rosemont

Renseignements:
Secrétariat: 1290, rue St-Denis
Tél.: 861-4114 (jour)
523-2675 (soir)

BIRKS
COMMENCE DEMAIN
VENTE ANNUELLE

Articles provenant de tous les rayons
jusqu'à 50% de rabais

Rendez-vous tôt pour profiter de cette vente qui n'arrive qu'une fois par année. Les articles en solde sont désassortis; plusieurs sont uniques et quelques-uns sont légèrement imparfaits ou défraîchis. Tout achat est définitif. Nous regrettons de ne pouvoir accepter les commandes téléphoniques ou payables sur livraison et d'emballer ces articles dans une boîte Birks.

DEUX GROUPES A SOLDER:

Mardi et Mercredi
11 et 12 janvier

- montres • sacs à main • cuivre, étain et autres métaux
- lampes • plaqué argent • bijoux-mode • bijoux or et diamant • articles en bois • articles pour fumeurs.

Jeudi et Vendredi
13 et 14 janvier

- petits articles en cuir • porcelaine et cristal • porcelaine
- horloges • cadres • valises • accessoires de toilette. cartes de souhaits et papeterie

Prière de compter deux semaines pour la livraison de ces articles en solde.
PAS D'ÉCHANGE OU DE REMBOURSEMENT
AUCUNE LIVRAISON PAYABLE À DOMICILE • PAS DE BOÎTE BIRKS

BIRKS
JOAILLIERS

Un groupe d'articles sera soldé le 12 janvier dans nos magasins de Dorval, Rockland, Fairview, Place Versailles, Place Longueuil, Place Bonaventure, Place Ville-Marie, Les Galeries d'Anjou.

La crise maltaise

Mintoff doit tenir compte de l'Eglise

LA VALETTE et LONDRES (d'après l'AFP) — Le premier ministre de Malte, M. Dom Mintoff, s'est rendu compte qu'il allait trop loin en chassant les Britanniques de l'île et en faisant mine d'appeler les forces libyennes. Telle est l'explication que donnent plusieurs observateurs à la double visite de l'archevêque de Malte à Rome et à Londres ainsi qu'à une mystérieuse mission de deux représentants maltais à Rome en fin de semaine.

L'Eglise maltaise, principale force organisée du pays, accepterait mal une alliance avec un Etat farouchement musulman. Malte a toujours été, au cours de son histoire, le bastion de la chrétienté aux portes de l'Islam. En se tournant maintenant vers Rome et le Vatican, et en permettant à Mgr Michael Gonzi de jouer un rôle de médiateur officieux auprès de Londres, le premier ministre maltais s'efforcerait de rétablir la situation.

En ce qui concerne la mission à Rome des deux représentants maltais, bien que terminée depuis samedi soir, les milieux gouvernementaux de La Valette se refusent toujours à en dévoiler la nature.

M. Joe Camilleri — l'autre émissaire est M. Paul Naudi — est une des personnalités maltaises les plus proches de M. Dom Mintoff, pour ne pas dire son confident. Secrétaire privé du premier ministre et secrétaire du gouvernement, M. Camilleri a accompagné M. Mintoff dans ses visites en Libye, en Grande-Bretagne, en Allemagne occidentale, en Italie, en Roumanie, en Pologne et en Yougoslavie. On estime à Malte qu'il est l'un des seuls à être parfaitement au courant des intentions du premier ministre travailliste en matière de politique étrangère.

Quoi qu'il en soit, la presse maltaise lie étroitement la mission de MM. Camilleri et Naudi à Rome au voyage au Vatican de l'archevêque

de Malte. Mgr Gonzi, après avoir passé quatre jours à Rome, est arrivé hier à Londres, où il doit rencontrer aujourd'hui le premier ministre Edward Heath.

L'archevêque, qui est âgé de 86 ans, a exprimé l'espoir que les négociations reprendront entre la Grande-Bretagne et Malte et qu'elles seront couronnées de succès.

« Je ne pense pas que le problème soit insoluble. Je suis sûr que si les négociations reprennent, elles déboucheront sur une solution satisfaisante », a-t-il déclaré au cours d'une conférence de presse qu'il a tenue à son arrivée à l'aéroport d'Heathrow.

Annonçant qu'il rencontrerait M. Heath aujourd'hui, il a ajouté qu'il « ne travaillait pas derrière le dos » de M. Mintoff, mais « main dans la main » avec lui.

Le prélat a encore indiqué que M. Mintoff lui avait rendu personnellement visite mardi soir. « Je lui ai dit que j'étais prêt à venir à Londres et il s'en est montré très satisfait », a-t-il déclaré.

« Je serais extrêmement heureux si je pouvais rentrer à Malte et dire à M. Mintoff que Londres a accepté le loyer de dix-huit millions de livres pour conserver la base. Nous pourrions ainsi continuer à vivre en harmonie avec les Britanniques », a ajouté Mgr Gonzi.

Les observateurs notent que Mgr Gonzi a cité pour montant du loyer de la base, le chiffre, que le secrétaire au Foreign Office, sir Alec Douglas Home, qualifiait d'« inacceptable » il y a deux jours. Les Anglais s'en tiennent toujours à leur proposition de neuf millions et demi de livres.

L'archevêque a justifié les demandes du gouvernement maltais en soulignant que « ses caisses sont vides au point que récemment il n'a pas pu payer certains fonctionnaires. Les Libyens, a-t-il précisé, ont déjà accordé des sommes d'argent pour

payer certains arriérés de salaires, et nous croyons savoir qu'ils ont promis d'en donner encore davantage ».

En ce qui concerne M. Dom Mintoff (qui ne dispose que d'une voix de majorité dans son parlement) ses positions, note-t-on, pourraient être plus nuancées que les apparences. Il connaît mieux que personne l'importance de l'Eglise de Malte, le pays qui a la plus forte densité du monde de prêtres par rapport aux habitants, catholiques à 90 pour cent. Le jour de la Fête-Dieu, la police salue le passage du St-Sacrement, devant une population agenouillée.

La propre sœur de M. Mintoff est supérieure d'une communauté cloîtrée qui prie toujours « pour les entreprises des chevaliers de Malte ». Son frère est franciscain... et son épouse est anglaise.

C'est pourquoi, de source très proche de l'archevêque on a démenti « énergiquement » les informations de source américaine, reprises par la presse italienne, selon lesquelles Mgr Gonzi aurait informé Paul VI, samedi, d'une prétendue menace de nationalisation des biens de l'Eglise de Malte.

Entre-temps, tandis que l'évacuation des familles britanniques se poursuit dans le calme, les Maltais suivent l'évolution de la situation avec une certaine inquiétude.

Des milliers de fidèles se sont rendus en procession, samedi soir, à la cathédrale Saint-Jean, dans le centre de La Valette, afin de prier pour Malte.

L'opposition nationaliste redoute un renversement des alliances. « Le gouvernement travailliste se tourne vers des pays avec lesquels nous n'avons rien de commun », a déclaré à l'AFP, dimanche, M. Refalo, député et membre de la direction du parti nationaliste. « Nous voulons, a-t-il ajouté, une alliance avec les pays démocratiques que nous savons être des amis. Tout le monde sait que nous sommes pour l'OTAN

et le bloc de l'ouest ». La présence des Anglais n'est pas seulement une question d'argent mais surtout une garantie contre une agression extérieure. Nous ne voulons pas, a poursuivi M. Refalo, de la neutralité, nous voulons pouvoir demander une aide de l'OTAN en cas de besoin ».

Le premier ministre ne nous tient pas au courant, a-t-il souligné nous ne sommes donc pas en mesure de dire si les Britanniques ont tort ou raison dans leur différend avec le gouvernement maltais. Lundi, nous demanderons à Dom Mintoff de clarifier devant le parlement ce qu'il a demandé à la Grande-Bretagne ».

Pour nous, a ajouté M. Refalo, l'alternative libyenne ne se pose pas. Les Libyens peuvent nous donner de l'argent mais pas la stabilité politique que nous désirons. Leurs techniciens sont pour la plupart, en réalité, des Egyptiens. Ils veulent mettre la main sur Malte pour protéger leurs arrières dans la guerre avec Israël ».

Le gouvernement nationaliste, a affirmé M. Refalo, souhaitait également le départ des forces britanniques, mais beaucoup plus lentement, pour ne pas poser trop de problèmes pour l'emploi et la reconversion de l'économie. « Dans son programme électoral, a souligné M. Refalo, M. Dom Mintoff avait parlé de la révision des accords, mais pas du départ des Britanniques. S'il y avait une nouvelle élection maintenant, le parti travailliste serait largement battu. En juin dernier, la différence des voix obtenues par les deux partis n'a été que de trois mille environ sur cent soixante dix mille ».

M. Refalo a affirmé enfin que ni la majorité ni l'opposition n'avaient intérêt à provoquer des incidents à l'occasion du départ des Britanniques. Il a estimé personnellement qu'un accord de dernière minute pourrait intervenir entre Londres et La Valette.

La mission Jarring demeure plus embourbée que jamais

par Georges Wolff, de l'AFP

NATIONS UNIES — Au cas où les parties au conflit du Proche-Orient auraient des suggestions à se communiquer par son entremise ou jugeraient utile d'échanger des idées avec lui, M. Gunnar Jarring, le taciturne « représentant spécial » du secrétaire général des Nations unies dans le Proche-Orient est de nouveau à partir d'aujourd'hui, à leur disposition dans le bureau qu'il avait fait aménager au 38ème étage de grattier de l'ONU M. Kurt Waldheim l'y maintiendra au sens propre comme au sens figuré.

Cela ne signifie nullement une reprise de la mission Jarring. Personne, à l'ONU, ne s'y attend. En fait on pense plutôt, sans trop le dire, car on craindrait que cela soit contraire à la bien-séance onusienne, que cette mission, clouée sur place en février dernier lorsqu'Israël a tout simplement ignoré un questionnaire de M. Jarring sur ses intentions concernant l'évacuation des territoires occupés, est plus embourbée que jamais, peut-être irrémédiablement.

Cette paralysie générale, en tout cas, se rapproche dangereusement de la mort pure et simple lorsqu'on place la mission Jarring dans le contexte des événements politico-militaires qui ont influé sur la situation dans le Proche-Orient depuis le moment où Israël lui a asséné son coup d'arrêt.

M. Jarring ne pourrait pas sans risquer une néfaste humiliation reprendre sa mission concrètement sans recevoir d'Israël, au minimum, une déclaration d'intention d'évacuer les territoires occupés. Il n'en est pas question même si l'Egypte a pu obtenir en décembre dernier de l'Assemblée générale des Nations unies une résolution enjoignant à Israël d'agir de la sorte.

Le gouvernement Golda Meir a ses arrières de politique intérieure bien assurés en ce qui concerne son refus d'évacuer les territoires occupés autrement que sur un tracé frontalier dûment négocié, entériné en droit international et garanti lui assurant, outre Jérusalem, des positions stratégiques importantes en territoire naguère égyptien ou syrien.

La livraison à Israël de nouveaux avions « Phantom » américains pourrait signifier que les Etats-Unis donnent la priorité à l'importance stratégique d'Israël par rapport à la position de principe adoptée par l'administration

Nixon en faveur de l'évacuation des territoires occupés sous réserve de rectifications mineures. La consolidation de la pénétration soviétique en Méditerranée et dans la vallée du Nil avec des ramifications dans l'océan Indien a pu apporter des durcissements à la politique des Etats-Unis dans le Proche-Orient et en Asie méridionale.

La Chine, en signifiant son refus de participer à la « concertation » des grandes puissances sur le Proche-Orient a confirmé qu'elle ne considérerait pas la mission Jarring comme une méthode légitime de recherche de la paix dans cette partie du monde.

Le vice de fond du fonctionnement et de l'autorité du Conseil de sécurité et, par conséquent, des Nations unies, dans la guerre indo-pakistanaise pourrait être invoqué pour récuser l'ONU comme instance internationale compétente pour le règlement du conflit du Proche-Orient et l'application de ce règlement.

Toutes ces considérations et les facteurs politico-stratégiques qu'elles comportent ne constituent pas nécessairement un arrêt de mort pour la mission Jarring. Celle-ci, en tout état de cause, reste une procédure disponible. Il est toujours encore concevable qu'elle soit utilisée un jour. Mais, plus que jamais, cela dépendra des intentions politiques des grandes puissances. Il faut, à cet égard, attendre d'une part que se décente la situation dans la péninsule indo-pakistanaise et, d'autre part, les résultats du voyage à Moscou — après Pékin — du président Nixon. Le sommet américano-soviétique en préparation pourrait être capital pour le Proche-Orient: l'esprit qui en soufflera ou n'en soufflera pas pourrait ranimer la mission Jarring ou en faire un épisode dépassé et stérile.

Mauvais augure

MEXICO (AFP) — Le président Nixon perdra l'élection présidentielle et il est possible que la guerre du Vietnam s'achève vers la fin de l'année, affirme dans ses prédictions, publiées hier, la voyante mexicaine Sundalpe Ramirez de Hopp qui, dit-elle, a suivi l'enseignement de la confrérie de la lumière et de la secte des Roses-Croix.

La voyante a précisé à propos du président Nixon que le fait de vouloir être réélu « causerait de sérieux problèmes à son pays ».

Bengla Desh: des problèmes économiques

DACCA (AFP) — Trois semaines après la fin des hostilités, la vie économique du Bengla Desh n'a pas réellement repris et il semble que chacun attende de cheikh Mujibur Rahman, dès son retour à Dacca, des solutions miracles aux problèmes dont les nouveaux dirigeants découvrent chaque jour davantage l'ampleur.

Sur le plan industriel, les difficultés apparaissent comme particulièrement sérieuses du fait de la rupture des cir-

cuits existant auparavant avec le Pakistan occidental. Les liquidités sont généralement très insuffisantes et les stocks de matières premières ne peuvent pas permettre de faire tourner les usines plus de quelques semaines s'ils ne sont pas réapprovisionnés. De plus, le personnel non-bengali qui représentait une partie appréciable des cadres techniques et administratifs n'a guère repris le travail et son remplacement ne peut être assuré du jour au lende-

main. Enfin, le statut international du Bengla Desh n'étant pas clarifié, les communications avec l'extérieur restent lentes et précaires. Les activités portuaires n'ont pas repris et, de ce fait, les exportations sont au point mort. Celles des différents produits à base de jute constituant avant la crise 90% environ des recettes du Pakistan-Oriental, il s'agit là d'un problème de toute première urgence.

La France glisse-t-elle vers l'atlantisme?

PARIS — Les orientations suivies actuellement par la diplomatie française, assure-t-on à Paris dans les milieux responsables, ne portent le signe d'aucun inflexionnement en faveur de tel ou tel camp. Ce n'est pas, ajoute-t-on, parce que le président Pompidou a discuté récemment pendant plus de huit heures en tête-à-tête avec le président Nixon, ou parce qu'il s'était rendu aux Açores dans l'intention de débarrasser autant que possible le dossier franco-américain « de ses épines », qu'on peut parler d'un retour à l'atlantisme.

Ce n'est pas, dit-on encore, parce qu'il a rencontré la semaine dernière l'ambassadeur d'Israël pour discuter entre autres des séquelles d'une affaire complexe de rachat par la France d'avions vendus naguère à Israël, puis frappés d'embargo, que la politique française à l'égard d'Israël, ou à l'égard d'une quelconque des parties en conflit au Moyen-Orient, s'en trouve fondamentalement modifiée, même si on relève tant à Paris qu'à Tel-Aviv des dispositions évidentes à améliorer le climat des relations entre les deux pays.

En bref, dit-on enfin, les nuances par rapport à la diplomatie gaulliste demeurent plus dans la forme que dans le fond.

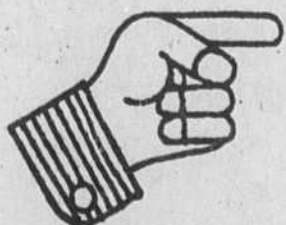
Le reproche de « glisser de façon accélérée vers l'atlantisme », fait la semaine dernière au président Pompidou par M. Georges Marchais, secrétaire général adjoint du parti communiste français, continue pourtant, en dépit de ces assurances des commentateurs responsables, d'agiter les milieux politiques parisiens, ne serait-ce que parce que le parti communiste français s'est carte ainsi de la tradition de neutralité ou d'absence d'agressivité qu'il avait observée, en la matière, depuis le départ du général de Gaulle.

Mais ce qui intéresse surtout les milieux diplomatiques, c'est de voir si Moscou va suivre le secrétaire général adjoint du PC français dans son argumentation, et sous quelle forme. Là encore on assure dans les milieux proches du pouvoir que la politique française à l'égard de l'URSS est inchangée, mais certains spécialistes ne font aucun mystère d'une évidente tiédeur des milieux économiques français à l'égard de l'URSS, ne sans doute de leur conviction — que l'accroissement des échanges entre les deux pays, qui devaient doubler en cinq ans, suivra difficilement le rythme prévu.

En attendant, la France « est un pays occidental qui entend sans restriction le demeurer ». Le président Pompidou l'a dit aux Russes dès le premier jour de sa visite officielle en URSS en 1970. Et cela n'a rien à voir avec un retour de la France à l'OTAN.

Mais ce que relèvent surtout les observateurs parisiens en ce début d'année, c'est d'une part l'évidente priorité donnée aux affaires européennes dans la conduite de la diplomatie française, d'autre part le temps de réflexion observé par les responsables de cette diplomatie, occupés à « digérer » les bouleversements dont 1971 a été le théâtre, par exemple l'entrée en scène de la Chine ou à tirer la leçon d'une crise monétaire qui a durement secoué le monde occidental. De là la prudence accrue des responsables français pour ce qui est de la construction européenne, des entretiens au sommet à préparer pour février avec les Anglais et les Allemands, ou de la conférence européenne « au sommet » — les six pays fondateurs de la Communauté et les quatre candidats — qui reste prévue pour cette année mais qui devra être minutieusement préparée.

Envoyez les pensionnaires pour compléter leur formation!



Assurez le succès de vos réunions d'affaires, congrès, séminaires, en profitant de quelques jours « d'isolement » au Montréal Aéroport Hilton. C'est un moyen sûr d'obtenir toute l'attention de vos participants, de les soustraire à leurs tracas quotidiens de transport, téléphones, distractions, dans une atmosphère propice à l'imagination et à la productivité. Vous accomplirez plus en deux ou trois jours qu'en une semaine dans un cadre ordinaire.

Nous pouvons accommoder jusqu'à 650 personnes dans des salons de petites et de grandes dimensions, avec de l'équipement d'études, des projecteurs d'audio-visuel, des systèmes d'intercommunication, des tableaux et un service de téléphone. Le stationnement est gratuit. Transport gratuit entre l'hôtel et l'aéroport. Pour de plus amples renseignements, communiquez avec notre directeur commercial en composant 631-2411.

MONTREAL AÉROPORT HILTON

Administré par Hilton Canada Ltée. Autres hôtels administrés par Hilton au Canada: l'Hôtel Vancouver et le Reine Elizabeth à Montréal, deux hôtels du CN.

Records pétroliers

PEKIN (AFP) — La production chinoise de pétrole brut en 1971 a dépassé de 28% celle de 1970 et celle de gaz naturel de 25% annonce l'agence Chine nouvelle.

L'absence chinoise rappelle qu'à l'occasion de la première année du nouveau plan quinquennal chinois (1971), de nouveaux résultats encourageants ont été obtenus dans la prospection de nouveaux champs pétroliers, la construction de raffineries, notamment dans les régions de Taching, Yumen, Chinghai Inkiang, et de Setchouan. Les opérations de forage ont élevé leur rendement de 17% pendant l'année 1971 et la recherche du pétrole brut de 16%.

Chine nouvelle signale que le rendement des raffineries pétrolières a augmenté à travers le pays, ainsi que la production d'articles en caoutchouc artificiel, celle de fibres synthétiques et de nombreux autres produits chimiques.

Chine nouvelle signale également que les raffineries de Fuzum, Talien, Nankin, Changhai et Lanchow sont actuellement l'objet de modernisations.



L'école, on veut que ça serve

L'éducation est le devoir le plus important de la société. Et c'est à nous, les enseignants, que revient cette tâche primordiale. Notre responsabilité est double: envers les étudiants et envers la société.

Ce que nous attendons des présentes négociations avec le gouvernement, c'est la possibilité de pleinement assumer notre rôle. C'est pourquoi nous réclamons:

1. qu'on nous donne les moyens de fournir un enseignement efficace, qui permette aux étudiants d'aborder avec confiance le marché du travail;

2. qu'on nous garantisse un programme de sécurité d'emploi à l'intérieur d'une politique de main d'œuvre rationnelle pour tous les travailleurs du Québec;

3. qu'on élabore dans la fonction publique une politique salariale cohérente et juste pour tous.

L'éducation, il faut que ça serve à construire le Québec de demain. Nous sommes conscients de l'importance de notre tâche. Et nous voulons assumer nos responsabilités.

les enseignants prennent leurs responsabilités



Alliance des professeurs de Montréal • Syndicat des enseignants de la région des Mille-Îles • Syndicat des enseignants de Champlain
22 000 enseignants de la région de Montréal

arts

la semaine littéraire

Le PQ vs. le trust des lancements

par Robert Guy Scully

Avez-vous téléphoné au Parti Québécois durant vos vacances? Pour formuler des souhaits de bonne chance ou de malchance, pour vous exprimer sociopolitiquement? Si vous l'avez fait, cher péquiste, anti-péquiste ou "pro-péquiste" (cette catégorie remplace les felquistes qui, comme on le sait, n'existent plus) vous auriez pu rejoindre directement M. Lévesque, sans passer par la secrétaire. Sur un enregistrement, sur le ton gai des Fêtes, il annonçait la fermeture du local pour cette période vacancière. Jusque là tout va bien, le message est bien fait, et sûrement plus agréable à entendre que l'inquiet "Je regrette, mais il n'y a pas de service au num. 1-800-387-2222".

Mais quel est le sens profondément littéraire de cette démarche sociopolitique? Tous connaissent la puissance organisationnelle qui contrôle la vie littéraire montréalaise: éminemment politique, voire subversive, elle tient les littéraires en haleine ou les comble voluptueusement, elle les affame ou les satisfait, elle contrôle le rythme de leurs passions. Je parle bien

sûr du rythme des lancements, qui régit à lui seul l'heure des repas et l'heure de création chez presque tous les maîtres de l'écrit. A cet organisation, on n'a pu trouver de meilleur nom que "le trust des lancements". Et encore, on le chuchote à peine! On le craint. Ce chroniqueur en a même été victime lorsque, il y a trois semaines, le trust décidait d'assassiner la dangereuse "semaine littéraire" en éliminant tous les lancements pour la période des Fêtes.

Cette fois, je retrouve la piste. Au téléphone, le chef du parti nous avertit que les locaux rouvriront aujourd'hui le 10 janvier. Or, voici que le trust cesse simultanément sa campagne radicale contre cette chronique, et qu'il permet aux éditeurs de reprendre, aujourd'hui même, la ronde des lancements! Le PQ et le trust sont-ils de connivence ou, au contraire, sont-ils engagés dans une lutte sombre et inexplicable, qu'ils réengagent maintenant? Je penche pour cette dernière possibilité, mais je me tais, car les représailles ne sont pas mon fort. Disons

seulement qu'il y a au moins trois lancements majeurs cette semaine: Jour, l'Homme, HMH. Admirablement programmés par les puissants du trust, pour que nous puissions tous les voir, ils se succèdent du lundi au mercredi.

Auparavant, cependant, il y aura un important choix à faire. Le canal 12 présente ce soir à 19 heures 30 une émission spéciale qui pourrait être extrêmement intéressante: "Hollywood, the dream factory" tentera de ressusciter celle qui fut la capitale mondiale dans l'esprit de bien des gens, et non des moindres. Tous impuissants fussent-ils, les rêveurs sont généralement des personnages de talent, et on l'oublie. C'est à eux que l'émission est dédiée; malheureusement, d'autres "spéciaux" du genre ont été tournés par NBC ou CBS ou ABC, et ils n'ont pas toujours été si intéressants.

Une heure et demie plus tôt, au Club Canadien, M. Jean Lévesque présentera une nouvelle collection, un nouvel auteur, et un nouveau livre. La collection se nomme "Bibliothèque

du Monde... Nouveau", et elle répond à un des vœux de M. Lévesque: créer au sein du groupe Sogides une quatrième maison (s'ajoutant à l'Homme, l'Actuelle et aux Presses Libres), dont la spécialité serait les sciences sociales. M. Giuseppe Turi, qui a signé plusieurs lettres au Devoir sur la question de la culture québécoise, inaugurera la BMN avec son volume "Une culture appelée québécoise". Dont nous avions publié un extrait samedi. M. Turi est présentement fonctionnaire au ministère des affaires intergouvernementales, où il coordonne les affaires constitutionnelles, l'éducation et la culture. D'autre part, un rumeur qui n'a pas été démentie par Mlle Nicole Benoit des éditions de l'Homme voudrait que son directeur publie bientôt un deuxième volume de ses "anti-propos" à la BMN.

Mardi à 17 heures, à l'enseigne du poisson qui saute, rue Craig ouest, M. Claude Hurtubise lancera l'essai de Placide Gaboury, "L'homme inchangé", dont un passage a également été offert aux lecteurs de ce journal. A la même heure, le Club Canadien ne sera plus l'hôte de Mlle Trudeau et Benoit, représentant-tes de Sogides, mais des Messageries Dynamiques et des

éditions de Vaillant (France), qui présenteront la revue "Pif-gadget".

Mercredi la semaine vieillit, et Victor-Lévy aussi. Il se fera grand-père, teindra ses cheveux gris et s'appuiera sur sa vaillante sœur Ghislaine. L'hebdomadaire "Québec-Press" avait diffusé un morceau de ce roman "Les grands-pères". Du fait que M. Beaulieu puisse lire toutes les oeuvres qui sont présentées aux éditions du Jour, où il seconde le directeur, du fait qu'il ait pris d'avantage depuis "Victor Hugo" un rôle d'idéologue chez les littéraires québécois, son roman recevra plus d'attention que celui d'un "simple" romancier. Dans ce domaine au mieux complémentaire, au pire artificiel, de la littérature "professionnelle", il existe quelques écrivains idéologues: Ferron, Aquin, Jamin, Basile et Beaulieu. Cette façon "consciente" de créer s'oppose à l'écriture tendue, artistique, jouissante, de celui qui écrit en plus de faire une foule d'autres choses, l'amour, la guerre ou la cuisine, tels Alain-Charbonne, Henry Miller ou Emmanuel Cocke. Curieusement, l'idéologue Beaulieu, qui écrit sans cesse, s'intéresse à des écrivains "détendus" qui ont écrit

seulement quand l'envie leur venait: Kérouac, Miller, alors que les véritables géants littéraires du siècle, Bob Dylan ou James Joyce, semblent le laisser froid. Ce paradoxe fera-t-il sa force?

Jeudi midi, la Brasserie Molson décernera son prix annuel de maquette. Ce prix va traditionnellement à la meilleure maquette soumise pour accompagner le manuscrit gagnant du Prix littéraire Jean-Béraud. Ce prix à son tour est décerné par le Cercle du Livre de France qui publie le tout. Cette année, le prix Béraud avait été remporté par le roman de Gérard Lescarbaud, "A ras de terre". Puisque M. Lescarbaud se trouvait en Europe, on dut en retarder la remise officielle. La brasserie ayant offert le voyage au lauréat, on distribuera les honneurs, maquette et manuscrit, simultanément.

Aide aux périodiques non québécois

Le ministre des affaires culturelles, M. François Cloutier, annonce que son ministère a mis au point une nouvelle forme d'assistance aux périodiques de langue française publiés hors du Québec.

A la suite d'une enquête, il a été décidé de confier à un comité spécialisé le soin d'offrir l'aide technique et professionnelle dont ont besoin ces hebdomadaires et autres périodiques.

L'enquête dont parle M. Cloutier a été commanditée partiellement en 1971 par le service du Canada français d'outre-frontières et effectuée par un groupe de profes-

sionnels dont M. Jean Laurin, de Montréal, et M. Roger Lussier, d'Arthabaska. Elle s'est déroulée d'abord dans les provinces de l'Ouest, puis en Ontario et finalement dans les provinces maritimes et même en Nouvelle-Angleterre. Le 12 août 1971, un comité conjoint de la presse périodique d'outre-frontières a été fondé par décision concurrente de l'Association des hebdomadaires du Canada et de la Compagnie des hebdomas A-1, Inc.

Ce comité, formé de MM. Lucien Fontaine, de Val d'Or, président et Jean Laurin, de Montréal, secrétaire-trésorier, a conclu un contrat avec le ministère des affaires culturelles jusqu'à la fin du présent exercice financier. En vertu de cette entente, le comité s'engage à effectuer le travail décrit plus loin. En retour, le ministère s'engage à avancer des fonds dont le comité doit rendre compte à l'aide des justifications habituelles, jusqu'à concurrence d'un montant de \$10.000. Ce qui caractérise cet accord, c'est qu'il est ouvert à d'autres instances gouvernementales, ainsi qu'au Conseil de la vie française en Amérique, qui ont déjà commencé à y contribuer ou qui y contribueront éventuellement dans la mesure où ils se reconnaissent des responsabilités en ce domaine et sous la forme qui convient le mieux à leurs objectifs.

Parution

Les Presses de l'université de Montréal annoncent la parution du premier volume de la série des Conférences Perras sur l'éducation, "L'Enseignement supérieur: bilans et perspectives", par Léon Dion, Edward F. Sheffield et Paul Ricoeur. Ces trois conférences, prononcées sous les auspices de l'Association des professeurs d'éducation des universités du Québec (A.P.E.-U.Q.), s'interrogent sur la crise d'une exceptionnelle gravité que traverse l'enseignement supérieur et sur l'avenir de nos universités.

Edward F. Sheffield, spécialiste de l'enseignement supérieur à l'Université de Toronto, fait le point sur l'état des recherches portant sur l'enseignement supérieur au Canada; Léon Dion, professeur à l'université Laval de Québec, et Paul Ricoeur, professeur à l'Université de Paris-Nanterre, examinent les étapes et les conséquences de la crise universitaire au Québec et en France.

La Fondation Perras, nommée d'après celui qui a été doyen de la Faculté des Arts de l'Université de Montréal de 1950 à 1963, s'est donné pour but d'encourager l'élaboration d'une authentique philosophie de l'éducation.

Le Roi du Rire POUR TOUS

charlot revient

laissez-poser non acceptés

ENFANTS MOINS DE 14 ANS-75¢

dans

LES TEMPS MODERNES

ECRIT, DIRIGÉ ET PRODUIT PAR CHARLES CHAPLIN

3e SEM.

ALOQUETTE

318 ST. CATHERINE W. 861-2807

HORAIRES: 12.30, 2.10, 3.55, 5.45, 7.35, 9.25 p.m. DERNIER PROGRAMME COMPLET 9.15 p.m.

"C'EST TRÈS DRÔLE" POUR TOUS

un film de Jacques Tati

12.40, 2.50, 5.00, 7.10, 9.30, 11.40, 14.00

VENDÔME

LE CINÉMA DE LA PLACE VICTORIA

LOYOLA

DEPT. D'ÉTUDES THÉOLOGIQUES

présente

ROGER GARAUDY

"Present Marxist Christian Understanding"

5.C. Smith Auditorium 7141 rue Sherbrooke ouest

vendredi à 8.30 p.m. le 14 janvier

Entrée libre

LOYOLA

"The Brothers & Sisters"

Du 27 déc. au 22 jan.

Nick Martin et son orchestre

Danse continue

Réservations: 861-3511

Premier spectacle: \$6.00 minimum par personne. Frais de couvert le samedi: \$4.00 additionnels.

Salle Bonaventure

Le Reine Elizabeth

"C'EST TRÈS DRÔLE" POUR TOUS

un film de Jacques Tati

12.40, 2.50, 5.00, 7.10, 9.30, 11.40, 14.00

VENDÔME

LE CINÉMA DE LA PLACE VICTORIA

LOYOLA

DEPT. D'ÉTUDES THÉOLOGIQUES

présente

ROGER GARAUDY

"Present Marxist Christian Understanding"

5.C. Smith Auditorium 7141 rue Sherbrooke ouest

vendredi à 8.30 p.m. le 14 janvier

Entrée libre

LOYOLA

À VOIR ABSOLUMENT!

DERNIERS JOURS!

1^{er} FOIS au QUÉBEC

... Quel film... le plus beau sans doute que Fellini ait jamais réalisé... C'est pathétique, grandiose, terrible, hallucinant, c'est toute la magie du cinéma de Fellini... C'est du Fellini de la grande coupe, fou et sage, joyeux et mélancolique.

EN PRIMEUR

EN FRANÇAIS EN COULEURS

de Federico Fellini

avec ANTONET et BEBY, PPO et RHUM, les AUGUSTES et les FRATELLINI

LES CLOWNS

Comédie Canadienne

84 ouest, Ste-Catherine 861-3476

PRODUCTION: OFFICE NATIONAL DU FILM

On est loin du Soleil

Le destin de l'homme ordinaire dans le contexte du Québec actuel

J'ai aimé le film de Jacques Leduc et je voudrais que tous l'aient aimé.

Henri Bail

Un film de Jacques Leduc

avec: Marthe Nadeau, J. Leo Gagnon, Marcel Sabourin, Esther Auger

Pierre Curzi, Willie Lamotte, Claude Jutra, Reynald Bouchard, Monique Lemoine

Studio B: SEM. 7.30, 9.30; SAM. 1.00, 3.10; DIM. 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30

POUR TOUS

Studio A: Nicol Williamson couleurs **HAMLET**

UN FILM DE Tony Richardson

Les Cinémas du Vieux Montréal

136 est, St-Paul (Place Jacques-Cartier) 861-7863

SEM. 7.30, 9.40; SAM. 1.00, 3.10; DIM. 1.30, 3.30, 5.40

un chef-d'œuvre qui fait rire aux larmes. C'est rare

SMIC SMAC SMOC

13e SEM.

4e

LE DISTRAIT

un drôle de rire dans un drôle de film

Un film de PIERRE RICHARD

EASTMANCOLOR

CLAUDE LÉLOUCH

CATHERINE ALBERT, AMOUCOU, JEAN COLLOMB, CHARLES GÉRARD, FRANCIS LA

le nouveau couple du cinéma

opération fou-rire!

3e Sem.

DOMINIQUE MICHEL YVON DESCHAMPS

TIENS-TOI BIEN APRÈS LES OREILLES A PAPA...

gilles richer jean bissonnette

JEAN-TALON CINÉMA V MAISONNEUVE

CENTRE D'ACHATS JEAN-TALON 5550, OUEST RUE SHERBROOKE

FLEUR de LYS CINÉMA de PARIS

858 STE-CATHERINE, EST 896 STE-CATHERINE, OUEST

LE FESTIVAL DES FILMS à 99¢

CE SOIR (Lundi 10 janvier)

LOUIS BUNUEL

les deux derniers films:

7:00 LA VOIE LACTÉE

Laurent Terzieff, Paul Frankeur

9:30 TRISTANA

Catherine Deneuve, Franco Nero

mardi 7:00 LA JEUNE FILLE

mardi 9:30 NORTH BY NORTHWEST

1240 Bernard 277-4145

OUTREMONT

CINÉMAS ODEON

11e SEMAINE

LOUIS MALLE'S

"Le Souffle au Coeur"

EN COULEURS

LEA MASSARI

7:30 - 9:30

14 ANS

FILM DE ROMAN POLANSKI

"LE BAL DES VAMPIRES"

EN COULEURS 7:30 - 9:30

le DAUPHIN

BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6000

Après "Le Docteur Jivago" le nouveau chef d'œuvre de David Lean

La Fille de Ryan

UNE MERVEILLEUSE HISTOIRE D'AMOUR...

UN SUPER-SPECTACLE DE 3 HEURES!

12:30 - 4:30 - 8:10

CHAMPLAIN

STE-CATHERINE PAPINEAU 524-1005

RIO SOREL

PALACE GRAND-MÈRE

LUCKY LUKE 3e SEM.

LE PLUS GRAND DESSIN ANIMÉ WESTERN FRANÇAIS... POUR TOUS

EN SUPPLÉMENT DE PROGRAMME

Laurel & Hardy

BERRI 878-2424

VILLERAY 388-5577

MERCIER 255-6224

"Un chef-d'œuvre" le Figaro 18 ANS Adultes

VIVA LA MUERTE

17e Sem.

Arrabal

ÉTUDIANTS 99¢

SALLE HERMES 489-5559

5550 Sherbrooke.w

ST-DENIS BIJOU 8e SEMAINE POUR TOUS

LE QUÉBEC O'EST... MON ONCLE ANTOINE

Jacques Gagnon, Jean Duceppe, Claude Jutra

HORAIRE: 12.35 - 2.55 - 5.15 - 7.35 - 9.40

Prix spéciaux pour groupes. Veuillez vous adresser au gérant.

UNE TORNÉE DE RIRES

UN GAG A LA MINUTE! POUR TOUS

Les Fous Volants

RED SKELTON, GERT FRIDGÉ, TERRY THOMAS

EN COULEURS

11.40, 1.20, 3.30, 5.10

Billet program complet: 7.25

IMPERIAL

1430 Bleury 288-7102

PLACE DES ARTS

vigneault

13, 14, 15 & 16 JANVIER

JEU ET VEN. \$2.50 à 5.50

SAM. ET DIM. \$3.00 à 6.00

Billets également en vente chez Sauvé Frères

SALLE WILFRID-PELLETIER

PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél. 842-2112

CE SOIR à 7h. 30 et à 9h. 30

RAYMOND RONAUER présente

LE FESTIVAL DES FILMS DE Buster Keaton

TOUS

Enfin, après le chef-d'œuvre de son film, Buster Keaton revient avec un chef-d'œuvre de son cinéma personnel. Avec Chaplin, Langford, Lloyd, BUSTER KEATON comment jouer? Pour une véritable réussite cinématographique. Après avoir été acclamé à New York, Londres, Paris, Venise, Moscou et Madrid, voici Keaton pour la cinémathèque de Montréal. Les 10 films répartis en 17 courts métrages réalisés et interprétés par BUSTER KEATON au cours des années 1917 à 1927. 14e et 15e du cycle.

tous les jours à 7:30 et 9:30

verdi 5380 St-Leonard 277-3233

Long-métrages

6 **Seven Chances** The Balloonatic 1923 et The Goat 1921

7 **Battling Butler** Neighbors 1920 The Playhouse 1920

8 **THE GENERAL** BACKSTAGE 1920 My Wife's Relations 1920

9 **COLLEGE** Day Dreams 1920 The Frozen North 1920

10 **STEAMBOAT BILL JR.** OUTWEST 1921 THE ELECTRIC HOUSE 1921

sem. dim. et fêtes à 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30

Première le 13 janvier

Les oranges sont vertes

de **CLAUDE GAUVREAU** auteur québécois

MISE EN SCÈNE: Jean-Pierre Ronfard

DÉCORS: Mousseau

Du mardi au vendredi: 20h15, Samedi: 16h45 et 20h45. Billets à \$1.50 pour étudiants et détenteurs de la carte "Jeunes travailleurs" du TNM, 15 minutes avant chaque représentation (si disponible).

Réservez vos billets: 288-6139

tnm

THÉÂTRE PORT-ROYAL

PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél. 842-2112

cinéma

ALOUETTE: "Les temps modernes", 12.30 - 2.10 - 3.50 - 5.45 - 7.25 - 9.25.

ANJOU: "Nue comme un ver" et "L'Union", 9.30 et "Toujours plus nu", 1.05 - 4.25 - 7.45.

ATWATER: (Cinéma II) "The French Connection", 1.00 - 3.15 - 5.20 - 7.25 - 9.25.

ATWATER: (Cinéma II) "Carnal Knowledge", 7.10 - 9.30.

BEHRE: "Lucky Luke", 2.04 - 4.40 - 7.15 - 9.55 et "Têtes de pioche", 1.00 - 3.30 - 6.05 - 8.40.

BONAVENTURE: "Next", 1.00 - 3.00 - 5.00 - 7.00 - 9.00.

CANADIEN: "Je suis un voyeur", 2.00 - 4.45 - 7.50 - 10.15 et "Je couche avec mon assassin", 12.30 - 3.15 - 6.00 - 8.45.

CAPITOL: "Diamonds are forever", 12.35 - 2.40 - 4.50 - 7.05 - 9.20.

CHAMPLAIN: "La fille de Ryan", 12.50 - 4.50 - 8.10.

CHATEAU: "Cache ta femme prend ton fusil", 12.45 - 2.55 - 5.10 - 7.25 - 9.35.

CINEMA COTE-DES-NEIGES: (Cinéma II) "Hollis", 12.45 - 2.55 - 5.10 - 7.25 - 9.35.

CINEMA COTE-DES-NEIGES: (Cinéma II) "The go between", 1.00 - 3.00 - 5.00 - 7.00 - 9.00.

CINEMA DE PARIS: "Tien-toi bien après les oreilles à papa", 12.00 - 2.00 - 4.00 - 6.00 - 8.00 - 10.00.

CINEMA V: Voir cinéma de Paris.

CRIMAZIE: "Love Story", 12.50 - 3.00 - 5.15 - 7.20 - 9.40.

COMEDIE CANADIENNE: "Les clowns", 7.15 - 9.30.

DAUPHIN: "Fantasia", 7.30 - 9.30.

McLaren: "Le bal des vampires", 7.30 - 9.30.

ELECTRA: Voir Chateau.

ELYSEE: Salle Renault: "Smile Smac Smoc", 7.30 - 9.30 et Salle Eisenstein "Le diabol", 7.30 - 9.30.

FESTIVAL: "W. The mysteries of the orchestra", 7.30 - 9.30.

SALLE HERMES: "Viva la muerte", 7.30 - 9.30.

IMPERIAL: "Docteur ne coupez pas!", 5.10 - 7.20 - 9.30.

KENT: "2001 space Odyssey", 1.05 - 4.25 - 7.45 - 9.55.

LOWES: "Dirty Harry", 10.40 - 12.50 - 3.00 - 5.10 - 7.20 - 9.30.

LUCERNE: "Night of dark shadows", 7.15 - 9.55 et "House of dark shadows", 7.15 - 9.55 et "The As of Oxford", 6.05 - 8.40.

MONTREAL: "Patton", 2.25 - 7.15 et "Nash", 12.50 - 5.15.

MAISONNEUVE: Voir cinéma de Paris.

télévision

CBFT 2

8.55 Aujourd'hui à CBFT
9.00 En mouvement
9.15 L'Afrique du soleil levant
9.30 Art plastiques
10.00 Masques et sortilèges de Venise
10.15 Les Chibouk
10.30 Fabio le magicien
10.45 Poly
11.00 Les globe-trotters
11.30 Yogi
12.00 Skippy, le kangourou
12.30 Bou-Bou dans l'Étère
1.30 Cinéma
"Contre la loi" (Policier-italien 1953)
3.00 Femme d'aujourd'hui
4.00 Bobino
4.30 Vagrichon et Gras Double
5.00 Dakari
6.00 Le gourmet fatigué
6.30 Téléjournal
6.50 Nouvelles du sport
7.00 Format 30
7.30 Madame et son fantôme
8.00 A la seconde
8.30 Mont-Joy
9.00 Le paradis terrestre
9.30 Marcus Welby M.D.
10.00 Téléjournal
10.15 Nouvelles du sport
11.00 Ce soir, Jean-Pierre
11.30 Son et images
12.00 "Macadam ou Hôtel Bijou" (drame-français 1950)
1.45 Téléjournal

CFTM 10

8.25 Horaire-Bienvenue
8.30 Les p'tits bonshommes
8.50 Bonjour Montréal
9.00 Pour vous mesdames
11.30 Super Héros
12.00 Le 10 vous informe
12.15 Ya du soleil
1.15 "Démon au visage d'ange" (drame-américain 1955)
3.00 Banco-Banco
3.30 Batman
4.00 Le Capitaine Bonhomme
5.00 Patrouille du cosmos
5.30 Studio 10
6.00 Madame est servie
6.55 Billet populaire
"La consommation"

CINEMA THEATRE QUEBECOISE: Relâche.

7.00 Le 10 vous informe
7.25 Les commentaires de Me Alban Flamin
7.30 Les Berger
8.00 Claude Blanchard
9.00 Manna
10.00 Découvertes "72"
10.30 Les nouvelles TVA
11.00 La couleur du temps
11.15 "Une fille en furie" (comédie-française 1964)
12.45 Dernière édition
12.50 Fin des émissions

CBMT 6

8.23 Standby sit
8.35 Mr Dress-Up
9.00 Quebec School Telecast
10.30 Friendly Giant
10.45 Chez Hélène
11.00 Sesame street
12.00 I dream of Jeannie
12.30 Elwood Glover's luncheon Date
1.00 One O'clock Report
1.15 Family court
1.30 Family court
2.00 The Galloping Gourmet
2.30 Sea Hunt
3.00 Take Night
3.30 The Edge of night
4.00 Paul Bernard psychiatrist
4.30 Drop-In
5.00 Mr Wizard
5.30 Family court
6.00 My three sons
6.30 Hourglass
7.30 The Irish Rovers
8.00 The Partridge Family
8.30 Cannon
9.30 Front Page Challenge
10.00 The Nature of Things
10.30 Man Alive
11.00 The National
11.22 Viewpoint
11.30 Night Report and sport final
12.15 Tazman and the Green Goddess (1938)
12.45 Final report and weather

CFCE 12

7.00 Montréal Bulletin board
7.30 University of the air
8.00 The Lucille Rivers Show
8.15 Rupert Bear
8.30 Hercules
9.00 Maple Tom
9.30 Yogo
10.00 The A.M. Show
10.30 Green Acres
11.00 All about faces
11.30 McGowan and Co.
12.00 The Flintstones
12.30 Matinee with Joe Van
"Fahion" (drame 1967)
2.30 Man Trap
3.00 Another World
3.30 Anything you can do
4.00 The Dick Van Dyke show
4.30 Laisse
5.00 Truth or consequence
5.30 Beat the clock
6.00 Pulse
7.00 The Doris Day Show
7.30 Medical center
8.30 James Garner as Nichols
9.30 Pig'n Whistle
10.00 Inside
11.00 The CTV National news
11.15 Pulse
12.00 Monday night feature movie
"Village of the Giants" (drame 1965)

théâtre

LA POUDRIERE: "Sinbad et la sirène" en matinée à 16h et en soirée 19h30.

NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE: (au Gré) "En attendant Godot" de Beckett, Horaire régulier.

RIEUX VERT: "Feu la mère de madame au purgatoire" de Feydeau vendredi: 20h samedi: 19h et 22h; dim: 19h.

PLACE DES ARTS

SALLE WILFRID PELLETIER: Samedi: "Les deux cygnes" avec Le Ballet Kirov de Leningrad et l'Orchestre Philharmonique de Leningrad.

SALLE MAISONNEUVE: "Claude Landre" en première partie Les Karik.

SALLE PORT-ROYAL: Relâche.

M. Howard Hughes a parlé

WASHINGTON (AFP) — M. Howard Hughes, le milliardaire le plus énigmatique du monde, a donné samedi, pour la première fois depuis 14 ans, une "conférence de presse" que la télévision devait retransmettre hier soir à partir de 18 heures 30, annonce la presse de Washington.

M. Hughes, qui vit depuis deux ans en reclus intégral dans un grand hôtel de Nassau (Bahamas), se serait laissé interviewer téléphoniquement, par un petit groupe de reporters triés sur le volet et rassemblés, pour l'occasion, à Los Angeles. Son visage n'apparaîtra pas sur le petit écran et il n'existe de lui aucune photo récente. Celui qu'on appelle l'homme le plus

riche du monde est aussi l'homme le plus inabordable; personne ne l'a vu en public depuis des années.

On croit savoir que M. Hughes a réuni la presse pour démentir qu'il est l'auteur

d'une autobiographie dont la publication par l'hebdomadaire Life et la maison d'édition McCraw Hill est prévue pour mars prochain.

Dans son interview en multiplex et par téléphone, M. Hughes, qui a 61 ans, "révélerait" d'autre part qu'il s'est laissé pousser une barbe "à la Van Dyck" et que ses ongles, qu'il ne lime plus, sont devenus si longs qu'il ne peut même plus signer un chèque.

Nous l'avons trouvé le CADEAU que vous cherchez



UN ABONNEMENT AU DEVOIR!

Quiconque s'intéresse aux événements de l'actualité appréciera votre geste et jour après jour, il recevra en plus d'un journal intéressant, le message de votre amitié.

TARIFS D'ABONNEMENT

	12 mois	6 mois
CANADA:	\$35.00	\$19.00
ÉTRANGER:	\$40.00	\$22.00

N.B. Les frais aériens ne sont pas compris dans le coût de l'abonnement expédié à l'étranger.

S.V.P. inscrire les nom et adresses en lettres moulées et poster ce coupon sans tarder à:

LE DEVOIR, Case postale 6033, Montréal 101

Nous ferons parvenir en votre nom une carte de souhaits au bénéficiaire.

Ci-inclus, \$ pour un abonnement de mois commençant le

L'abonnement est offert par:

Nom

Adresse

L'abonnement sera servi à:

Nom

Adresse

PETITES ANNONCES RÉGULIÈRES 844-3361

• Le prix de nos petites annonces est de \$1.50 par jour avec un maximum de 25 mots.
• Tout mot additionnel est de 0.05.
• L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain.

PETITES ANNONCES DU DEVOIR

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être signalée immédiatement. S.V.P. téléphoner à 844-3361.

PETITES ANNONCES ENCADRÉES 844-3361

• Le prix des petites annonces encadrées est de \$4.20 le pouce de hauteur.
• L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain.

AIDE DOMESTIQUE DEMANDÉE

AIDE générale, logée, 2 écoles, emploi permanent. Bon chez. Tel: 674-6075 18-172

Dame de bonne éducation, 35-50 ans, pour prendre soins maison, un enfant, légers travaux. Logée. Tel.: bureau 861-3401 jour. 22-172

ANTIQUITES DEMANDÉES

ANTIQUITES DE TOUTES SORTES (argent comptant) Claude Morrier, jour 331-0251 soir: 667-0774 17-172

ANTIQUITES DE TOUTES SORTES (argent comptant) Claude Morrier, jour 331-0251 soir: 667-0774. 18-272

ANTIQUITE A VENDRE

Mobilier de salon, 3 morceaux à vendre. Tel: après 6 p.m. 524-2234. 12-172

AUTO A VENDRE

VALIANT 1964, V8, radio \$500. Tel.: 695-7762 après 5 p.m. 14-172

VOLKSWAGEN 1966, moteur-mécanique reconditionnés, carrosserie excellente, très propre. \$500 ou meilleure offre. Gérard 849-6251 poste 311. 13-172

VOLVO 72, tous modèles, prix en bas de toute compétition, échec accepté, n'achetez pas avant d'avoir vu. Fort Chambly Auto, 2575 Bourgeois, Chambly, 658-6624-23. 15-172

FIAT 124, coupé sport 70", Fiat 124, sedan 89", très propre, 850 Sport Spider, tous les modèles Fiat neuve. Fort Chambly Auto, 658-6624-23. 15-172

VOLVO 70, modèle 144, un propriétaire, excellente occasion, bas mileage, aussi station wagon 69", Volvo, équipé, très propre. Inf. Serge, Fort Chambly Auto, 658-6624-23. 15-172

ANIMAUX A VENDRE

Chien mâle, issu de mère Samoyède et de père Labrador, 10 semaines. \$25.00. Tel: après 6 p.m. 581-5892. 13-172

ARTICLE A VENDRE

FIAT 71, coupe 124, parfaite condition. \$2,495.
VOLVO 67, 144S, autom. très propre. \$1,195.
VOLVO 65, station wagon, spécial. \$495.
VOLVO 71, demo. 142 autom. AM-FM. \$2,995.
METEOR 66, station wagon, autom. Servo F.D. \$395.
Up Town Automobiles Ltée 400 Décarie
Ville St-Laurent, 748-8807 11-172

BUREAU A LOUER

Bureaux pour professionnels, bâtisse neuve, face centre d'achats Forest, Montréal-Nord. Occupation immédiate ou plus tard. Idéal pour compagnie d'assurance, comptables, médecins, avocats etc. 2,50 p.c. chauffés. \$400. 10,522 Boul. Pie IX. 331-4864. 22-172

ST-JACQUES OUEST "57"

Loyer gratuit jusqu'à mai. Location de choix. Idéal pour professionnels. Service de secrétaire pour groupe. Tel.: 843-3359 482-7743 1-2-72

A sous-louer meublé ou non, pour avocats, notaires, hommes d'affaires etc. 210 St-Jacques. Tel.: 288-6133. 12-172

MÉDECINS

2000 p.c., situés Jean-Talon près Christophe-Colomb, à proximité hôpital Jean-Talon et métro. Climatization centrale. Peut accommoder 4 médecins avec salle de diagnostic, laboratoire à chaque bureau, salle d'attente spacieuse avec espace pour réceptionnistes. Tapis mur à mur pour passage et salle d'attente. Loyer \$600. par mois. Bail à discuter. Tel.: 271-3022 17-172

275 RUE ST-JACQUES (coin rue St-Pierre)

Édifice occupé par des compagnies d'assurance et des bureaux de professionnels. ● Espace modernisé ● Loyer modique. Veuillez téléphoner à:

M. G. Riopel

842-1701 14-172

COURS PRIVES

● CROCHET
● BRODERIE
● TAPISSERIE
● DENTELLES
Cours de 6 semaines
Début des cours: 17 janvier
Inscription: lundi à vendredi: 9 à 17 heures.
samedi: 13 à 17 heures
861-4988
ÉCOLE D'ART DE TRAVAUX A L'AIGUILLE
1396 ouest, Ste-Catherine 11-172

PEINTURE, EXPRESSION LIBRE. Les cours reprennent à l'Atelier du Belleville à Chomedey, lundi 10 janvier. Pour renseignements. Tel.: 681-4512 11-172

ATELIER CARMEN POIRIER-FRAWLEY

Cours d'artisanat: — crochet — tissage à la main — tapisserie
Début des cours: 24 janvier
Inf: St-Lambert 671-8983 17-172

COMMERCE DEMANDÉE

BOULANGERIE-PÂTISSERIE demandée, Montréal et Sud du Québec. Ecrite Case 199, Le Devoir. 17-172

COMMERCE A VENDRE

ST-BRUNO: fleuriste bien située, local spacieux, bonnes affaires. Doit vendre cause santé. Renseignements: 653-2616 ou 653-3751. 20-172

SNACK-BAR: 5 jours par semaine, bon chiffre d'affaires, situé près manufactures. Renseignements après 7 p.m. 376-6776. 14-172

CHALET A LOUER

STE-AGATHE: luxueux style Bava, 5½ chauf., cheminée pierre, toit cathédrale, meubles Thibault, TV, location semaine ski. Tel: 256-6825 ou 254-6728. 7-272

DUPLEX A LOUER

CHEMIN COTE STE-CATHERINE: 7½, 1er février, Outremont, grand luxe, duplex-pierre, tapis mur à mur, plafonniers cristal, miroirs, cheminée marbre, jardin immense. Ménage fait \$400. Tel: 733-6149. 11-172

DEMANDE D'EMPLOI

Homme 31 ans, diplômes et références, français, espagnol, anglais, expériences variées, cherche situation responsable avec avenir. Secrétaire particulier, relations publiques, rédacteur ou variantes. Soirée 481-4472. 11-172

DIVERS

DACTYLOS manuels, électriques, louons, vendons, échangeons, réparons, enseignons français, anglais, dactylo, steno, comptabilité, mathématiques: jour, soir, correspondance, privé, petit groupe. Venez. Frère St-Yves, Directeur 332-0044, 688-5777. 7-272

FEMME DEMANDÉE

FEMMES pour machines "Marrow" et "Singer". Bon salaire, travail permanent. S'adresser: 8280 St-Laurent, 2e étage. 11-172

APPARTEMENT A LOUER

PENTHOUSE 3½ CHAMBRES À PARTIR DE \$240.00
5 CHAMBRES À \$335 4½ CHAMBRES À PARTIR DE \$307.50

Gregor house

1550, AVENUE MCGREGOR
Côte des Neiges au-dessus Sherbrooke

Occupation immédiate

Édifice luxueux ● Fenêtres jusqu'au plafond ● Air climatisé ● Machines à laver la vaisselle ● Piscine intérieure ● Bains sauna ● Portiers ● Stationnement souterrain.

S'ADRESSER AU BUREAU DE LOCATION 935-1973

WESTMOUNT REALTIES

Administrateurs d'édifice - Courtier agréé 11-172

FEMME DEMANDÉE

OPERATRICES de machines demandées pour vêtements de dame. S'adresser: 1435 Bleury, chambre 605. 17-172

RECEPTIONNISTE bilingue pour bureau de comptables agréés. Ecrite à: St-Germain, Hébert & Cie, 401 est, boul. St-Joseph, Montréal. Attention: M. Jacques G. Hébert. 12-172

DACTYLO
Bilingue dans conversation, dactylo sérieuse demandée immédiatement. Doit être expérimentée dans travail général de bureau.
S'adresser à:
H. Houston
Westmount Realities
935-8541 12-172

SECRÉTAIRE de Direction pour clinique de Santé Communautaire. Doit être parfaitement bilingue. Excellente steno anglaise. Capable de traduire anglais au français. Tel: 342-1550 après 13 heures, demandez Mme Couzin. 15-172

SECRÉTAIRE
pour bureau de médecin-chirurgien.
Exige: ● bilinguisme ● dactylo ● dictaphone ● comptabilité
Salaire selon expérience. Pour entrevue appelez: 849-3866 21-17

SECRÉTAIRE LEGALE bilingue, steno-dactylo avec expérience. Tel: 866-9431. 12-172

DACTYLO bilingue, expérimentée, notions comptable, demandée pour temps partiel ou plein temps, par organisation financière. Place Crémazie. Tel: 382-3100. 11-172

Bureau de comptables agréés, centre-ville, Place Victoria, recherche deux steno-dactylos, bilingues, 20-30 ans, ayant plus de 3 ans d'expérience de travail. Expérience dans un bureau de comptable souhaitable mais non essentielle.

RENS. M. Guertin

878-2691 12-172

FEMME DEMANDÉE

275 ouest, St-Jacques suite 38 12-172

FEMME DEMANDÉE

18-22 ans, pour magazine canadien-français. Entrevue: 275 ouest, St-Jacques suite 38 12-172

FEMME DEMANDÉE

CUISINIER français pour petit restaurant aux États-Unis (Vermont). Ecrite Case 198 Le Devoir. 17-172

VENDEURS DEMANDÉS

18-22 ans, pour magazine canadien-français. Entrevue: 275 ouest, St-Jacques suite 38 12-172

FEMME DEMANDÉE

18-22 ans, pour magazine canadien-français. Entrevue: 275 ouest, St-Jacques suite 38 12-172

FEMME DEMANDÉE

18-22 ans, pour magazine canadien-français. Entrevue: 275 ouest, St-Jacques suite 38 12-172

FEMME DEMANDÉE

18-22 ans, pour magazine canadien-français. Entrevue: 275 ouest, St-Jacques suite 38 12-172

FEMME DEMANDÉE

18-22 ans, pour magazine canadien-français. Entrevue: 275 ouest, St-Jacques suite 38 12-172

FEMME DEMANDÉE

STENO-DACTYLO
bilingue avec expérience pour bureau de comptables agréés.
Bonnes conditions de travail, centre-ville, proximité du métro.
Communiquer avec:
M. Yvon Séguin C.A.
849-9281 11-172

SECRÉTAIRE

pour bureau de traduction
— Si vous êtes une dactylo rapide et sûre avec 5 ans d'expérience...
— Si vous avez un heureux caractère...
— Si vous aimez vous instruire en travaillant...
— Si vous vous débrouillez honnêtement en anglais...
— Si vous vous sentez perdue dans une grande entreprise...
— Si le centre-ville vous plaît
Appelez: 937-9389 12-172

VOULEZ-VOUS PARTIR DU BON PIED EN 72...
Compagnie cinématographique cherche Steno-dactylo, très alerte et parfaitement bilingue.
Appelez 342-2340 11-172

FOURRURE

Magnifique collection de luxueux chapeaux de fourrure. Tel: 831-4790. 12-171

HOMME DEMANDÉ

CUISINIER français pour petit restaurant aux États-Unis (Vermont). Ecrite Case 198 Le Devoir. 17-172

VENDEURS DEMANDÉS

18-22 ans, pour magazine canadien-français. Entrevue: 275 ouest, St-Jacques suite 38 12-172

FEMME DEMANDÉE

18-22 ans, pour magazine canadien-français. Entrevue: 275 ouest, St-J

la semaine

Revue boursière

La meilleure semaine en 15 ans

par Peter Lechnitz de la PC

Les Bourses du Canada ont enregistré leur meilleure semaine en plus de 15 ans et les marchés ont été très actifs.

L'indice des industrielles de la Bourse de Toronto, indice important du marché, a pris 10,29 à 191,93, sa plus haute cote depuis le 12 novembre 1969 et se tient actuellement à seulement 6,84 de son niveau-record de 198,77.

Le retour des investisseurs sur le marché serait la principale raison de cette fulgurante reprise déclarent les observateurs. Un autre facteur est également entré en considération, la force du marché de New York qui a clôturé en hausse pour la quatrième semaine consécutive.

Aux Eourses de Montréal et Canadienne, l'indice combiné à, lui aussi, enregistré ses plus fortes hausses depuis des années, prenant 11,65 à 196,85. Le volume combiné des deux Bourses a été de 4,22 millions d'actions contre 3,63 millions la semaine précédente.

Le marché de Toronto a été actif durant quatre des cinq séances. Lundi dernier en effet, le volume des transactions a été le plus faible depuis le 26 décembre 1961, avec seulement 712.000 actions changeant de mains. Vendredi par contre, le volume atteignait quand même les 4,11 millions, chiffre record depuis le 16 janvier 1970. Le volume hebdomadaire aura été de 13,17 millions d'ac-

tions contre seulement 8,36 millions, la semaine précédente.

Les aurifères ont eu la plus forte hausse, reflétant le marché de Londres où le prix de l'or atteignait \$45,85 US l'once la plus forte cote depuis l'établissement des deux marchés de l'or, officiel et parallèle.

A Toronto, l'indice des pétroles de l'Ouest prenait 15,11 durant la semaine, clôturant à 230,83 et les métaux de base 3,83 à 83,23.

A New York, l'indice Dow Jones des 30 industrielles gagnait 20,17 à 910,37 et un total de 87,35 millions d'actions ont changé de mains contre 71,98 la semaine précédente.

la chronique de Marcel Clément

"Le journalisme mène à tout pourvu que l'on en sorte," veut un vieux dicton. Il ne s'applique, évidemment, pas aux préposés aux clients dans les maisons de valeurs de placement, car, en fin d'année 1971, M. Henri Turgeon comptait 60 années dans le commerce des valeurs mobilières; ce qui nous porte à croire "qu'il est le doyen". Ce fut, en effet, durant le dernier trimestre de 1911 qu'il s'intéressa à ce commerce et ses talents ne tardèrent pas à être reconnus par maintes institutions financières canadiennes-françaises ou anglo-saxonnes. Pendant au-delà d'une trentaine d'années, il fut à la tête du service français chez Greenfields Incorporated, une des plus importantes maisons de valeurs de placement du pays, s'intéressant aussi bien aux ordres de Bourse, qu'aux opérations sur le Marché Monétaire, aux souscriptions et distributions de titres, à la gestion des portefeuilles et, enfin, à la recherche Economique et Financière — incidemment, son bulletin, publié à tous les 2 mois dans les deux langues officielles du Canada est l'un des mieux rédigés et des plus à point et pour cause... Cette firme, dont M. Henri Turgeon fut membre du conseil d'administration pendant deux décennies, possède, de nos jours, des succursales à Toronto, Ottawa, Québec, Winnipeg, Vancouver, Calgary, Hamilton, Edmonton en plus d'avoir son siège social à Montréal sur la Place Ville-Marie, possède, aussi, d'importants bureaux à N.Y., Londres et Zurich; ce qui nous permet de dire qu'en plus d'avoir un caractère national, elle est, aussi, internationale. Rien d'étonnant qu'elle compte de nombreux clients dans le monde et qu'elle a le tour de s'at-

tacher ses employés — la preuve, c'est que M. Henri Turgeon y compte, maintenant, au-delà de 80 années de services — il va sans dire qu'il est nombreux ceux qui ont profité de ses conseils avisés, basés sur une expérience pratiquement sans pareille dans le commerce des valeurs mobilières. Nos félicitations à M. Henri Turgeon que nous connaissons depuis 40 ans et nos compliments à la firme précitée pour avoir su s'adapter ses services pendant plusieurs décennies.

etc., l'entrée de l'Angleterre dans le Marché Commun serait un facteur favorable.

Il sera procédé, samedi de cette semaine, au rachat de plus de 225 obligations de la Cité de Montréal. Comme ces valeurs ne porteront plus d'in-

térêt, après cette date et comme il s'agit de titres émis le 15 décembre 1957, soit donc il y a quinze ans, il importe de vérifier son portefeuille, au plus tôt, afin de ne pas encourir de pertes pécuniaires et de s'empresser de réinvestir les argents encais-

financière

Dévaluation "sauvage" du dollar?

Affrontements cruciaux entre les E.-U. et leurs partenaires commerciaux

PARIS (AFP) — Tandis que la hausse de l'or et l'affaiblissement du dollar, s'ils se poursuivent cette semaine constitueront la préoccupation majeure dans les milieux financiers internationaux, de durs affrontements dans le domaine commercial sont prévus entre les Américains d'une part, les Japonais, les sidérurgistes européens et les agriculteurs de la Communauté de Bruxelles d'autre part.

Avec les Japonais, au terme du "sommet" de San-Clemente en Californie, le président Nixon et ses ministres n'ont obtenu qu'un refus court mais ferme à leurs demandes de concessions commerciales pour contribuer au redressement de la balance américaine des paiements. Les négociations vont reprendre cette semaine à Washington mais rien ne permet de prévoir un assouplissement sensible de la position de Tokyo, qui estime avoir fait le maximum en acceptant une réévaluation de plus de 17% du yen par rapport au dollar.

Les sidérurgistes européens, dont le porte-parole, M. Jacques Ferry, président de la sidérurgie française, va rencontrer une nouvelle fois à Washington M. Nathaniel Samuels, chargé du commerce extérieur américain, ne se montrent guère plus conciliants. Ils ont d'ailleurs des raisons de ne pas l'être: la production d'acier en Europe est en déclin — elle a diminué de 10,5% l'an der-

nier en Allemagne fédérale (revenant à 40,3 millions de tonnes) et de 3,8% en France (revenant à 22,9 millions de tonnes) — et il s'agit de limiter les dégâts pour cette année.

La menace des exportations japonaises en Europe, qui avaient augmenté de 75% l'an dernier, a été provisoirement conjurée par un accord avec les producteurs, prévoyant la limitation volontaire des ventes.

Un accord analogue avait limité à 5% par an la croissance des ventes de produits sidérurgiques européens aux Etats-Unis pendant les trois dernières années. Il s'agit de le renouveler, mais les américains veulent réduire de moitié au moins le taux d'accroissement et menacent leurs partenaires de mesures protectionnistes rigoureuses. Les discussions qui n'avaient pas pu aboutir avant la fin de 1971, s'annoncent donc très serrées.

Mais c'est à Bruxelles, le 14 janvier, à la reprise des négociations entre les Etats-Unis et la Communauté Européenne sur les échanges agricoles, que sont attendus les plus durs affrontements. Les positions en présence restent en effet très éloignées. D'un côté les américains, dont la balance des échanges agricoles avec l'Europe des Six est pourtant largement excédentaire, veulent profiter des faibles cours des produits agricoles que les secousses monétaires ont pratiquées dans le dispositif commun, pour y enfoncer un "coin".

D'un autre côté, le mandat de négociation donné à la commission de Bruxelles par les ministres des six pays ne prévoit que des concessions mineures, notamment sur les agrumes, le tabac et les céréales, tout en sauvegardant les principes de "l'Europe verte" dont les Français, comme l'a souligné le président Pompidou, sont les défenseurs "irréductibles". Pour l'Europe à sept avant la fin de ce mois, pas à neuf ou à dix, le danger d'éviter serait de laisser les américains dissocier le front

commun difficilement constitué sur cette réalisation, et trouver des alliés chez ceux qui, en Allemagne et en Italie, accepteraient son démantèlement sans déplaisir.

Mais en raison de l'importance de l'enjeu — c'est toute la construction européenne qui serait emportée avec l'Europe agricole — on pense généralement à Paris que les pressions américaines provoqueront finalement, comme ce fut le cas à plusieurs reprises dans le passé, un sursaut de la part des européens pour défendre leurs intérêts communs.

Ainsi, pour les observateurs, les principaux partenaires des Etats-Unis paraissent vouloir se ressaisir et ne pas céder sur le plan commercial, après avoir consenti à Washington des concessions majeures lors du réajustement monétaire du 18 décembre, qui donne aux exportateurs américains une "prime" de 10 à 12% en moyenne. Car toute nouvelle concession se traduirait par des chômeurs supplémentaires, alors qu'ils auront déjà fort à faire avec leurs problèmes d'emploi.

Dans ces conditions, on ne peut pas totalement exclure, en fin de compte, une réaction brutale de la part de Washington, sous forme d'une "dévaluation sauvage" du dollar, beaucoup plus forte que les 7,9% envisagés. Une telle mesure entraînerait bien entendu des dévaluations en chaîne des autres monnaies par rapport à l'or, mais elle aurait l'avantage de faciliter le retour à la convertibilité du dollar, sans laquelle rien ne sera réglé au fond.

C'est sans doute la raison profonde des remous qui réapparaissent sur les marchés des changes et surtout sur les marchés de l'or car le métal jaune, ce "fétiche périmé", pour certains, reste l'ultime refuge lorsque s'effritent les monnaies, en commençant par la première d'entre elles, le dollar.

Potins financiers

La Banque Provinciale ne cesse d'innover et comme nous le laissons entendre récemment, elle suscite de plus en plus d'intérêt parmi les anglo-saxons et le monde financier international. En plus de compter, maintenant, plus de succursales en Ontario, elle a engagé, il y a quelque temps, à son service M. Haig Croubalian, qui est, maintenant, surintendant en chef de la Division Internationale, ouverte par la Banque précitée. Ce développement fait partie de son programme d'expansion à l'étranger, prôné par la direction. Avec la rapidité des réseaux de communications de nos jours, les frontières disparaissent et on peut en juger par le fait que les affaires internationales de la banque précitée seraient passées de \$53.000.000, à \$300.000.000 au cours des 5 derniers mois. En plus de placements internationaux, les possibilités d'établir de bonnes relations commerciales avec maints pays étrangers augmentent bien pour l'avenir du nouveau département précité, qui entendrait utiliser l'expertise de correspondants étrangers, sur une base de réciprocité, en attendant l'ouverture de bureaux en Europe, en Afrique,

etc., l'entrée de l'Angleterre dans le Marché Commun serait un facteur favorable.

Il sera procédé, samedi de cette semaine, au rachat de plus de 225 obligations de la Cité de Montréal. Comme ces valeurs ne porteront plus d'in-

montréal

	Ventes	Haut	Bas	Chang.	Haut	Bas
Abilbil	18589	714	714	714	834	514
Alican	18748	20	1814	194	2514	1514
do. 444 pld.	1360	27	2674	27	304	24
Algonia Steel	4808	14	1314	134	1414	1114
An.C. Pul 41/2 p	200	1414	1414	1414	1514	1214
Aquiline	9244	2714	2714	2714	2914	21
Alberta Gas	100	514	514	514	5214	414
Atlantic (C) p	21775	1014	914	914	1014	814
Asbestos	3016	29	2714	29	3614	2414
do. (B) pld.	1200	1314	1314	1314	1414	50
Bank Montreal	40470	1914	1814	1914	1914	1414
Bank N.S.	12250	3314	3014	3314	3314	2014
Bank of Montreal	24192	1114	1014	1114	1114	1214
Bank C.D.	10990	1614	1514	1614	1614	914
Bank of Nova Scotia	13240	1314	1314	1314	1314	914
Border Chem.	4814	1014	1014	1014	1014	1014
Beil Canada	8192	4714	46	4614	50	4314
do. (A) p.	3280	3514	3514	3514	3514	50
do. (B) pld.	3410	914	914	914	1414	4
Bombardier	210	500	500	500	30	30
Bowater Paper	4200	6	5	6	10	10
BP Oil/Gas	11348	1914	18	1914	1914	1414
Brascan	59300	1314	12	1314	1314	1114
B.C. Forest	720	2214	2214	2214	2214	114
B.C. Telephone	1023	6614	66	6614	6814	58
Brinco	40108	6	514	514	614	4814
Bruck Mills (B)	1200	1314	1314	1314	1314	1114
CAE Ind.	6250	514	480	514	514	365
Calgary Power	1064	28	2614	2614	2614	2314
Canapex	2000	1814	1814	1814	1814	1114
Cem. Lafarge	1391	47	4514	47	47	214
do. pld.	550	1914	1914	1914	1914	1814
Cem. Lafarge	1155	714	714	714	714	29
Can. Packers	245	2714	26	2714	2714	22
Can. Per. Ind.	200	1914	1914	1914	24	1714
Can. S.S. pld.	956	514	514	514	514	1114
Can. S.S. pld.	3545	1514	1314	1314	1614	9
Cdn. Breweries	6534	1014	1014	1014	1014	1014
Cdn. Cableways	7860	1514	1414	1314	1514	1014
do. wts.	500	2	2	2	1	1
C. Hydrocarbons	1150	1414	1414	1414	1414	1014
C. Im. Cn. Bk.	22720	1414	2414	26	1314	1014
C. Javelin	7405	1414	1314	1414	1414	1014
Cdn. Int. Pwr.	14380	2214	2214	2214	2214	814
Cdn. Marconi	2100	310	295	310	40	214
Cdn. Pwr. Ind.	120	1214	1214	1214	1214	1014
do. wts.	2615	40	30	40	514	1
CP Limited	86400	15	1314	15	1014	1014
do. (A) pld.	11710	1014	914	1014	1014	1014
do. 43 pld.	501	1014	914	1014	1014	814
Cdn. Reserve	700	575	575	575	625	450
Cdn. S. Ind.	1500	1014	1014	1014	1014	1414
Cdn. Tira Corp.	175	4014	3914	3914	4014	26
Cdn. Tire (A)	800	3614	3614	3614	3614	26
do. (B) pld.	573	2014	1914	2014	2014	1014
Cent. Dynamics	400	1014	1014	1014	1014	1014
Charter Ind.	4700	1014	1014	1014	1014	1014
Chim. (A) pld.	12095	314	480	514	514	4014
Chim. (A) pld.	1900	320	325	320	320	714
Chim. (A) pld.	5010	2214	2214	2214	2214	18
Chim. (A) pld.	1000	1	1	1	1	1
Chim. (A) pld.	600	6	514	514	514	714
Chim. (A) pld.	2425	214	714	814	1914	114
Chim. (A) pld.	120	1214	1214	1214	1214	1014
Chim. (A) pld.	350	470	460	460	460	460
Chim. (A) pld.	780	2314	2314	2314	2314	2314
Chim. (A) pld.	300	1414	1414	1414	1414	1414
Chim. (A) pld.	4900	435	405	410	410	410
Chim. (A) pld.	625	225	200	225	225	225
Chim. (A) pld.	11710	1014	914	1014	1014	1014
Chim. (A) pld.	280	62	58	62	62	62
Chim. (A) pld.	189	1914	1914	1914	1914	1914
Chim. (A) pld.	18270	1914	1914	1914	1914	1914
Chim. (A) pld.	700	614	614	614	614	614
Chim. (A) pld.	550	614	614	614	614	614
Chim. (A) pld.	19280	3114	3114	3114	3114	3114
Chim. (A) pld.	424	35	3414	3414	3414	3414
Chim. (A) pld.	1745	2314	2214	2314	2314	2314
Chim. (A) pld.	700	24	24	24	24	24
Chim. (A) pld.	375	6	6	6	6	6
Chim. (A) pld.	11472	25	24	2514	2514	2014
Chim. (A) pld.	150	1814	1014	1014	1014	1014
Chim. (A) pld.	1000	13	13	13	13	13
Chim. (A) pld.	1000	814	714	814	814	514
Chim. (A) pld.	8637	1514	1514	1514	1514	1514
Chim. (A) pld.	3837	2114	2014	2114	2114	2114
Chim. (A) pld.	10810	1314	1214	1214	1214	914
Chim. (A) pld.	450	410	400	410	410	314
Chim. (A) pld.	110	15	15	15	15	15
Chim. (A) pld.	21255	2214	2014	2214	2214	1414
Chim. (A) pld.	100	1014	1014	1014	1014	1014
Chim. (A) pld.	500	6	6	6	6	6
Chim. (A) pld.	400	1214	1214	1214	1214	1214
Chim. (A) pld.	2250	514	514	514	514	514
Chim. (A) pld.	1237	8514	8314	8514	8514	8514
Chim. (A) pld.	23076	19	1614	1814	1914	1914
Chim. (A) pld.	1056	40	410	400	400	400
Chim. (A) pld.	500	410	410	410	410	410
Chim. (A) pld.	1908	514	514	514	514	514
Chim. (A) pld.	12420	1314	1214	1214	1214	1214
Chim. (A) pld.	4805	1814	165	175	15	1214
Chim. (A) pld.	3700	325	325	325	325	325
Chim. (A) pld.	400	614	614	614	614	614
Chim. (A) pld.	1997	19	19	19	19	19
Chim. (A) pld.	600	4814	4814	4814	4814	4814
Chim. (A) pld.	1646	11	1414	1414	1414	1414
Chim. (A) pld.	3217	2814	2814	2814	2814	2814
Chim. (A) pld.	506	19	1814	1814	1814	1814
Chim. (A) pld.	1025	2014	2014	2014	2014	2014
Chim. (A) pld.	500	1814	1814	1814	1814	1814
Chim. (A) pld.	5760	9	814	814	814	814
Chim. (A) pld.	5925	4614	4414	4614	4614	4614
Chim. (A) pld.	450	1514	1514	1514	1514	1514
Chim. (A) pld.	1320	280	265	280	15	340
Chim. (A) pld.	400	3614	3614	3614	3614	3614
Chim. (A) pld.	1320	33	33	33	33	33
Chim. (A) pld.	1410	275	265	270	25	275
Chim. (A) pld.	150	33	33	33	33	33
Chim. (A) pld.	150	33	33	33	33	33
Chim. (A) pld.	5035	2114	2014	2114	2114	2114
Chim. (A) pld.	3915	1914	1914	1914	1914	1914



GEORGE "PUNCH" IM-LACH, le coloré directeur général et instructeur des Sabres de Buffalo, repose présentement dans un hôpital de Buffalo où il a été admis vendredi dernier, à la suite de ce qu'on a qualifié de "forte" crise cardiaque. Imlach restera au moins trois semaines sur son lit d'hôpital puis devra prendre un long repos. (Téléphoto AP)

Duvillard gagne à Berchtesgaden, et Ferrari l'emporte à Buenos Aires

BERCHTESGADEN, Allemagne de l'Ouest (d'après AFP et AP) — Le Français Henri Duvillard a gagné hier la 53^{ème} épreuve masculine de ski de la saison comptant pour la Coupe du Monde, le très difficile slalom spécial de Berchtesgaden, en 99.36 secondes, contre 99.79 pour l'Allemand de l'Ouest Max Rieger et 99.89 pour le Polonais Andrzej Bachleda. Seulement 28 des 88 concurrents engagés ont terminé les deux manches, les 60 autres ayant abandonné ou ayant été disqualifiés. Le Montréalais Russel Goodman a été le seul Canadien à terminer l'épreuve, en 110.64 secondes, bon pour la 24^{ème} position. L'Autrichien Karl Schranz n'était pas inscrit. Duvillard passe ainsi au 1^{er} rang du classement individuel avec 49 points, contre 40 pour l'Autrichien Henri Messner et son compatriote Jean-Noël Augert, égaux en 2^{ème} place. De plus, la France augmente encore son avance au classement des nations, totalisant maintenant 424 points contre 287 pour l'Autriche. Le Canada est 6^{ème} avec 38 points.

BUENOS AIRES, Argentine (d'après AFP) — Ronnie Peterson, de Suède, et Tim Schenken, d'Australie, sur Ferrari 312, ont remporté hier les 1,000 kilomètres de Buenos Aires, première épreuve de la saison comptant pour le championnat du monde des constructeurs. Une autre voiture de la firme italienne, pilotée par le Suisse Clay Regazzoni et le Britannique Brian Redman, a pris la 2^{ème} position un tour derrière, devant les Alfa-Romeo de Giovanni Alberti-Carlo Facetti (6 tours) et de Vic Elford-Helmut Marko (7 tours). Une Porsche 908 a pris le 5^{ème} rang à 10 tours.

Le Russe ALEX METREVELI et l'Australienne Evonne Goolagong sont les nouveaux champions du tournoi de tennis des Nouvelles Galles du Sud, à la suite de leurs victoires d'hier. Metreveli a battu le Français Patrice Dominguez 6-4, 6-4, 3-6 et 6-1, tandis que la championne de Wimbledon a disposé de la Britannique Virginia Wade, celle-là même qui l'avait battue la semaine précédente en finale de l'omnium australien, par 6-1 et 7-6.

SHANE GOULD, la jeune Australienne de 15 ans à peine, est devenue seule détentrice du record mondial aux 100 mètres style libre, quand elle a réalisé 58.5 secondes à Sydney. La super-nageuse, qui détient cinq records du monde, a éclipsé 4/10^{èmes} de seconde de l'ancien record qu'elle partageait avec sa compatriote Dawn Fraser.



(Téléphoto AP par câble)

Carrières et Professions

GÉRANT DE CONSTRUCTION

Entrepreneur général établi depuis longtemps avec chiffre d'affaires de plusieurs millions demande ingénieur ayant expérience dans planification, "follow-up", contrôle du coût, assemblées de chantier. Voyages occasionnels. Salaire, bénéfices marginaux, boni.

Adresser curriculum vitae à:
Case 1682, Le Devoir

RESPONSABLE DU SERVICE ALIMENTAIRE

Employeur:
Un hôpital de la région de Québec (450 lits).

Fonctions:

- Responsable du service alimentaire et de son intégration à l'organisation globale de l'hôpital.
- Planifier, organiser, diriger, coordonner et contrôler les activités des sections opération, distribution et diététique afin d'assurer une saine alimentation aux malades et au personnel.

Exigences:

Diplôme de diététiste professionnelle. Une expérience exceptionnelle pour suppléer à l'absence du diplôme. Une bonne formation dans les techniques de l'alimentation de groupe. Expérience dans la cuisine de masse. Connaissances administratives et expérience de la gestion du personnel. Connaissances professionnelles en matière de production et de distribution d'aliments.

Salaire: Selon l'expérience.

Les candidates intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae complet avant le 24 janvier 1972 à:

Case 1676, Le Devoir

L'Hôpital Ste-Jeanne d'Arc est à la recherche d'un(e) CHEF DU SERVICE SOCIAL

Aptitudes:

- Maîtrise en service social.
- Membre de la Corporation des Travailleurs Sociaux du Québec.
- Expérience minimale de 3 ans en service social hospitalier.

PHYSIOTHÉRAPEUTE

Aptitude:

- Membre de l'Association Canadienne de Physiothérapie.

TECHNICIEN(NE) EN RADIOLOGIE

Aptitudes:

- Membre de la Société Canadienne des Techniciens en Radiologie.
- Membre de la Société des Techniciens en Radiologie médicale du Québec.

S'adresser au:

Service du personnel
Hôpital Ste-Jeanne d'Arc
3570, rue St-Urbain
Montréal 130
Tél.: 842-6141 postes 281-282

La Commission Scolaire Régionale de la Péninsule recherche

UN PRINCIPAL

Endroit:
École Polyvalente de Gaspé.

Tâche:
Diriger une école secondaire dispensant un enseignement décloisonné à environ 2100 élèves.

Fonctions:

Celles décrites au document 83 du Ministère de l'Éducation.

Qualifications:

- Être légalement qualifié.
- Minimum de 5 ans d'expérience dans l'enseignement.
- Scolarité pertinente.
- Avoir démontré par son activité dans son milieu professionnel un leadership et des aptitudes à diriger le personnel.

La connaissance de la langue anglaise sera considérée.

Traitement:

Selon le document 83.

PRINCIPAUX ADJOINTS (2)

Fonction:

Assister le principal dans les tâches pertinentes à la direction de l'École Polyvalente de Gaspé.

Qualifications:

- Être légalement qualifié.
- Scolarité pertinente.
- Minimum de 5 ans d'expérience dans l'enseignement.

Lieu de travail:

Gaspé.

La Commission scolaire tiendra compte des qualifications, de l'expérience et des aptitudes spécifiques requises pour occuper ces postes.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 20 janvier 1972 à 16h. au:

Directeur des services au personnel
C.S.R. de la Péninsule
C.P. 2003
Gaspé, Qué.

BUREAU DE COMPTABLES AGRÉÉS

recherche

deux comptables agréés

avec 4 ou 5 années d'expérience. 1 à temps plein et 1 à temps partiel.

M.A. Yale & Cie
733-7642

COMPTABILITÉ

Poste: **SUPERVISEUR COMPTABILITÉ GÉNÉRALE**

Qualifications: 3 années d'expérience; au moins 3 années d'études en comptabilité.

Salaire: Selon qualifications.

Faire parvenir curriculum vitae à:

Le Contrôleur
Belanger-Tappan Inc.
6500 est. Henri-Bourassa, Montréal 462

REPRÉSENTANT DES VENTES

Un poste est offert par une importante compagnie pharmaceutique pour la vente de ses produits agricoles et vétérinaires.

Le poste:

- Territoire à Montréal et environs
- Voiture fournie
- Salaire fixe
- Dépenses payées
- Avantages marginaux

Le candidat:

- Âgé de 22 à 32 ans
- Formation: diplôme d'agriculture ou formation scientifique équivalente avec intérêt marqué dans le domaine de l'agriculture.
- Expérience de la vente non essentielle mais préférable.
- Bilingue
- Personnalité dynamique et enthousiaste.

Des entrevues auront lieu à Montréal.

Prière d'écrire en incluant le numéro de téléphone et notes biographiques à:

M. Jean-Claude Cusson
TUCO PRODUCTS Division de Upjohn
375, Boul. Laurentien, Montréal 379

Postes ouverts

Officier de liaison dans les cas de protection

Fonctions:

Lien entre la Cour et l'agence. Rôle de consultant auprès des membres de l'agence et de la Cour. Coordination entre les responsables des cas de protection des différentes filiales.

Qualifications:

T.S.P. ou T.A.S., avec expérience.

Salaire:

Jusqu'à \$12,000.00 selon les qualifications et l'expérience.

Praticien pour les cas de protection (4)

Fonctions:

Évaluation et traitement auprès des enfants. Travail préventif et réhabilitatif auprès d'enfants et de familles avec situation de protection.

Qualifications:

T.S.P. ou T.A.S., avec expérience.

Salaire:

Jusqu'à \$12,000. selon les qualifications et l'expérience.

Prière de faire votre demande par écrit, avant le 18 janvier, 1972, au

Directeur du personnel,
Service Social de l'Outaouais.
C.P. 577,
Hull, P.Q.

LA MAISON PIE XII

Foyer pour 90 personnes âgées, situé à Rouyn, Comté de Rouyn-Noranda, P.Q. (personnel d'environ 30 personnes)

A BESOIN D'UN DIRECTEUR GÉNÉRAL

LE POSTE:

Mandaté par le conseil d'administration, il est responsable de l'administration de l'institution, de l'élaboration et de la direction des programmes et des services, le tout en conformité avec les politiques et les directions émises par le conseil d'administration et le Ministère.

LE CANDIDAT:

Il possède un diplôme universitaire en sciences d'homme, en sciences administratives ou autres sciences connexes ou possède une formation secondaire et avoir une vaste expérience administrative dans le secteur du bien-être ou dans un domaine connexe. De plus posséder des connaissances en gérontologie.

LE SALAIRE:

Le salaire est déterminé suivant les qualifications et l'expérience. Les bénéfices marginaux sont avantageux. Discretion assurée.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur offre en y incluant un curriculum vitae complet et le salaire désiré avant le 31 janvier 1972 à 18 heures.

Me Claude Larouche,
Président de la Maison Pie XII,
Casier Postal 128,
Rouyn, P.Q.

RESPONSABLE DE LA DISTRIBUTION

Employeur:

Un hôpital de la région de Québec (450 lits).

Fonctions:

Responsable de la distribution et du contrôle des activités de la section distribution et de la coordination de ses activités avec les autres secteurs du service alimentaire.

Exigences:

Détient un diplôme de diététiste professionnelle. Connaissances administratives et expérience dans la gestion du personnel.

Salaire:

Selon l'expérience.

Les candidates intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae avant le 24 janvier 1972 à:

Case 1677, Le Devoir

PROGRAMMEUR-ANALYSTE

La Commission scolaire recherche immédiatement un programmeur-analyste pour organiser et diriger son service de l'informatique. Le système comprend l'équipement périphérique normal et un terminal de transmission 2780 rattaché à un ordinateur à distance 370.

Les responsabilités comprendront éventuellement toutes les exigences se rapportant aux statistiques et à la comptabilité mais porteront immédiatement sur les horaires des étudiants et les rapports statistiques.

Salaire de \$8,500. à \$10,000.

Les demandes devront être envoyées par écrit seulement au:

Contrôleur
Commission Scolaire Régionale North Island
4335, Notre-Dame
Chomedey, Laval

MAISON D'ÉDITION

REPRÉSENTANT

POUR LA PROVINCE DE QUÉBEC

Fonctions:

Visiter les commissions scolaires, rencontrer les professeurs, directeurs, etc., afin de faire connaître nos publications.

Qualifications:

Une excellente éducation, une bonne présentation, expérience dans le domaine scolaire si possible.

Traitement:

Basé sur l'expérience et les qualifications.

RÉDACTEUR

Pour révision de textes de manuels scolaires.

Qualifications:

- Excellente maîtrise de la langue française exigée.
- Une formation médicale ou para-médicale serait appréciée.
- Nous offrons au candidat choisi la possibilité de mettre en valeur sa culture, son sens des relations publiques et son dynamisme.

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae en incluant leurs références et en faisant mention du salaire désiré.

Écrire à:

Le directeur du personnel
Holt, Rinehart & Winston Ltée
9400, Parkway
Montréal 437



ASSELIN, BENOÎT, BOUCHER, DUCHARME, LAPOINTE
Ingénieurs-Conseils

demandent

INGÉNIEUR CIVIL

pour le chantier MANICOUAGAN 3

Le candidat devra posséder un minimum de 10 années d'expérience dans les travaux de grande envergure.

Il prendra la charge du génie civil pour s'assurer, du point de vue de la qualité, que l'exécution des ouvrages est conforme aux plans et devis.

LE CANDIDAT DOIT ÊTRE BILINGUE.

TRAITEMENT: À être déterminé suivant son expérience et ses aptitudes.

Toute demande d'emploi sera gardée confidentielle.

S.V.P. faire parvenir curriculum vitae ou résumé à:

Service du Personnel
Asselin, Benoît, Boucher, Ducharme, Lapointe
4200 ouest, boul. Dorchester
Montréal 215, Qué.

REPRÉSENTANT - RADIOLOGIE

Recherche vendeur de grande classe pour département de radiologie, région de Montréal, parlant anglais.

Écrire ou téléphoner à:

General Electric Medical
8325, Mountain Sights
Montréal 308
Tél.: 737-1126

Importante

agence de publicité

recherche pour son bureau de

Toronto,

quelqu'un ayant une très bonne connaissance du français, une bonne connaissance de l'anglais, de l'initiative et de l'entregent et n'ayant pas peur de travailler beaucoup quand c'est nécessaire.

Envoyer votre curriculum vitae à:

Case postale 1226
Montréal 114

La Commission Scolaire Régionale des Mille-Isles

demande

- un professeur masculin, **mathématiques 414**, pour sec. IV

Qualification: Légèrement qualifié.

S'adresser à: M. Albert Lapierre
Coordonnateur des sciences et mathématiques
625-6951 poste 273

- un professeur masculin, **anglais**, secondaire III, voie régulière et allégée.
- un professeur masculin pour secondaire court professionnel, **anglais - langue seconde** (3/4 de tâche) et **catéchèse** (1/4 de tâche)

Qualification: Légèrement qualifié de préférence.

S'adresser à: M. Charles Eugène Labbé
Coordonnateur des langues et sciences humaines
625-6951 poste 272

- un professeur masculin pour enseigner 18 périodes dans l'**initiation aux affaires** et 6 périodes en **comptabilité** sec. IV.

Qualification: Légèrement qualifié en sciences administratives.

S'adresser à: M. Roger Renaud
Coordonnateur de l'enseignement professionnel
et des arts
625-6951

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC à Montréal

Offre d'emploi

Titre: Rechercheur à l'éducation permanente.

Fonctions:

Sous la juridiction d'un comité "UQAM-SYNDICATS" et en collaboration avec les agents de formation syndicale:

- dresser un bilan analytique sur la forme et le contenu de la situation actuelle dans le domaine de l'éducation syndicale, tenant compte des travaux en cours et procéder au travail de synthèse;
- définir, élaborer et coordonner des programmes particuliers et généraux avec les agents de formation syndicale.

Exigences:

- 2^e cycle universitaire, de préférence;
- connaissance du mouvement syndical;
- expérience dans l'éducation des adultes;
- disponibilité: voyager à travers la province.

Traitement:

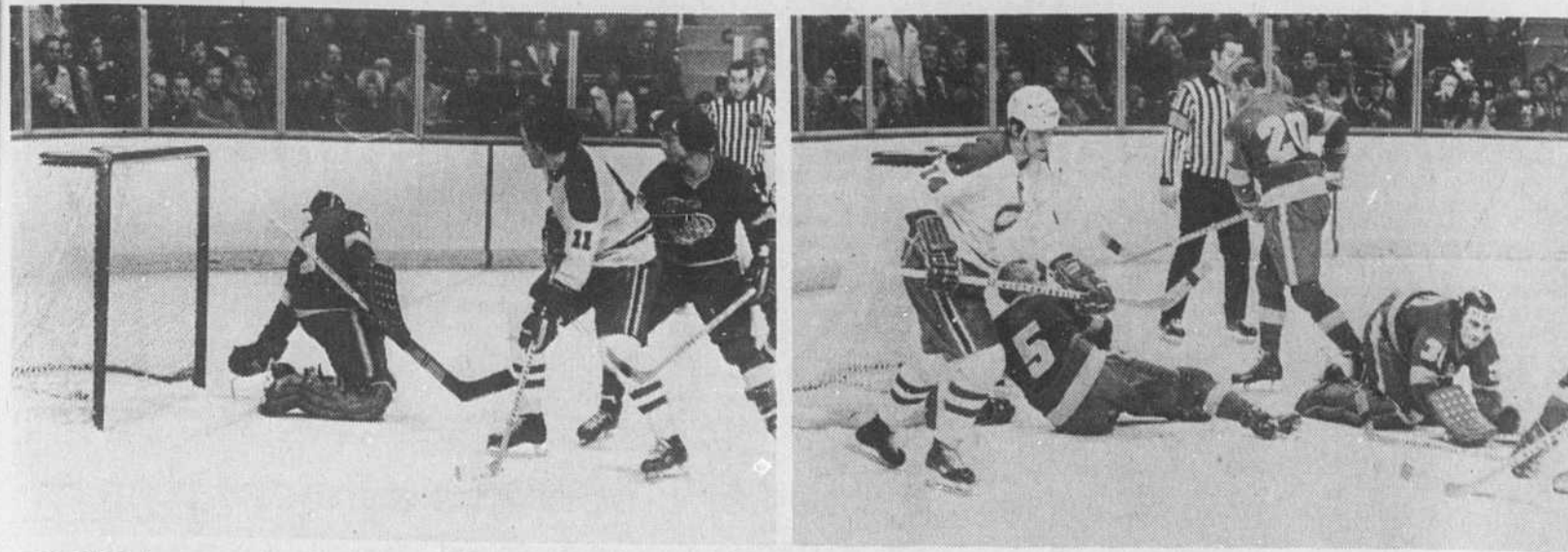
À déterminer, selon les qualifications et l'expérience. Il est à noter que le poste en titre est un à caractère temporaire. Il sera accordé sous forme de contrat d'une durée d'un an seulement.

Seules les demandes écrites reçues avant le 21 janvier 1972 seront retenues.

Toute candidature sera traitée confidentiellement.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae complet à:

Directeur du personnel
Université du Québec à Montréal
335 ouest, rue Sainte-Catherine
Suite 6060
Montréal 111, Québec.



DES BUTS À PROFUSION - Marc Tardif (à gauche) vient de réussir le premier de ses deux buts, à la consternation du gardien Gary Edwards et du défenseur Doug Barrie. Réjean Houle (à droite) vient de contribuer au 2ème filet de son copain Tardif, cette fois contre Rogatien Vachon (no 30), les vétérans Harry Howell (5) et Bob Pulford (20) s'étant amenés trop tard.

Samedi après midi au Forum...

Ce ne fut pas le festival des rois mais bien celui des Canadiens

par RÉJEAN BRODEUR

En trois parties précédentes cette saison contre les Kings (!) de Los Angeles, les Canadiens avaient enfilé 11 buts contre cinq. Samedi, ils s'en sont donnés à cœur joie contre une équipe anémique les anéantissant au compte de 10-2 dans une partie, en matinée au Forum, disputée devant 16,880 amateurs heureux de voir les leurs enfilez des buts avec une étonnante facilité et une production comme on les a rarement vu démontrer au cours des derniers mois. Les Canadiens se sont sans doute dit que le temps des fêtes est maintenant terminé. Ils ont en effet essuyé quatre revers les jours de Noël et du nouvel an et les lendemains de ces fêtes.

En jouant un 18ème match consécutif sans défaite sur sa propre patinoire, le seul club indéfait cette saison sur sa glace, le Tricolore a montré une offensive presque parfaite. 15 des 18 joueurs prenant part au match, incluant le gardien Denis DeJordy, ont participé au pontage, méritant un total de 27 points sur une possibilité de 30. Seuls Laperrière, Bouchard et Lefleur n'ont pas récolté au moins un point dans ce verdict qui ne fut pas de tout repos pour des visiteurs qui n'avaient pas grand entrain.

Pete Mahovich, Marc (1ère étoile) Tardif et Guy Lafleur ont enfilé chacun une paire de buts contre les gardiens Gary Edwards et Rogatien Vachon, venu remplacer son pauvre confrère après 39 secondes de jeu à la deuxième période quand Pete venait tout juste de faire 5-1. Les Canadiens ont pris les devants 4-1 à la première, 6-2 après 40 minutes avant d'enfiler quatre buts sans riposte en dernière période dont trois en 104 secondes.

Jean-Claude Tremblay, Réjean Houle, Chuck Arneson et Yvan Cournoyer ont complété le total des locaux. Al McDonough (sur un lancer de 60 pieds) et Bob Berry ont compté pour les visiteurs de la lointaine Californie. Oui, à les voir évoluer samedi, on aurait dit que les Kings étaient tous une bande de gars en vacances et "obligés" de disputer une partie de hockey au détenteurs de la coupe Stanley.

Dès le départ, on a vu que le Canadien enregistrerait beaucoup de buts. Parce que même si le chiffre des lancers en première période a été de 12 de chaque côté, le Canadien a complètement déclassé son rival. Après 29 secondes seulement, Claude Larose a enlevé le disque dans le coin de la patinoire à "pépère" Howell (il aura 40 ans cette année) et Pete n'a donné aucune chance à Edwards. Ed Joly a ensuite été puni. Durant son absence DeJordy a arrêté Ralph Backstrom parvenu seul devant lui. Immédiatement après, DeJordy a remis le disque à Tremblay qui a traversé toute la patinoire se moquant de tous les Kings avant de passer entre les défenseurs Mike Curtis et Jean Potvin, comme on voit fondre du beurre dans la poêle, et ensuite déjouer Edwards. McDonough a profité d'une punition à Tardif, pour avoir retenu, pour surprendre

DeJordy d'un lancer de la ligne bleue. Mais le même Marc, qui déclarait après le match que c'est beaucoup plus difficile de jouer au centre, a fait 3-1, en prenant le retour d'un lancer de Jim Roberts et lancé dans un filet vide.

Houle a ensuite déjoué le cerbère des visiteurs d'un magnifique revers, lui aussi prenant un retour de Roberts. Lafleur a magnifiquement débité ce jeu en subtilisant de brillante façon la rondelle à un autre défenseur visiteur dans le coin de la patinoire.

La deuxième période a été plus calme. Après le deuxième but de Pete (son 10ème de l'année) à 0:39 seconde, Vachon est venu remplacer un Edwards découragé qui a immédiatement reçu les consolations de son instructeur Fred Glover une fois rendu au banc des siens. Vachon a reçu de nombreux applaudissements de ses anciens supporters. On ne l'a pas oublié. Il s'est très bien défendu dans cette période ne permettant qu'un but, soit le premier de Lafleur, à 16:49, un Lafleur qui a pris le retour de Frank Mahovich à l'embouchure du filet.

Entre-temps, Berry a compté le dernier but des perdants, après une montée à deux contre un. Il a lancé dans un filet désert après avoir reçu la passe de Mike Corrigan. Ah! oui, "pépère"

Howell a aussi reçu une mention de passe sur le but. Comment a-t-il bien pu faire cela?

Pete a raté une chance de compléter un chapeau dans la dernière minute de la période en frappant un poteau après avoir reçu le disque de son frère Frank.

En dernier tiers que le Canadien a nettement dominé (17-6) pour les lancers. Tardif a marqué son 23ème, un but bien travaillé, sur des passes de Houle et Lemaire; Chuck Arneson a réussi son 2ème but dans la ligue et son 1er à Montréal, en prenant un retour près d'un autre filet désert; Cournoyer a fait dévier un puissant tir de la pointe, de Lapointe et Lafleur a complété le bal (qui ne fut pas celui des rois) dans la dernière minute de jeu en prenant un retour de lancer de Houle, ce qui a irrésistiblement irrité un Vachon qui venait d'effectuer une couple d'arrêts sans qu'il n'y ait un seul de ses défenseurs capables de capter un retour et de dégager le territoire.

Le Canadien a donc déclassé les Kings 15-5 en deux parties à Montréal cette année. Ceux qui veulent encore voir des buts doivent prendre note de la date suivante: le 12 février. Ce sera la dernière visite de la même équipe dans la métropole cette année et une fois de plus en matinée...

Jean Béliveau, après le match: "Les Kings sont encore plus faibles qu'à leur première saison", ce qui n'est pas peu dire. Ils en sont à leur 5ème dans la ligue...

Le trio de Tardif, Houle et Lafleur a été le meilleur avec un total de 8 points; celui des deux Mahovich et Larose en a récolté six et Richard, Lemaire et Cournoyer, cinq...

Tous les joueurs ont joué et on a vu trois paires de défense; Roberts a aussi joué quelque peu à l'ailé droite...

Vern Buffey, nouvel arbitre en chef de l'Association mondiale de hockey, était présent...

Guy Lapointe a fait un retour au jeu... casqué. Il n'était pas encore tout à fait à l'aise.

Le meilleur compteur des Kings, Juha Widing, avec 24 points (seulement) viendrait au huitième rang s'il jouait pour le Canadien...

Le Canadien avait marqué six buts en 21 lancers après 40 minutes de jeu...

La prochaine partie locale: jeudi soir contre les Penguins de Pittsburgh...

Grâce à une brillante défensive

CHICAGO VAINC LE CANADIEN 5-2

CHICAGO (Le Devoir) - Le Canadien de Montréal a terminé la première moitié de la saison sur une triste note. En effet, hier après-midi à Chicago et devant les caméras du réseau américain CBS, les hommes de Scotty Bowman ont encaissé un revers de 5-2, laissant ainsi s'échapper une bonne chance de s'approcher des Bruins de Boston et des Rangers de New York qui sont au fait du classement de la section Est. Par ailleurs, les Hawks, par leur victoire, ont élargi à 11 points l'écart les séparant des North Stars du Minnesota, détenteurs du 2ème rang dans l'Ouest. Hubert Martin (16e), Bryan Campbell (4e), Jim Pappin (13e), Stan Mikita (14e) et Dennis Hull (12e) ont dirigé l'attaque des vainqueurs tandis que Jacques Lemaire (15e) et Yvan Cournoyer (19e) donnaient la réplique pour le Tricolore.

Même si les Hawks ont pu déjouer à cinq reprises leur ancien coéquipier Denis DeJordy, c'est leur défensive qui a particulièrement brillé au cours de la rencontre.

Keith Magnuson, Pat Stapleton, Bill White et Doug Jarrett ont en plusieurs occasions bloqué les tirs du Canadien dont les joueurs étaient continuellement ennuyés par les replis incessants des avants des Hawks qui revenaient contre les attaques adverses et ainsi faciliter le travail de Tony Esposito qui a néanmoins dû effectuer quelques beaux arrêts au cours de la partie.

Le lancer de Bobby

Il ne s'était même pas écoulé 13 minutes de jeu que déjà les Hawks avaient pris une avance de 4-0. Cependant c'est Bobby Hull qui, même s'il n'a pas marqué, a ouvert la route aux siens.

Durant une punition à Terry Harper, la Comète Blonde s'est lancée vers les buts adverses pour décocher un lancer d'une vingtaine de pieds qui frappa DeJordy en plein visage. Malgré son masque, le choc fut si violent que le gardien montrealais ne put recouvrer ses esprits à temps afin d'empêcher Hubert Martin de pousser

le disque dans un filet abandonné.

Dès que le but fut comploté, Hull eu la délicatesse de se précipiter vers DeJordy afin de le secourir. Heureusement, les soufflets de DeJordy se dissipèrent rapidement et il put rapidement réintégrer son filet.

Les Hawks ne devaient par contre prendre le nouveau-venu du Canadien en pitié. Moins de sept minutes après le but de Martin, Campbell porta le compte à 2-0 à la suite d'un bel échange entre lui et Pappin en zone adverse.

Vingt-deux secondes plus

NY 8 - LA O

Cinq points de plus pour Ratelle

NEW YORK (PA) - Jean Ratelle a marqué son 26ème but et a participé à quatre autres alors que les Rangers de New York ont infligé une autre déroute de 8-0 aux pitoyables Kings de Los Angeles, hier soir. La deuxième soirée de cinq points de suite pour Ratelle lui donne une avance d'un point sur Phil Esposito du Boston en tête des compteurs à la mi-saison et un boni de \$500. Ratelle qui au aussi récolté cinq points dans la victoire de 9-1 de son équipe mercredi sur St-Louis, a ouvert le pontage au bout de seulement 70 secondes de jeu et les Kings ont continué leur misérable performance de samedi au Forum.

C'était la troisième fois de la saison que Ratelle connaissait une partie de cinq points et la huitième partie où lui et ses coéquipiers de ligne, Rod Gilbert et Vic Hadfield, marquaient chacun un but dans un match. Gilles Villemure a récolté son deuxième blanchissage de la saison.

Los Angeles 0, New York 8		Pittsburgh 2, Detroit 4	
1ère période		1ère période	
1-NY Ratelle (26)	1.10	1-Detroit: Dionne (10) Libett	6:18
2-NY Hadfield (27)	1.44	2-Detroit: Berenson (13) Eccleston	13:56
3-NY Carr (12)	7:34	Pun: Hextall 13:03, Stackhouse 19:35	
4-NY Fairbairn et Lonsberry	3:28	2ème période	
5-NY Gilbert (26)	2:03	3ème période	
6-NY Gilbert (27)	6:22	Acunbut	
7-NY Carr (8)	1:13	Pun: Baun 6:11, Ellis 9:13, Selwood 13:08	
8-NY Hadfield (28)	2:15	Lancers par:	
Ratelle-Gilbert	11:41	Toronto 10 11 5 - 26	
Pun: Lonsberry 9:42 et Park 16:38		Buffalo 8 3 7 - 18	
Lancers par:		Gardiens: Tor. Parent; Bul. Grozier	
Los Angeles 0 6 8 7 - 21		A - 15,350	
New York 14 14 14 - 42			
Gardiens: LA, Vachon; NY, Villemure			
A - 17,250			

CALIFORNIE 3, PHILADELPHIE 10		HAMILTON 4, CANADIEN JR 4	
1ère période		1ère période	
1-Californie: Ferguson (12) Gilbertson	4:44	1-Canadien: Tillet (14)	12:02
2-Philadelphie: Bernier (9)	7:23	2-Hamilton: Gilbert	16:25
3-Philadelphie: Johnson (13)	11:06	3-Canadien: Logan	17:51
4-Californie: Redmond (5)	12:53	4-Hamilton: Gilbert	18:44
5-Pittsburgh: Letier (12)	19:25	5-Hamilton: Ryan	8:02
6-Detroit: Libett (13)	19:25	6-Canadien: Turnbull	13:44
Pun: Jarrett 5:53, Kelly et Vadna (min. et m.) 8:25, Gilbertson 9:19, Gendron 11:37, Donohoe 12:31, Boldirev et Donohoe (maj.) 16:18, Foley 16:18, Pinder et Bernier 16:35		7-Canadien: Stevens	15:10
2ème période		8-Hamilton: Gilbert	16:35
5-Philadelphie: Clarke (10)	0:28	Pun: Pike et Koffelt (maj.) 11:54	
6-Philadelphie: Bernier (10)	2:46	Trehaire et Murphy (maj.) et Burke 13:20	
7-Philadelphie: Lesuk (4)	11:58	Lancers par:	
8-Philadelphie: Morrison (4)	18:58	Hamilton 11 15 10 - 36	
Bernier, Foley		Montreal 21 15 16 - 52	
A - 12,570		A - 2,880	

WINGS 4, SEALS 4

1ère période		2ème période	
1-Californie: Carleton (9) Vadna	6:14	3-Californie: Pinder (16) Sheehan, Carleton	2:59
2-Californie: Boldirev (6) D. Redmond	10:59	4-Detroit: Delvecchio (3) M. Redmond, Johnston	6:08
3-Californie: Boldirev (6) D. Redmond	16:49	5-Detroit: Volmar (7) Eccleston, 10:59	
4-Detroit: Boldirev (6) D. Redmond	16:49	6-Detroit: M. Redmond (21)	16:11
5-Detroit: Boldirev (6) D. Redmond	16:49	Pun: M. Redmond D. 8:39, Vadna C 10:09, Boldirev C 16:11	
6-Detroit: Boldirev (6) D. Redmond	16:49	Pun: M. Redmond D. 8:39, Vadna C 10:09, Boldirev C 16:11	
7-Californie: Carleton (10) Vadna	6:34	8-Detroit: Boldirev (6) D. Redmond	11:30
8-Detroit: Boldirev (6) D. Redmond	11:30	Pun: Stackhouse D. 5:26, Johnston D. 8:02, D. Redmond C 10:56	
Lancers par:		Lancers par:	
Detroit 8 9 8 - 25		Detroit 8 9 8 - 25	
Californie 5 6 9 - 24		Gardiens: Daley (D), Kurt (C), A-6:373	

LES SPORTS À LA PIGE

Les BUCKS de MILWAUKEE, grâce aux 39 points de Kareem Abdul-Jabbar (né Lew Alcindor) dont 23 en 2ème demie, ont eu raison des Lakers de Los Angeles 120-104, hier après-midi devant une salle comble de 10,746 amateurs de Milwaukee et sous les caméras du réseau national ABC, pour ainsi mettre fin à la série de 33 victoires consécutives des Lakers, la plus longue dans l'histoire du sport professionnel aux États-Unis. Les Bucks, champions de l'an dernier dans l'association Nationale de ballon-panier, ont fait subir aux Lakers leur premier échec depuis le 31 octobre dernier.

DALE IRWIN, 17 ans, de Thunder Bay (Ont.), le plus jeune membre de l'équipe canadienne, a rejoint son compatriote Derek Robbins, de Toronto, au sommet du classement individuel de la série Can-Am, à la suite de sa brillante victoire en slalom spécial, samedi à Bromley, au Vermont, où avaient lieu les premières épreuves de la saison pour cette série réservée aux équipes nationales dites "B" du Canada et des États-Unis. La veille, Robbins, 19 ans, avait gagné le slalom géant. Samedi, Dave Cooper, de Vancouver, s'est classé 4ème en 78.77 secondes (contre 76.98 pour Irwin), Rick Hunter, d'Ottawa, 10ème, et Robert David, de Montréal, 19ème. Chez les filles, l'Américaine Candy McCoy l'a emporté samedi. Monica Sloan, de Vancouver, a été la meilleure Canadienne en décrochant la 9ème place. La Montréalaise Julie Dobell s'est classée 11ème.

JOHN CASSIDY, de Lachine, et Gérard Casson, d'Ottawa, sont parmi les cinq athlètes choisis au sein de la formation masculine de patinage de vitesse qui représentera le Canada aux Jeux d'hiver à Sapporo. L'équipe féminine, ayant à sa tête la championne canadienne Sylvia Burka, est entièrement composée de patineuses de Winnipeg.

SLAVOMIR KARDAS, de Montréal, a réalisé tout un exploit canadien samedi en se classant 9ème, aux épreuves de saut à ski sur tremplin de 70 mètres disputées à Pekrska Gorca, en Yougoslavie. Des Yougoslaves ont remporté les quatre premières places au classement de ces épreuves comptant pour la tournée des Trois Régions (Yougoslavie, Autriche et Italie).

TORONTO s'est encore une fois fait damer le pion quand la ville d'Edmonton a été choisie samedi comme candidate du Canada pour l'obtention des Jeux du Commonwealth en 1978. Ce choix sera fait à Munich en août prochain, à l'occasion des Olympiques d'été. Il semble que la lutte se fera entre Port of Spain, à Trinidad-Tobago, et la ville canadienne, en dépit des candidatures de six autres villes. C'est le Canada qui est à l'origine des Jeux du Commonwealth, présentés pour la première fois en 1930 à Hamilton, puis répétés à Vancouver en 1954.

Le GRAND PRIX international automobile de Nouvelle-Zélande, disputé samedi à Auckland et gagné par l'Australien Frank Gardner sur une Lola T300 Chevrolet britannique, a été assombri par le décès du pilote néo-zélandais Bryan Faloon. Ce dernier a été impliqué dans une collision avec son compatriote Grahame Lawrence vers la fin de l'épreuve et décédait peu après son arrivée à l'hôpital.

L'OLYMPIQUE DE MARSEILLE est toujours au sommet du classement, en 1ère division du classement de soccer de France, malgré une égalité de 1-1 avec Ajaccio, hier à domicile. Même que l'OM a augmenté son avance à cinq points sur Nîmes (battu 1-0 à Bastia) et Rennes (égalité de 0-0 à domicile contre Lyon), égaux en 2ème place avec 25 points chacun. Sochaux est 4ème avec 24 points, suivi de Saint-Etienne et Nantes (22).

HOCKEY

LIGUE NATIONALE		Cornwall à Sorel	
Est		Laval à Trois-Rivières	
New York 39 27 6 6 178 86 60		Shawinigan à Verdun	
Boston 38 27 9 7 157 87 59			
Canadien 39 23 9 7 150 102 53			
Toronto 41 19 13 9 120 110 47			
Detroit 41 16 18 7 126 132 39			
Buffalo 42 8 24 4 92 136 39			
Vancouver 42 8 24 4 92 136 39			
Ouest		Cesoir	
Chicago 40 28 8 4 134 71 60		Trois-Rivières à Laval	
Minnesota 39 22 12 5 104 80 49			
Californie 43 22 9 128 174 33			
St-Louis 41 22 22 7 113 142 31			
Philadelphia 39 22 20 7 96 123 31			
Pittsburgh 40 11 23 7 101 129 29			
Los Angeles 42 11 30 1 92 169 23			
Vendredi		LIGUE JR DE L'ONTARIO	
Detroit 4, Californie 4		1ère période	
Samedi		1-Californie: Ferguson (12) Gilbertson	
Montréal 10, Los Angeles 2		2-Philadelphie: Bernier (9)	
Chicago 4, Pittsburgh 0		3-Philadelphie: Johnson (13)	
Vancouver 5, Minnesota 1		4-Californie: Redmond (5)	
St-Louis 5, Boston 3		5-Pittsburgh: Letier (12)	
Hier		6-Detroit: Libett (13)	
Los Angeles 0, Chicago 5		Pun: Jarrett 5:53, Kelly et Vadna (min. et m.) 8:25, Gilbertson 9:19, Gendron 11:37, Donohoe 12:31, Boldirev et Donohoe (maj.) 16:18, Foley 16:18, Pinder et Bernier 16:35	
Los Angeles 0, New York 8		2ème période	
Toronto 2, Buffalo 1		5-Philadelphie: Clarke (10)	
Pittsburgh 2, Detroit 4		6-Philadelphie: Bernier (10)	
Californie 3, Philadelphie 10		7-Philadelphie: Lesuk (4)	
Canadien à St-Louis		8-Philadelphie: Morrison (4)	
Minnesota à Vancouver		Bernier, Foley	
Ligue Jr du Québec			
Cornwall 33 24 8 1 193 102 49			
Québec 33 23 10 1 121 124 47			
Drumville 35 22 12 1 160 140 45			
Shawinigan 36 20 14 2 162 121 42			
Sorel 31 18 13 0 131 116 26			
Sherbrooke 34 17 16 1 167 169 35			
Tr. Rivières 34 14 19 1 133 141 29			
St-Jérôme 30 11 19 0 152 212 22			
Verdun 32 9 22 1 129 192 19			
Laval 33 4 29 0 111 232 8			
Vendredi		Hier	
Québec 3, Trois-Rivières 3		Toronto 5, Ottawa 3	
Shawinigan 4, Cornwall 2		Hamilton à London	
Sorel 14, Verdun 4		Peterborough à St-Charles	
Sherbrooke 6, Drummondville 2		Niagara Falls à Oshawa	
Hier soir		Hamilton 4, Canadien 4	
St-Jérôme 6, Drummondville 1		Vendredi soir-nuit	

Triple égalité à L.A.

LOS ANGELES (PA) - Dave Hill a réussi un roulé de 30 pieds au 72ème et dernier tour pour s'assurer d'une égalité au premier rang avec George Archer et Tommy Aaron, hier, au tournoi Glen Campbell-Los Angeles riche de \$125,000. Les trois golfeurs disputent aujourd'hui une tournée de 18 trous dont le vainqueur récoltera une bourse de \$25,000.

Hill et Archer ont réussi à éliminer l'écart les séparant d'Aaron en jouant hier 66, cinq sous la normale. Quant à Aaron, le meneur après trois rondes, il dut se contenter de 69, ce qui lui a donné pour 72 trous une fiche de 270, 14 sous la normale.

C'était la 4ème année consécutive où une égalité se créant à ce tournoi qui inaugure la saison de golf de la PGA. Cependant, c'est la première fois qu'une ronde additionnelle de 18 trous est jouée.

Archer, un géant de 6'6", a pour

Un "génie de l'électronique"

Le FBI recherche le poseur de bombes

NEW YORK (AFP) — Le FBI a engagé sur tout le territoire des Etats-Unis une gigantesque chasse à l'homme pour essayer de retrouver l'audacieux jeune homme qui a réussi à placer une bombe à retardement d'un nouveau type dans 9 coffres de banque à New York, Chicago et San Francisco avant de donner lui-même aux policiers de ces trois villes tous les éléments nécessaires pour les neutraliser.

Pour les enquêteurs, il s'agit en effet de la même personne, un certain Christopher Charles Mohr, âgé de 25 ans, cheveux courts et bien habillé qui se faisait passer pour étudiant en médecine, le type même du jeune "professionnel" américain dans le vent.

Estomac en or

BELGRADE (AFP) — Souffrant de violentes douleurs à l'abdomen, une paysanne yougoslave du village de Deronje (en Voïvodine, non loin de la frontière hongroise), qui revenait d'un voyage à l'étranger, s'est fait retirer de l'estomac par des médecins quarante pièces d'or qu'elle avait avalées pour passer la frontière sans encombre.

Le journal "Novosti" de Belgrade, qui rapporte samedi ce fait divers, souligne que celui-ci pose un cas de conscience: les pièces d'or passées au prix d'un tel sacrifice peuvent-elles encore être saisies par la douane, puisqu'il n'y a pas eu de flagrant délit? Les douaniers affirment que oui; toutefois il faudrait au préalable qu'ils soient saisis d'une plainte officielle.

Mais ces indications d'état civil fournies par le suspect lui-même aux neuf banques où il avait loué un coffre sont certainement fausses. Les spécialistes en explosifs du FBI, qui qualifient le fabriquant des engins de véritable "génie de l'électronique" affirment que les 8 engins retrouvés sont exactement du même modèle et fabriqués avec les mêmes matériaux. Il apparaît même que les soudures et les ligaments électriques ont été réalisés par le même individu.

La 9ème bombe n'a pas été retrouvée pour la bonne raison qu'elle avait éclaté le 7 septembre dernier dans un coffre privé d'une succursale de la "Bank of America", à San Francisco, figurant dans la lettre manuscrite adressée aux journaux dans la nuit de jeudi à vendredi pour signaler la présence des engins.

La direction de la banque, apparemment sur les conseils du FBI, avait gardé le silence sur cette affaire qui s'était d'ailleurs soldée par quelques dégâts matériels. L'enquête entreprise par le FBI à cette époque n'avait d'ailleurs pas donné de résultats bien probants. Un jeune suspect avait bien été interrogé mais rapidement relâché faute de preuves. Il figure maintenant en bonne place

sur la liste des personnes recherchées et qui appartiennent toutes aux milieux extrémistes de gauche en particulier ceux de l'ex-SDS (étudiants pour une société démocratique) et des "Weathermen".

Les termes de la lettre d'"avertissement" sont en effet très explicites et l'argumentation rappelle celle des groupes gauchistes qui entreprirent une campagne d'attentats en 1970 et début 1971.

L'auteur, qui se dit appartenir au "Movement in Amerika" — Inconnu jusqu'à maintenant de la police — annonce une campagne d'attentats de grande envergure au moyen de bombes du même type, mais beaucoup plus efficaces, qui peuvent être disposés jusqu'à sept mois à l'avance et même plus dans les fondations de bâtiments en construction, sous le bitume des autoroutes, dans les tabliers des ponts, etc.

Le but de l'opération est simple: par un chantage à la destruction de la sacro-sainte propriété, obtenir la libération des "prisonniers politiques", c'est-à-dire de tous les détenus condamnés par les tribunaux américains au cours des dernières années pour leurs actions contre la guerre du Vietnam ou leur opposition à la société capitaliste américaine.

L'auditeur général fait l'éloge de hauts fonctionnaires tenaces

VANCOUVER (CP) — L'auditeur général Maxwell Henderson a rendu hommage samedi à la loyauté et au dévouement de 28 hauts fonctionnaires qui sont restés attachés à leur travail après que le Conseil du trésor eut dévalorisé leurs fonctions.

"Dans aucun autre ministère du gouvernement des employés de l'échelon supérieur ont-ils été autant dévalorisés", a-t-il déclaré dans un discours devant l'Institut des comptables agréés de la Colombie-Britannique.

C'est en 1968 que le Conseil du trésor a commencé à diminuer de rangs des hauts fonctionnaires du bureau de l'auditeur général. Et, en dépit de recommandations du Comité des comptes publics des Communes, le Conseil a annoncé le 15 novembre dernier que la situation demeurerait inchangée.

"Cette décision a grandement désapointé la petite équipe de hauts fonctionnaires dévoués qui m'entourent", a commenté M. Henderson. "Mais ces employés sont restés à leurs postes. Je crois que je dois rendre hommage à leur loyauté et à leur sens du devoir".

M. Henderson a déclaré que, pour accomplir un travail efficace, l'auditeur général devait être complètement

indépendant et être entouré d'une équipe suffisante.

"Depuis Aristote, a-t-il dit, le principe a été accepté que les vérificateurs gouvernementaux doivent être indépendants et libres de toute influence ou intimidation".

M. Henderson a affirmé que le but de l'auditeur général n'est pas de discréditer les gouvernements et les ministères

en rendant publiques leurs erreurs, quoique cette possibilité contribue pour beaucoup à améliorer la fonction publique et l'administration des affaires de l'Etat.

M. Henderson a occasionnellement été critiqué par des membres du cabinet après ses révélations de dépenses gouvernementales. Au moins un ministre a déjà suggéré qu'il devrait démissionner.

Les anglophones auraient plus de difficultés à être fonctionnaires

OTTAWA (CP) — Les Canadiens de langue anglaise pourraient dorénavant éprouver plus de difficultés à servir dans la fonction publique.

Traitant du programme gouvernemental visant à promouvoir le bilinguisme, le président du conseil du trésor, M. Drury, a néanmoins voulu souligner que la promotion au mérite demeure encore le principal facteur dans la politique de promotions du gouvernement.

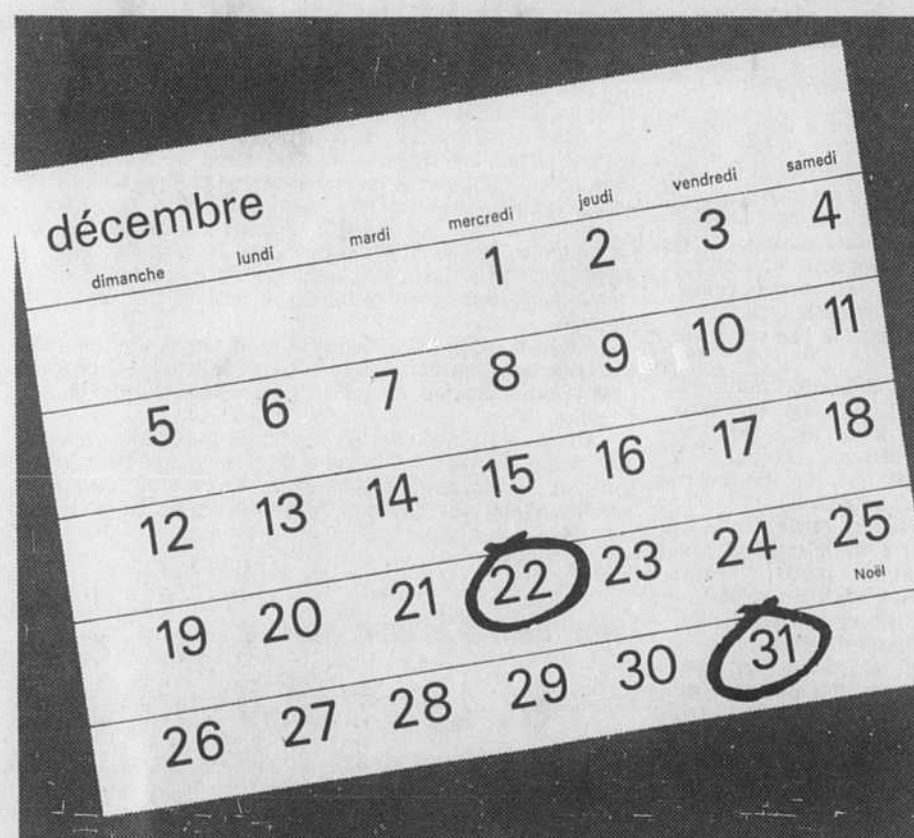
A compter du moment où le gouvernement a décidé d'une politique de bilinguisme, a dit encore M. Drury, il est bien

normal qu'il déploie des efforts particuliers à augmenter le nombre de francophones dans la fonction publique.

A cet égard, M. Drury fait observer que le nombre de candidats anglophones suffit amplement à remplir les postes mais que par ailleurs il est indispensable de réaliser un programme intensif de recrutement pour trouver des gens compétents du côté francophone.

La politique de promotions demeure basée sur le critère de la compétence, ajoutait le président du conseil du trésor.

Jours d'évaluation



Dans le cadre de la réforme de la loi de l'impôt, deux Jours d'évaluation ont été fixés.

Le premier, le 22 décembre 1971, concerne certaines actions et certains titres émis dans le public.

Le second, le 31 décembre 1971, concerne les autres biens.

La plupart d'entre nous n'auront pas de dispositions spéciales à prendre en ces occasions. La brochure qui sera envoyée dans quelques semaines à tous les contribuables, vous apprendra si vous êtes concerné.

Cependant, si vous possédez des actions ou des titres émis dans le public, vous aurez avantage à vous procurer aussi la brochure intitulée "Actions et titres émis dans le public".

Vous pouvez l'obtenir à votre bureau de district d'impôt, ou en écrivant au:

Centre de distribution, Impôt
C.P. 8489
Ottawa
K1G 3L5

Cette brochure vous indique si le Jour de l'Évaluation du 22 décembre 1971, concerne des actions ou titres que vous possédez. Elle contient une liste de la valeur de la plupart de ces actions et titres au Jour de l'Évaluation.

La documentation générale sur la réforme fiscale vous sera expédiée au cours des prochaines semaines.

la réforme fiscale



Revenu National
national, Revenue,
Impôt Taxation

NETTOYEUR P. M.

Service d'une heure
au comptoir

Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

DESIGNER D'INTÉRIEURS

LAURENT LAMY

Designer d'intérieurs

788, Wilder
Montréal 154
737-1955

DÉCORATEURS ENSEMBLIERS

LAURENT BÉRUBÉ

DÉCORATEUR-ENSEMBLIER

8240 AIMÉ-RENAUD
ST-LÉONARD Mtl. 38
324-2580

VIAU, MORISSET, BEAULAC & ass.

Consultants en décoration

Designers en aménagement

intérieur

5995 rue Monkland

Montréal 261

Tél.: 488-2561

ARCHITECTES

LOUIS CARRIER

ARCHITECTE

2785 boul. LAURIER

QUÉBEC 10 - P.Q.

TÉL.: 651-0982

DAVID & BOULVA

ARCHITECTES

3 Place Ville-Marie

MONTREAL - 866-9854

Les architectes!

LONGPRÉ MARCHAND

GOUDREAU DOBUSH

STEWART BOURKE

MONTREAL - 842-1401

Ottawa St-Jean, T.-N.

BRUNET DE CÔTE-DES-NEIGES EST LE NOM QUI DOMINE DANS LA CRÉATION DES MONUMENTS

AUCUN AGENT

ÉCONOMISEZ LA COMMISSION

AVANT D'ACHETER

CONSULTEZ LA PLUS VIEILLE

MAISON DU QUÉBEC

Inscriptions

Réparations et nettoyages

J. BRUNET Ltée

4824 Chemin Côte des Neiges

Tél.: 738-8686

Fondée en 1877